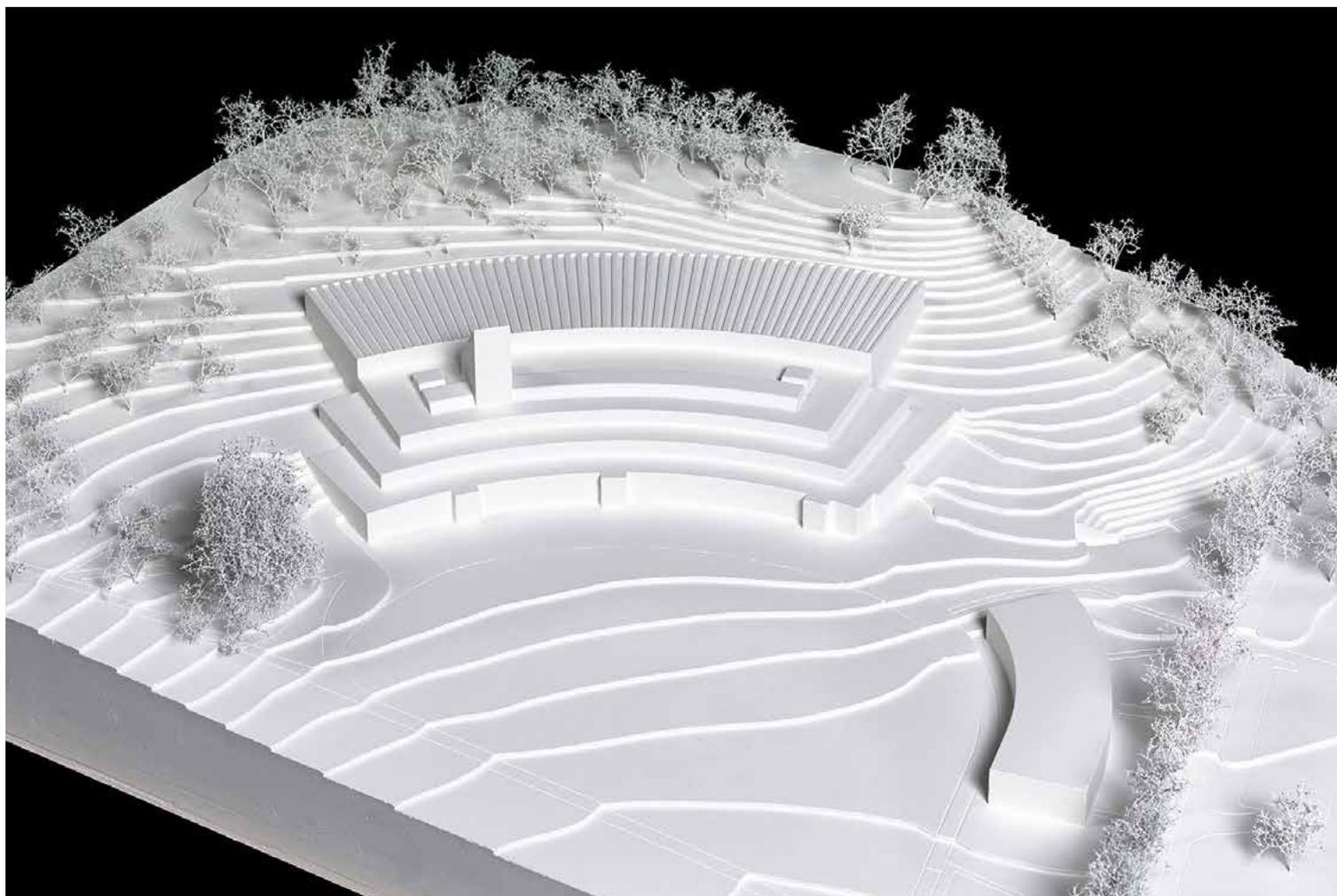


CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE ET D'INGÉNIERIE – RAPPORT DU JURY

Extension du bâtiment Unithèque à Dorigny. une nouvelle bibliothèque pour l'Université de Lausanne

UNIL Quartier Centre – Ecublens



**Extension du bâtiment Unithèque à Dorigny.
Une nouvelle bibliothèque pour l'Université
de Lausanne
UNIL Quartier Centre – Écublens**

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE ET D'INGÉNIERIE

RAPPORT DU JURY

NOVEMBRE 2015

1.	PRÉAMBULE	/03
2.	CLAUSES RELATIVES À LA PROCÉDURE	/04
2.1	Introduction et bases réglementaires	/04
2.2	Maître de l'ouvrage, organisateur et secrétariat du concours	/04
2.3	Composition du jury	/05
2.4	Equipes pluridisciplinaires	/05
2.5	Calendrier du concours	/05
3.	CAHIER DES CHARGES	/06
3.1	Objet du concours	/06
3.2	Objectifs architecturaux et paysagers	/07
3.3	Objectifs fonctionnels	/08
3.4	Objectifs environnementaux	/09
3.5	Enveloppe financière	/09
3.6	Critères d'appréciation des projets	/09
4.	JUGEMENT	/10
4.1	Projets	/10
4.2	Examen préalable	/11
4.3	Délibérations du jury	/11
4.3.1	Session du 29 et 30 octobre	/12
4.3.2	Session du 17 et 18 novembre	/13
4.4	Recommandation du jury	/14
4.5	Levée de l'anonymat	/14
4.6	Remerciements	/14
5.	APPROBATION	/15
6.	LEVÉE DE L'ANONYMAT	/16
7.	CLASSEMENT	/23
8.	PRÉSENTATION DES PROJETS NON PRIMÉS	/57
9.	LISTES DES PARTICIPANTS	/105

1. Préambule

Devenue rapidement le symbole de l'université de Lausanne (UNIL), de par son implantation et sa visibilité, l'Unithèque, mise en service en 1983, superpose deux programmes principaux : la Bibliothèque Cantonale Universitaire (BCU) et le restaurant.

Avec la forte augmentation du nombre d'étudiants à l'UNIL, en lien avec le boom démographique que connaît l'arc lémanique et l'attractivité de l'UNIL, l'Unithèque ne parvient plus à répondre au besoin de surfaces nécessaires au fonctionnement optimal de ces deux plus grandes parties.

L'Etat de Vaud et l'UNIL projettent ainsi de construire une importante extension du bâtiment actuel afin de répondre aux besoins des utilisateurs.

Le concours d'architecture s'est imposé comme la forme de mise en concurrence la plus adaptée pour explorer et confronter les approches aussi bien fonctionnelles que symboliques sur l'évolution de l'Unithèque et du patrimoine bâti de l'UNIL.

2. Clauses relatives à la procédure

2.1 Introduction et base réglementaire du concours

En application de la Loi vaudoise sur les marchés publics LMP-VD et de son règlement d'application RLMP-VD, le COPIL des Constructions Universitaires organise une procédure de mise en concurrence.

Cette mise en concurrence prend la forme d'un concours de projets à un degré en procédure ouverte, tel que le règlement SIA 142, édition 2009, le définit.

Elle est conforme aux prescriptions nationales et internationales en matière de marchés publics.

La procédure est anonyme et les avis y relatifs (publication, adjudication, ou autres) sont publiés dans la Feuille des Avis Officiels du canton de Vaud et sur le site internet de simap.

2.2 Maître de l'ouvrage, organisateur, secrétariat du concours

Le maître d'ouvrage, organisateur de la mise en concurrence et adjudicateur, est l'Etat de Vaud représenté par le COPIL des Constructions Universitaires qui est constitué de la Directrice Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES) (présidente), du chef du Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL) et du vice-recteur de l'Université de Lausanne (UNIL) en charge du campus.

L'organisation technique et le secrétariat du concours sont assurés par le bureau Irbis Consulting à Morges.

2.3 Composition du jury

Président

M. Emmanuel Ventura – ARCHITECTE CANTONAL ET CHEF DE LA DIVISION STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT, ÉTAT DE VAUD, DFIRE-SIPAL

Membres non professionnels

Mme Jeannette Frey – DIRECTRICE BCU, ÉTAT DE VAUD, DFJC-SERAC

Mme Chantal Ostorero – DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, ÉTAT DE VAUD, DFJC-DGES

Pr. Dominique Arlettaz – RECTEUR UNIL

Membres professionnels

M. Philippe Pont – CHEF DU SERVICE SIPAL, ÉTAT DE VAUD, DFIRE-SIPAL (SUPPLÉANT DU PRÉSIDENT)

Mme Geneviève Bonnard – ARCHITECTE, BW ARCHITECTES, MONTHEY

M. Andreas Bründler – ARCHITECTE, BUCHNER & BRÜNDLER AG, BASEL

M. Patrick Heiz – ARCHITECTE, MADE IN, GENÈVE

Suppléants non professionnels

M. Jean-Claude Albertin – DIRECTEUR ADJOINT BCU, ÉTAT DE VAUD, DFJC-SERAC

Mme Ariane Bæchler – DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, ÉTAT DE VAUD, DFJC-DGES

M. Benoît Frund – VICE-RECTEUR UNIL

Suppléants professionnels

Mme Edith Dehant – CHEFFE DE SECTION, ÉTAT DE VAUD, DFIRE-SIPAL

M. Kimio Fukami – ARCHITECTE, CHEF DE PROJET, UNIL-UNIBAT

M. Olivier Andreotti – ADJOINT DIVISION STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT, ÉTAT DE VAUD, DFIRE-SIPAL

Mme Marie-Françoise Bisbrouck – EXPERTE BIBLIOTHÈQUES

M. Franz Graf – ARCHITECTE, PROFESSEUR AU LABORATOIRE TSAM, EPFL

Spécialistes-conseils

M. Patrick Arnold – CHEF PARCS ET JARDINS, UNIL-UNIBAT

M. José Hernandez – RESPONSABLE D'EXPLOITATION, UNIL-UNIBAT

Mme Karin Gallati Baldy – ARCHITECTE, SEFRI

Mme Nadja Maillard – HISTORIENNE DE L'ARCHITECTURE

M. Manuel Bauer – PHYSICIEN DU BÂTIMENT, ESTIA

M. Pierre-André Chevalley – ÉCONOMISTE DE LA CONSTRUCTION, IRBIS CONSULTING

M. Martin Bornand – INGÉNIEUR CIVIL, TBM INGÉNIEUR

2.4 Equipes pluridisciplinaires

Le concours s'adresse à des équipes pluridisciplinaires possédant des compétences en architecture, ingénierie civile et CVSE, physique du bâtiment et acoustique.

2.5 Calendrier du concours

Publication officielle du concours	12/06/2015
Visite organisée du site	02/07/2015
Délai pour envoi des questions	10/07/2015
Réponses du jury	27/07/2015
Rendu des projets / plans	06/10/2015
Rendu des maquettes	27/10/2015
Désignation du lauréat du concours	18/11/2015
Remise des prix et vernissage de l'exposition	27/11/2015

3. Cahier des charges

3.1 Objet du concours

Le concours porte sur l'extension du bâtiment Unithèque situé sur le Campus de l'Université de Lausanne (UNIL) à Dorigny.

Les enjeux majeurs sont de répondre aux besoins de la Bibliothèque Cantonale Universitaire (BCU) en termes de surface et de fonctionnalité, de réussir l'intégration architecturale de l'extension dans un site paysager de grande qualité et enfin d'assurer la continuité de fonctionnement de la BCU et du restaurant tout au long du projet.

L'extension de la BCU, qui porte sur un programme global de presque 11 000 m² SU, est l'objet principal du concours. Elle doit permettre d'accueillir 2000 étudiants par jour contre environ 900 aujourd'hui et de conserver un nombre croissant d'ouvrages en doublant la surface des espaces dédiés au stockage, de 47 500 mètres linéaires de rayonnages à 95 000 mètres linéaires.

En sus, s'ajoutent des besoins en surfaces nouvelles ou complémentaires pour des services de l'UNIL ou des entités tierces telles que commerces et agence bancaire, pour une surface de l'ordre de 500 m² SU.

3.2 Objectif architecturaux et paysagers

Paysage

L'Unithèque est bordé au nord et à l'ouest par un cordon boisé qui domine le site, et qui permet d'apprécier depuis le point culminant, appelé l'Esplanade, les qualités paysagères du campus avec un panorama vers le lac et les Alpes.

L'espace situé au sud du bâtiment est dégagé et libre de tout obstacle, permettant ainsi de bénéficier depuis l'Unithèque d'une large ouverture visuelle sur les surfaces agricoles, la zone sportive et le lac Léman.

L'allée de platanes qui délimite le secteur est du site constitue un axe historique de liaison avec le lac.

Isolé et emblématique, à l'ouest du bâtiment, le « chêne Napoléon » planté en 1800 est un symbole historique du lieu où Napoléon passa ses troupes en revue avant de partir pour la campagne d'Italie. Sa conservation a été prise en compte dans la définition du périmètre du concours.

L'alternance du massif forestier, d'arbres d'avenue, de surfaces agricoles et de vergers qui caractérise le site traduit la gestion écologique et diversifiée des prairies et des forêts par l'UNIL.

Les caractéristiques et les qualités paysagères de cet environnement sont à préserver dans le cadre du présent concours.



Architecture

Le bâtiment actuel a été conçu par l'architecte Guido Cocchi et mis en service en 1983.

Bâtiment de cinq étages rythmé par l'alternance en façade des dalles béton et des menuiseries en bois, l'Unithèque est devenu le symbole de l'Université de Lausanne.

Le plan inédit en segment de cercle dérive de la topographie et la coupe révèle la succession des plateaux établis en terrasses, suivant les courbes de niveaux.

Voir et savoir : dans l'enceinte d'une haute école, cette dyade semble évidente. Le rôle pédagogique, comme aussi d'évasion, est particulièrement perceptible à l'Unithèque où le rapport à l'horizon d'un côté, aux livres de l'autre, est finement réglé. Les places de travail sont disposées contre les fenêtres de telle sorte qu'au sud, compte tenu de l'espace de dégagement de la terrasse où la filière du garde-corps assoit la vue, l'angle de vision vers l'extérieur est calculé pour d'abord balayer l'amphithéâtre du pré à 180°, puis pour passer par-dessus la route cantonale et se perdre dans les lointains du lac, des Alpes et du ciel.

Le bâtiment n'est pas recensé mais présente un intérêt important et pose la question du potentiel d'évolution d'un symbole architectural.

Plutôt que de mettre sous cloche le patrimoine bâti, l'UNIL assume sans crainte que son édifice le plus reconnaissable puisse être amené à évoluer dans le temps. Un message fort à une époque où de nombreux bâtiments contemporains issus de la seule logique du « marketing » sont protégés comme chefs-d'œuvre intouchables dès le premier jour de leur mise en service.

Le projet d'extension, au-delà des aspects fonctionnels, techniques et économiques, doit apporter une réponse convaincante sur l'intégration au site et rester un édifice emblématique pour le campus et sa région, tout en prouvant qu'une architecture représentative peut très bien allier complexité et discrétion.



3.3 Objectifs fonctionnels

Description des flux

La bibliothèque peut se comparer en termes de flux à une usine de production avec sa zone d'arrivage (zone logistique), sa zone de stockage (les magasins), une zone de production (les espaces bibliothécaires), une surface d'exposition-vente (le libre-accès) contenant une zone de caisses (le prêt).

Deux flux principaux conditionnent de manière forte les interdépendances entre type d'espaces et la localisation de fonctions critiques telles que le prêt ou la salle de consultation.

Le flux des marchandises est caractérisé par un déplacement permanent de marchandises par transpalettes ou chariots de bibliothèques impliquant des circulations verticales et horizontales exemptes d'obstacles. Ce flux de marchandises est organisé en deux circuits principaux :

Le « circuit du document » est le circuit de production : commande-réception-traitement bibliothéconomique-équipement (étiquetage, antivols et reliure)-mise en place (en magasin ou au libre-accès). Les marchandises entrent donc par l'entrée marchandise, sont acheminées pour les différentes étapes de traitement dans les espaces bibliothécaires et les ateliers, puis acheminées vers les libre-accès ou les magasins.

Le « circuit de mise à disposition » est le circuit permettant à l'utilisateur d'emprunter ou de consulter sur place un document issu du libre-accès, des magasins ou d'une autre bibliothèque : commande-préparation-acheminement au prêt ou en salle de consultation - mise à l'utilisateur et retour par les mêmes étapes. Les marchandises sont donc acheminées depuis les différentes sources (libre-accès, magasins ou entrée des marchandises) vers la zone d'utilisation (prêt ou salle de consultation).

Le flux de personnes est caractérisé principalement par les déplacements des usagers au sein des espaces publics de la bibliothèque (le libre-accès avec ses collections et places de travail, le prêt, les salles spécialisées pour conférences, formations, ...) et de manière subsidiaire par les déplacements des collaborateurs sur l'ensemble des locaux de la bibliothèque.

Conservation des documents

Il s'agit de protéger des collections, dont la valeur représente plusieurs fois celle du bâtiment, contre le vol, contre le feu et contre les dégradations diverses auxquelles peuvent être soumis les différents supports physiques présents dont principalement le papier.

Cela entraîne des contraintes lourdes en termes de gestion des accès, de la température, de l'hygrométrie et de la lumière, avec des conséquences pouvant aller jusqu'à la perte des collections en cas de non-respect de ces contraintes.

Les espaces dédiés, désignés magasins (stocks spécifiques non accessibles au public), ont une charge au sol importante, des équipements techniques et un mobilier spécifiques.

Mise à disposition du contenu documentaire

Il existe trois modes de mise à disposition pour les contenus documentaires sur support physique :

- le libre-accès avec 350 000 ouvrages et 2000 places de travail (pour la globalité de l'extension et du bâtiment existant) ;
- le prêt de documents issus du libre-accès et des magasins (près d'un million par an) ;
- la salle de consultation sous surveillance des ouvrages précieux.

Les flux envisagés d'utilisateurs sont de l'ordre de 1.8 million d'entrées par an.

Les objectifs de conservation et de mise à disposition répondent à des contraintes opposées (lumière, sécurité, température et hygrométrie).

Modularité du projet

Afin de répondre aux évolutions futures des pratiques et des besoins en matière d'espace et de technologies, la flexibilité et la modularité du projet sont un facteur essentiel de réussite du projet.

3.4 Objectifs environnementaux

Pour l'Etat de Vaud et l'UNIL, la durabilité au sens large, la pertinence environnementale et tout particulièrement la performance énergétique des nouvelles constructions sont des critères déterminants.

Les objectifs du développement durable, qui concernent à la fois l'efficacité énergétique et l'écologie de la construction, se traduisent dans le cadre de ce concours par :

- l'atteinte des objectifs de la société à 2000 Watts, avec un souci constant de minimisation de l'impact environnemental et de réduction des consommations d'énergie et d'eau lors de la mise en œuvre et de l'exploitation du projet ;
- la qualité de l'enveloppe du bâtiment dans le respect des valeurs correspondant à l'exigence primaire du standard MINERGIE-P-ECO ;
- l'intégration maximale de sources d'énergies renouvelables produites localement pour couvrir partiellement les besoins en électricité, au-delà du respect de la loi sur l'énergie ;
- la maîtrise des coûts de maintenance, d'exploitation et d'entretien dans une perspective à long terme ;
- l'optimisation et la maîtrise de l'éclairage naturel de manière à réduire au maximum l'éclairage artificiel dans les zones de travail, tout en évitant les risques de surchauffe et d'éblouissement ;
- la maîtrise du niveau de bruit, en considérant les locaux situés dans la zone publique comme d'une « sensibilité au bruit élevée ». Rappelant que dans le bâtiment actuel, l'utilisateur entre progressivement dans le silence au fur et à mesure de son avancement dans la bibliothèque, la protection contre les bruits intérieurs n'est pas limitée au traitement des éléments de séparation.

3.5 Enveloppe financière

L'enveloppe budgétaire globale du projet d'extension et d'assainissement/transformation du bâtiment existant est de CHF 73.3 millions TTC.

3.6 Critères d'appréciation des projets

Les projets remis ont été jugés sur la base des critères d'appréciation suivants, sans ordre hiérarchique :

- qualité d'intégration au contexte : rapports à l'environnement naturel et construit environnant ;
- qualités fonctionnelles : pertinence et fonctionnalité de la répartition programmatique proposée, qualité des accès et dessertes ;
- qualité architecturale : pertinence de l'implantation, de la volumétrie et du traitement architectural des façades ;
- qualités environnementales : performances énergétiques, apport de lumière et de gains solaires passifs, limitation des énergies grises de construction, durabilité des matériaux, etc ;
- compatibilité du projet avec les exigences de maintien en activités du bâtiment, et de limitation des nuisances du chantier ;
- qualité des aménagements extérieurs, des espaces publics proposés et des espaces verts proposés ;
- économie générale du projet.

4. Jugement

4.1 Projets

Cinquante-deux projets ont été réceptionnés.

Ils ont été numérotés et portent les devises suivantes :

N°	DEVISE
1	AZTECA
2	LAC LÉMAN VU DE DORIGNY
3	LA COLLINE DU TOPOGRAPHE
4	QUID
5	LE MURMURE DES CIMES
6	TRIMÈRE AUTOTROPHE
7	LA BANANE ET LE NUAGE
8	MUNCH
9	DISCO VOLANTE
10	ROTONDE
11	PAPYRUS
12	UNIVERS
13	ARIS
14	PIERRE DE ROSETTE
15	UNISSON
16	LA MAIN QUI PENSE
17	SAVOIR ET VOIR... VOIR ET MANGER
18	ARC EN TERRE
19	I5O88G9G
20	LA BANANE 2.0
21	ABAKA
22	SILENCE... ON TOURNE
23	TIP TOP
24	LA JONCTION
25	COSINUS
26	LA BANANE ET LA TOUR - OU LE PETIT ROQUE

N°	DEVISE
27	TAPIS VOLANT
28	ARCA NOE
29	HELIOS
30	GILDA
31	L'UNIVERS
32	TALLY ME BANANA
33	DESSINE-MOI UN MOUTON
34	AGORA
35	SAMMELURIUM
36	THESAURUS
37	5323530
38	MN-1
39	TRANSPARENCES
40	COCCHIN
41	MAKARA
42	COUP DE COMPAS
43	OEKILIBRA
44	SÉRIF
45	ADOSSÉE CANOPÉE EMBRASSANT NATURE ET DES GENS
46	NAPOLÉON & JOSÉPHINE
47	EPIDAURE
48	DITTO
49	LUMIÈRES BORÉALES
50	BIBLIPLUS
51	SÉRENDIPITÉ
52	BACKUP

4.2 Examen préalable

L'examen préalable visant à contrôler le respect des prescriptions du programme selon l'article 15.1 du règlement SIA 142 a été effectué par le bureau Irbis Consulting à Lausanne.

4.3 Délibérations du jury

Introduction et rappel des objectifs

Le Président du jury, E. Ventura, salue les membres du jury et ouvre la session du 29 et 30 octobre 2015.

Il présente le déroulement de la session et rappelle les données essentielles du cahier des charges ainsi que les objectifs principaux du concours.

Admission des projets au jugement selon art.19.1a SIA 142

Tous les projets et les maquettes ont été remis dans les délais et respectent la règle de l'anonymat.

Le jury considère que les problématiques mineures en matière de représentation ou de forme des documents, ne sont pas d'importance à perturber la compréhension des projets concernés et ne justifient pas l'exclusion du jugement. De ce fait, cinquante-deux projets sont admis au jugement.

Admission des projets au prix selon art.19.1b SIA 142

Tous les projets ont respecté le périmètre du concours et le gabarit autorisé par le Plan d'Affectation Cantonal.

Par ailleurs, les locaux principaux du programme ont été représentés dans tous les projets.

Le jury considère que les écarts entre les projets et le programme, notamment en termes de surface et de fonctionnalité, restent limités et qu'aucun projet ne s'écarte des dispositions du programme sur des points essentiels. De ce fait, cinquante-deux projets sont admis à la répartition des prix.



4.3.1 Session du 29 et 30 octobre

Après une prise de connaissance individuelle des projets, les membres du jury passent en revue et commentent l'ensemble des cinquante-deux projets. Les critiques portent principalement sur les thèmes suivants :

- l'intégration des projets dans le site, en référence au grand paysage et à l'architecture des bâtiments de G. Cocchi ;
- la qualité des espaces intérieurs, notamment en termes de lumière, de vue et d'ambiance ;
- la fonctionnalité des projets, particulièrement la distribution des accès à la Bibliothèque Cantonale Universitaire et au restaurant ainsi que la configuration de la zone de libre-accès et les liaisons qu'elle entretient avec les autres fonctions de la Bibliothèque Cantonale Universitaire ;
- les liens et les ruptures entre les projets d'extension et le bâtiment actuel, en termes architecturaux, fonctionnels et symboliques ;
- la représentativité des projets, par le geste architectural et par la répartition spatiale des différentes affectations ;
- la prise en compte de l'exploitation continue du bâtiment existant lors des travaux d'extension.

Après discussion, le jury procède à un premier tour d'élimination, et décide d'éliminer les projets suivants :

N°	DEVISE
1	AZTECA
3	LA COLLINE DU TOPOGRAPHE
4	QUID
6	TRIMÈRE AUTOTROPHE
8	MUNCH
11	PAPYRUS
12	UNIVERS
14	PIERRE DE ROSETTE
16	LA MAIN QUI PENSE
17	SAVOIR ET VOIR... VOIR ET MANGER
19	I5O88G9G
20	LA BANANE 2.0
23	TIP TOP
25	COSINUS
27	TAPIS VOLANT
29	HELIOS
31	L'UNIVERS
34	AGORA
36	THESAURUS
38	MN-1
39	TRANSPARENCES
41	MAKARA
42	COUP DE COMPAS
43	OEKILIBRA
44	SÉRIF
45	ADOSSÉE CANOPÉE EMBRASSANT NATURE ET DES GENS

49	LUMIÈRES BORÉALES
50	BIBLIOPLUS
51	SÉRENDIPITÉ

Lors du tour de repêchage, le jury procède à un nouvel examen du projet suivant :

N°	DEVISE
44	SÉRIF

Après discussion, le jury décide de repêcher ce projet.

Après une prise de connaissance plus en profondeur de l'ensemble des vingt-quatre projets encore en lice, le jury procède à un second tour d'élimination et décide d'écarter les projets suivants :

N°	DEVISE
5	LE MURMURE DES CIMES
7	LA BANANE ET LE NUAGE
10	ROTONDE
15	UNISSON
24	LA JONCTION
26	LA BANANE ET LA TOUR - OU LE PETIT ROQUE
30	GILDA
32	TALLY ME BANANA
33	DESSINE-MOI UN MOUTON
35	SAMMELURIUM
37	5323530
40	COCCHIN
44	SÉRIF
46	NAPOLÉON & JOSÉPHINE
48	DITTO
52	BACKUP

Un tour de repêchage est effectué. Aucun projet n'est repêché.

4.3.2 Session du 17 et 18 novembre

Expertise des projets

Les huit projets encore en lice font l'objet d'un examen approfondi par les spécialistes-conseils.

Leurs expertises portent sur les thèmes suivants :

- aménagements extérieurs – M. Patrick Arnold ;
- exploitation technique du bâtiment – M. José Hernandez ;
- prise en compte des directives du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation – Mme Karin Gallaty Baldi ;
- environnement et physique du bâtiment – M. Manuel Bauer ;
- ingénierie civile – M. Martin Bornand ;
- économie de la construction – M. Pierre-André Chevalley.

Le résultat des expertises est restitué par les spécialistes-conseils aux membres du jury, qui ont la possibilité de poser toutes les questions qu'ils jugent nécessaires à la compréhension des projets et des analyses.

Mme Nadja Maillard propose par ailleurs une analyse des textes établis par les candidats, et décrit la manière dont leurs auteurs expriment l'architecture.

Classement des projets

A l'issue de ces expertises, le jury procède à un tour complet des huit projets encore en lice et en relève les points forts et les points faibles.

Les considérations des utilisateurs, en termes de qualité et de fonctionnalité des espaces, ainsi que la force des propositions architecturales sont évaluées pour chaque projet.

A l'issue des délibérations, et après avoir passé en revue encore une fois toutes les propositions, le jury procède au choix du projet lauréat et au classement définitif.

A l'unanimité, le jury décide de désigner le projet lauréat suivant :

N°	DEVISE
21	ABAKA

Le jury établit le classement des projets :

N°	DEVISE	RANG
2	LAC LÉMAN VU DE DORIGNY	2 ^e rang
22	SILENCE... ON TOURNE	3 ^e rang
28	ARCA NOE	4 ^e rang
47	EPIDAURE	5 ^e rang
13	ARIS	6 ^e rang
9	DISCO VOLANTE	7 ^e rang
18	ARC EN TERRE	8 ^e rang

Liste des prix

La somme globale des prix du concours s'élève à CHF 380 000.– HT, que le jury décide de répartir comme suit :

N°	DEVISE	RANG	MONTANT
21	ABAKA	1 ^{er} rang	90 000.– HT
2	LAC LÉMAN VU DE DORIGNY	2 ^e rang	70 000.– HT
22	SILENCE... ON TOURNE	3 ^e rang	60 000.– HT
28	ARCA NOE	4 ^e rang	50 000.– HT
47	EPIDAURE	5 ^e rang	35 000.– HT
13	ARIS	6 ^e rang	30 000.– HT
9	DISCO VOLANTE	7 ^e rang	25 000.– HT
18	ARC EN TERRE	8 ^e rang	20 000.– HT

4.4 Recommandation du jury

Le jury recommande au maître de l'ouvrage de poursuivre l'étude du projet n°21 Abaka, dans une perspective de dialogue entre son auteur et les différents acteurs de ce projet.

Lors du développement du projet, le lauréat devra faire évoluer l'espace d'accueil en lien avec les utilisateurs et optimiser le raccordement constructif de l'extension avec le bâtiment existant, dans le respect du programme et du budget du concours.

4.5 Levée de l'anonymat

Après l'établissement du classement et l'attribution des prix, le président du jury procède à l'ouverture des enveloppes cachetées contenant les fiches d'identification des projets primés, en présence du jury, puis en collaboration avec l'étude de Me Rodondi, il lève l'anonymat des cinquante-deux projets.

4.6 Remerciements

Le jury salue la diversité des propositions, ainsi que la qualité avec laquelle les candidats ont intégré les données du programme au développement de leur projet.

Le jury remercie toutes les équipes pour leur engagement dans ce concours.

5. Approbation

Le présent rapport est approuvé par le jury le 23 novembre 2015.



EMMANUEL VENTURA
PRÉSIDENT DU JURY
ARCHITECTE CANTONAL, CHEF DE LA DIVISION STRATÉGIE
ET DÉVELOPPEMENT, ÉTAT DE VAUD, DFIRE-SIPAL



JEANNETTE FREY
DIRECTRICE BCU,
ÉTAT DE VAUD, DFJC-SERAC



CHANTAL OSTORERO
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, ÉTAT DE VAUD, DFJC-DGES



PR. DOMINIQUE ARLETTAZ
RECTEUR UNIL



PHILIPPE PONT
CHEF DU SERVICE SIPAL,
ÉTAT DE VAUD, DFIRE-SIPAL



GENEVIÈVE BONNARD
ARCHITECTE,
BW ARCHITECTES, MONTHÉY



ANDREAS BRÜNDLER
ARCHITECTE,
BUCHNER & BRÜNDLER AG, BASEL



PATRICK HEIZ
ARCHITECTE,
MADE IN, GENÈVE



JEAN-CLAUDE ALBERTIN
DIRECTEUR ADJOINT BCU,
ÉTAT DE VAUD, DFJC-SERAC



ARIANE BAECHLER
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
ÉTAT DE VAUD, DFJC-DGES



BENOÎT FRUND
VICE-RECTEUR UNIL



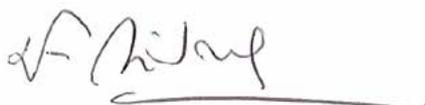
ÉDITH DEHANT
CHEFFE DE SECTION,
ÉTAT DE VAUD, DFIRE-SIPAL



KIMIO FUKAMI
ARCHITECTE, CHEF DE PROJET,
UNIL-UNIBAT



OLIVIER ANDREOTTI
ADJOINT DIVISION STRATÉGIE
ET DÉVELOPPEMENT,
ÉTAT DE VAUD, DFIRE-SIPAL

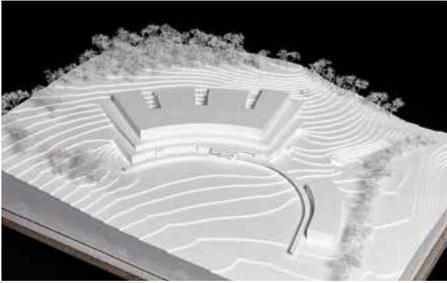


MARIE-FRANÇOISE BISBROUCK
EXPERTE BIBLIOTHÈQUES



FRANZ GRAF
ARCHITECTE, PROFESSEUR
AU LABORATOIRE TSAM, EPFL

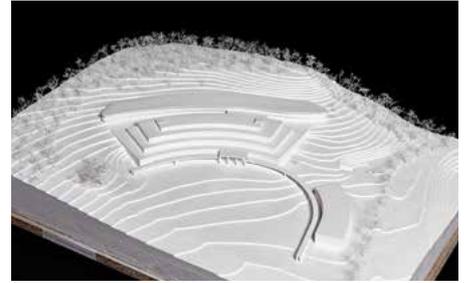
6. Levée de l'anonymat



1. AZTECA p.60
 GD ARCHITECTES SA NEUCHÂTEL
 2M INGÉNIEURIE CIVILE SA YVERDON-LES-BAINS
 TECNOSERVICE ENGINEERING SA MARTIGNY
 RDS SA, DÉPARTEMENT BIRD PRILLY
 ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 BIOL CONSEILS SA NEUCHÂTEL



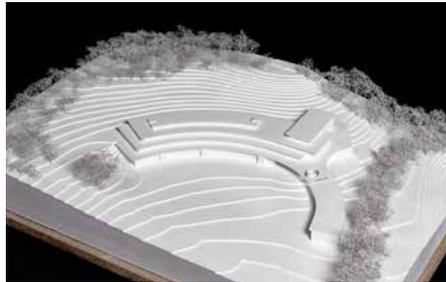
2. LAC LÉMAN VU DE DORIGNY p.28
 BUREAU A SÂRL GENÈVE
 INGENI GENÈVE SA CAROUGE
 WEINMANN ÉNERGIES SA ECHALLENS
 ARCHITECTURE ET ACOUSTIQUE SA GENÈVE
 MAB-INGÉNIEURIE SA MORGES



3. LA COLLINE DU TOPOGRAPHE p.61
 ACARCHITECTES A. CLERC ARCHITECTES FRIBOURG
 EDY TOSCANO SA VILLARS S/GLÂNE
 ÉNERGIE CONCEPT SA BULLE
 INGÉNIEURS-CONSEILS SCHERLER SA FRIBOURG
 PLANAIR SA YVERDON-LES-BAINS
 IGNIS SALUTEM SA ST-LÉGIER-LA CHIÉSAZ
 BCS ÉTUDES ET PLANIFICATION SA NEUCHÂTEL



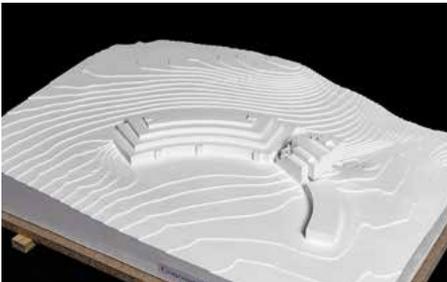
4. QUID p.62
 STUDIO D'ARCHITECTURE J-D. PASCHOUD PULLY
 GIACOMINI & JOLLIET INGÉNIEURS SA LUTRY
 AZ INGÉNIEURS LAUSANNE SA LAUSANNE
 EFFIN'ART SÂRL LAUSANNE
 ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 AUGUSTO CALONDER MARACON
 BIFF SA LAUSANNE



5. LE MURMURE DES CIMES p.63
 GALLETTI & MATTER ARCHITECTES LAUSANNE
 MP INGÉNIEURS CONSEILS SA CRISSIER
 H2 / HISCHI ENERGIE SA ET HURNI SA ÉCUBLENS
 D'SILENCE ACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 AUGUSTO CALONDER MARACON
 BIFF SA LAUSANNE



6. TRIMÈRE AUTOTROPHE p.64
 ATELIER NIV-O SA LAUSANNE
 CHABLOZ & PARTENAIRES SA LAUSANNE
 AZ INGÉNIEURS SA BULLE / LAUSANNE
 ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 FOG GÉO SÂRL LAUSANNE
 MAB-INGÉNIEURIE SA MORGES



7. LA BANANE ET LE NUAGE p.65
 PHILIPPE RAHM ARCHITECTES PARIS /FR
 BOLLINGER+GROHMANN SÂRL PARIS /FR
 INEX MONTREUIL /FR
 FRANCK BOUTTÉ CONSULTANTS PARIS /FR
 POINT D'ORGUE PANTIN /FR



8. MUNCH p.66
 AARS_ARCHITECTES MADRID /ES



9. DISCO VOLANTE p.48
 LYRA/LARA YVES REINACHER ARCHITEKTEN AG ZÜRICH
 WALT+GALMARINI AG ZÜRICH
 AMSTEIN+WALTHERT AG ZÜRICH



10. ROTONDE p.67
 HUGGENBERGERFRIES ARCHITEKTEN AG ZÜRICH
 SYNAXIS AG ZÜRICH
 AMSTEIN+WALTHERT AG ZÜRICH
 GARTENMANN ENGINEERING AG ZÜRICH
 HAGER PARTNER AG ZÜRICH



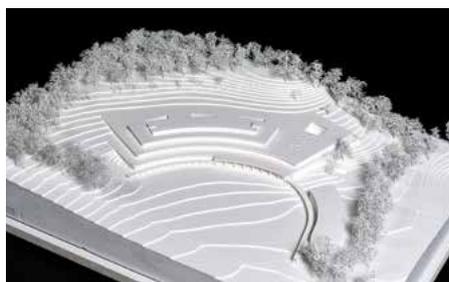
11. PAPYRUS p.68
 A CARRÉ ARCHITECTURE SA BUSSIGNY
 BEKA SÂRL LAUSANNE
 ECCO-VS DORÉNAZ
 RBL ARCHITECTURE PAYSAGÈRE GENÈVE



12. UNIVERS p.69
 RUPRECHT ARCHITEKTEN GMBH ZÜRICH
 WALT+GALMARINI AG ZÜRICH
 AMSTEIN+WALTHERT AG ZÜRICH
 GROLIMUND+PARTNER AG BERN
 MÜLLER ILLIEN LANDSCHAFTSARCHITEKTEN ZÜRICH



13. ARIS p.44
 JAN KINSBERGEN ARCHITEKT ZÜRICH
 DR. SCHWARTZ CONSULTING AG ZUG
 HOBLER ENGINEERING GMBH ZÜRICH
 MARTINELLI+MENTI AG LUZERN



14. PIERRE DE ROSETTE p.70
 BUTIKOFER DE OLIVEIRA VERNAY SÂRL
 + TEKHE SA LAUSANNE
 MUTTONI & FERNANDEZ, ING. CONSEILS SA ÉCUBLENS
 WEINMANN ÉNERGIES ECHALLENS
 EFFIN'ART SÂRL LAUSANNE
 ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 W+S LANDSCHAFTSARCHITEKTEN AG SOLOTHURN



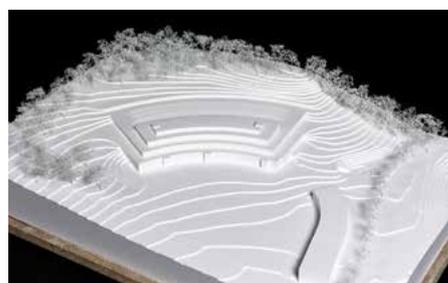
15. UNISSON p.71
 ARCHITRAM ARCHITECTURE ET URBANISME SA RENENS
 BUREAU D'INGÉNIEURS CIVILS D. WILLI SA MONTREUX
 WEINMANN ÉNERGIES SA ECHALLENS
 BETELEC SA VILLARS-SAINTE-CROIX



16. LA MAIN QUI PENSE p.72
 GROUPEMENT D'ARCHITECTES ATELIER JORDAN &
 COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES DELÉMONT
 BG INGENIEUR UND BERATER AG BAAR
 SUISELECTRA INGENIEURUNTERNEHMUNG AG BASEL



17. SAVOIR ET VOIR... VOIR ET MANGER p.73
 3A ARCHITECTES ASSOCIÉS MARSEILLE /FR
 SYNTESIS LA VALETTE DU VAR /FR
 GAMBA ACOUSTIQUE LABÈGE /FR



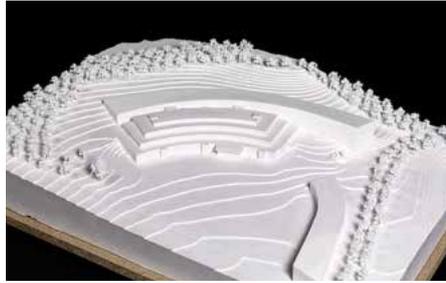
18. ARC EN TERRE p.52
 BERREL BERREL KRÄUTLER AG ZÜRICH
 SOLLERTIA INGÉNIEURS CIVILS EPFL ST-SULPICE
 AMSTEIN+WALTHERT AG ZÜRICH
 ASP LANDSCHAFTSARCHITEKTEN AG ZÜRICH



19. ISO88G9G

p.74

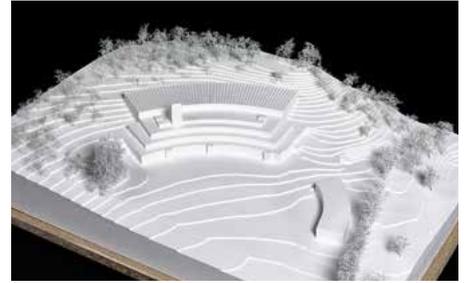
ANDREA MAFFEI ARCHITECTS S.R.L MILANO /IT
RAMBOLL LONDON /UK



20. LA BANANE 2.0

p.75

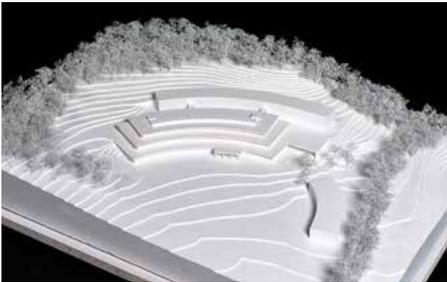
ERIK GIUDICE ARCHITECTURE PARIS /FR
EGIS BÂTIMENTS RHÔNE-ALPES LYON /FR
AAB – J. STRYJENSKI & H. MONTI SA GENÈVE
GAMBA ACOUSTIQUE LABÈGE /FR



21. ABAKA

p.24

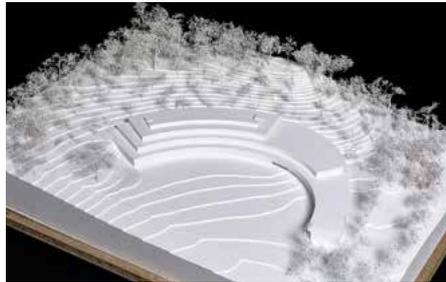
FRUEHAUF HENRY & VILADOMS LAUSANNE
SCHNETZER PUSKAS BASEL
RIEDWEG & GENDRE LE MONT-SUR-LAUSANNE
BA CONSULTING ÉPALINGES
INGÉNIEURS-CONSEILS SCHERLER SA LE MONT
EFFIN'ART SÂRL LAUSANNE
ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE



22. SILENCE... ON TOURNE

p.32

G. MANN & P. CAPUA MANN, ARCHITECTES LAUSANNE
CSD INGÉNIEURS SA LAUSANNE
WEINMANN ÉNERGIES SA ECHALLENS
BETELEC SA VILLARS-STE-CROIX
ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
WEBER+BRÖNIMANN AG BERN
ARTECO SA CHEXBRES



23. TIP TOP

p.76

LVPH ARCHITECTES SÂRL FRIBOURG
THOMAS JUNDT INGÉNIEURS CIVILS BERN
ÉNERGESTION SA CAROUGE
GARTENMANN ENGINEERING SA LAUSANNE



24. LA JONCTION

p.77

NARCH BARCELONE /ES
CONUS & BIGNENS SA LAUSANNE
INGÉNIEURS-CONSEILS SCHERLER SA LE MONT
RIEDWEG & GENDRE SA LE MONT-S/LAUSANNE
GARTENMANN ENGINEERING SA LAUSANNE
D'SILENCE ACOUSTIQUE SA LAUSANNE



25. COSINUS

p.78

LOCALARCHITECTURE LAUSANNE
THOMAS JUNDT INGÉNIEURS CIVILS SA FONTENETTE
SORANE SA ÉCUBLENS
ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE



26. LA BANANE ET LA TOUR OU LE PETIT ROQUE

p.79

AGPS ARCHITECTURE ZÜRICH
INGENI SA CAROUGE
AMSTEIN+WALTHERT GENÈVE SA GENÈVE
GRIESMEIER BAUMANAGEMENT WIL



27. TAPIS VOLANT

p.80

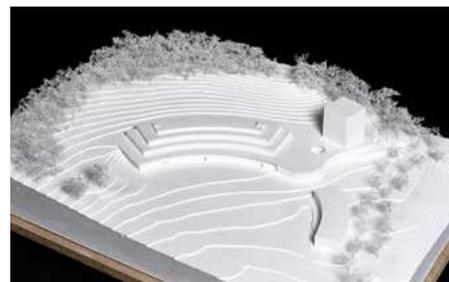
DÜRIG AG ZÜRICH
MWV BAUINGENIEURE AG BADEN
AMSTEIN+WALTHERT LAUSANNE SA LAUSANNE
STUDIO VULKAN ZÜRICH



28. ARCA NOE p.36
 LACROIX CHESSEX GENÈVE
 INGENI SA CAROUGE
 WEINMANN ÉNERGIES ECHALLENS
 INGÉNIEURS-CONSEILS SCHERLER SA LE MONT
 EFFIN'ART SÀRL LAUSANNE
 ACOUCONSULT GENÈVE



29. HELIOS p.81
 CAESAR ZUMTHOR ARCHITEKTEN GMBH BASEL
 WAM PLANER UND INGENIEURE AG BERN
 PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA LE MONT
 SORANE SA ÉCUBLENS
 GARTENMANN ENGINEERING SA LAUSANNE



30. GILDA p.82
 PONT 12 ARCHITECTES SA CHAVANNES-RENEUS
 AB INGÉNIEURS SA LAUSANNE
 CSD INGÉNIEURS SA CAROUGE
 D'SILENCE ACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 PASCAL HEYRAUD SÀRL NEUCHÂTEL



31. L'UNIVERS p.83
 MASSON TARSOLY ARCHITECTES LAUSANNE
 EDY TOSCANO SA LAUSANNE
 PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA LE MONT
 SORANE SA ÉCUBLENS
 ACUSTICA SÀRL AVENCHES
 CALONDER LANDSCAPE ARCHITECTURE MARACON



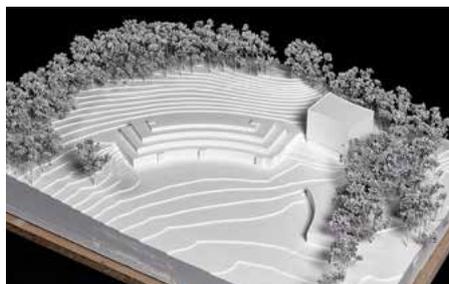
32. TALLY ME BANANA p.84
 LUSCHER ARCHITECTES SA LAUSANNE
 INGPHI SA LAUSANNE
 BG INGÉNIEURS CONSEILS SA LAUSANNE
 EFFIN'ART SÀRL LAUSANNE
 ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE



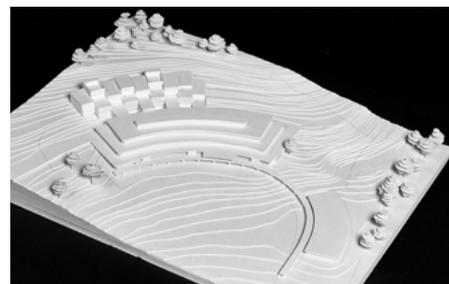
33. DESSINE-MOI UN MOUTON p.85
 MPH ARCHITECTES LAUSANNE
 THOMAS JUNDT INGÉNIEURS CIVILS SA FONTENETTE
 AMSTEIN+WALTHERT LAUSANNE SA LAUSANNE
 D'SILENCE ACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 MARCO DE FRANCESCO LAUSANNE



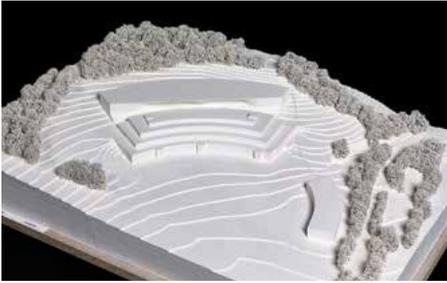
34. AGORA p.86
 ANA OTERO ARCHITEKTUR ZÜRICH
 RATIO BOIS SÀRL ÉCUBLENS
 AZ INGÉNIEURS LAUSANNE SA LAUSANNE
 GARTENMANN ENGINEERING SA LAUSANNE
 ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE



35. SAMMELURIUM p.87
 LUKAS LENHERR ARCHITEKTUR PEF SIA ZÜRICH
 WEBER INGENIEURBAU GMBH ESCHENBACH
 JAKOB FORRER AG BUCHRAIN
 BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH ZÜRICH
 KARDEX REMSTAR AG VOLKETSCHWIL



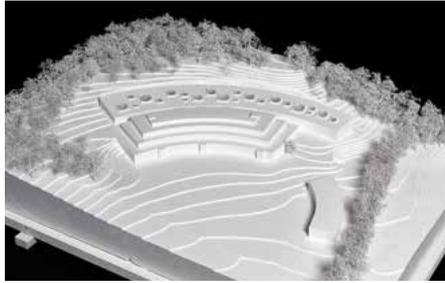
36. THESAURUS p.88
 ZVI HECKER ARCHITEKT BERLIN /DE
 PICHLER INGENIEURE GMBH BERLIN-MITTE /DE
 B4-PLAN INGENIEURGESELLSCHAFT GMBH BERLIN /DE
 MÜLLER – BBM BERLIN /DE



37. 5323530

p.89

ALA ARCHITECTS LTD HELSINKI /FL
RAMBOLL FINLAND LTD ESPOO /FL
THEATRE PROJECTS CONSULTANTS PARIS /FR
STOLTMALLIT ESPOO /FL
VIZARCH LTD ZIKA VRATISLAV BRNO /RT



38. MN-1

p.90

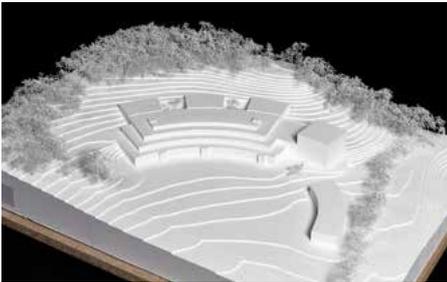
DL-C DESIGNLAB-CONSTRUCTION GENÈVE
BG INGÉNIEURS CONSEILS SA LAUSANNE



39. TRANSPARENCES

p.91

STUDIO MEYER E PIATTINI LAMONE
RUPRECHT INGEGNERIA SA LUGANO PAZZALLO
IFEC INGEGNERIA SA RIVERA
ELETTO CONSULENZE SOLCÀ SA LUGANO
OFFICINA DEL PAESAGGIO SAGL LUGANO



40. COCCHIN

p.92

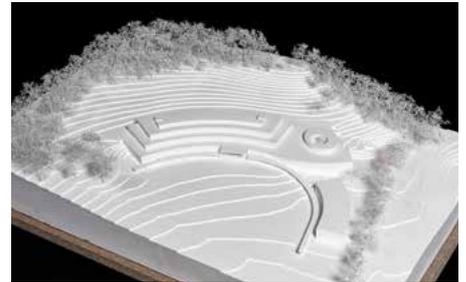
ESPOSITO+JAVET ARCH. ASSOCIÉS SA LAUSANNE
BOSS & ASSOCIÉS SA ÉCUBLENS
PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA LE MONT
SORANE SA ÉCUBLENS
ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
LOUIS RICHARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA ORBE
AEBISCHER & BOVIGNY ÉCLAIRAGISTES LAUSANNE



41. MAKARA

p.93

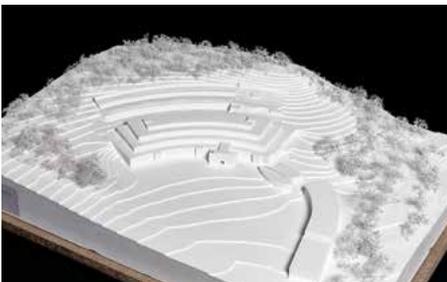
ANDRÉ CHÂTELAIN ARCHITEKT ZÜRICH
SCHNETZER PUSKAS INGENIEURE AG ZÜRICH
GRUENBERG+PARTNER AG ZÜRICH
RAUMANZUG GMBH ZÜRICH



42. COUP DE COMPAS

p.94

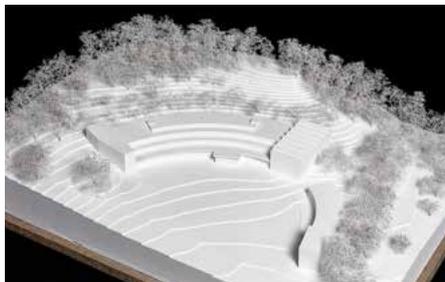
G. CORBAZ & P. OULEVAY ARCHITECTES SÀRL LAUSANNE
2M INGÉNIERIE CIVILE SA YVERDON-LES-BAINS
WEINMANN ÉNERGIES ÉCHALLENS
SORANE SA ÉCUBLENS
D'SILENCE ACOUSTIQUE SA LAUSANNE
MARY HOFMANN ARCHITECTE PAYSAGISTE LAUSANNE
BETELEC SA VILLARS-STE-CROIX



43. OEKILIBRA

p.95

DIMITRI LAÏOS ARCHITECTE THRAKOMAKEDONEL /GR
A. TOKATLIDIS METESYSM SA THESSALONIKI /GR
REM AUTOMATISMES SA GENÈVE
NIKOS PAPADOPOULOS SYMBOLI LTD ATHÈNES /GR
THEODORE TIMAGENIS PIRÉE /GR



44. SÉRIF

p.96

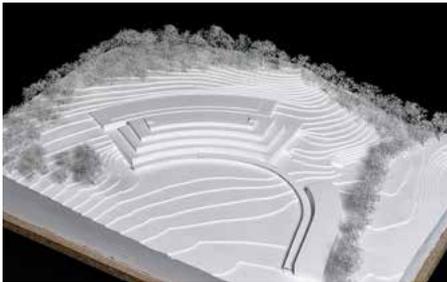
SAAS SÀRL CAROUGE
EDMS SA PETIT-LANCY
ÉNERGESTION SA CAROUGE
ARCHIWATT SÀRL CHÊNE-BOUGERIE
AAB – J. STRYJENSKI & A. MONTI GENÈVE
ATELIER GEORGES DESCOMBES GENÈVE



45. ADOSSÉE CANOPÉE

p.97

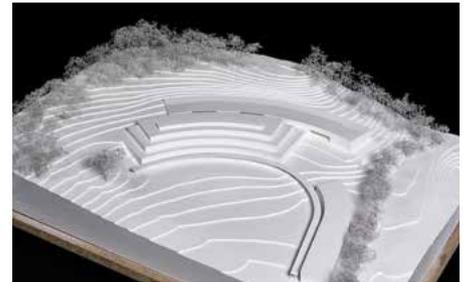
EMBRASSANT NATURE ET DES GENS
NOA NEW YORK /USA
BUROHAPPOLD ENGINEERING LONDON /UK



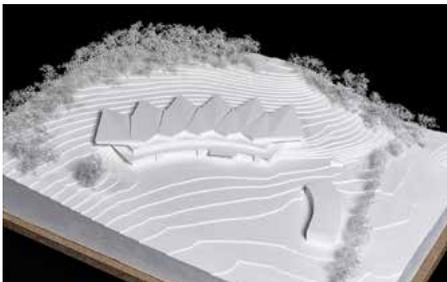
46. NAPOLÉON & JOSÉPHINE p.98
 ITTEN+BRECHBÜHL SA LAUSANNE
 MONOD-PIGUET + ASSOCIÉS SA LAUSANNE
 ENERGY MANAGEMENT SA PLAN-LES-OUATES
 D'SILENCE ACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 DUCHEIN SA VILLARS-SUR-GLÂNE
 MAB INGÉNIERIE SA MORGES



47. EPIDAURE p.40
 GROUP8 SÀRL CAROUGE
 INGENI SA CAROUGE
 BG INGÉNIEURS CONSEILS SA CHÂTELAINE
 BETELEC SA VILLARS-STE-CROIX
 ARCHIWATT SÀRL CHÊNE-BOUGERIE
 AAB – J. STRYJENSKI & A. MONTI GENÈVE



48. DITTO p.99
 CCHE ARCHITECTURE ET DESIGN SA LAUSANNE
 N. FEHLMANN INGÉNIEURS CONSEILS SA MORGES
 BG INGÉNIEURS CONSEILS SA LAUSANNE
 ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 INTERVAL PAYSAGE SÀRL CHAVANNES-PRÈS-RENEUS



49. LUMIÈRES BORÉALES p.100
 FORNET ARCHITECTES SÀRL LAUSANNE
 MUTTONI & FERNANDEZ, ING.-CONSEILS SA ÉCUBLENS
 AMSTEIN+WALTHERT LAUSANNE SA LAUSANNE
 ACOUSTICAL ENG. AND RESEARCH SÀRL LAUSANNE
 YCO PARTNER SÀRL MURAZ



50. BIBLIOPUS p.101
 MANGEAT-WAHLEN ARCHITECTES ASSOCIÉS SÀRL NYON
 MUTTONI & FERNANDEZ, ING.-CONSEILS SA ÉCUBLENS
 TECSAN BUREAU D'ÉTUDE SANITAIRE VILLY-SUR-OLLON
 LOUIS RICHARD-INGÉNIEURS CONSEILS SA ORBE
 ÉNERCONSEIL SA VEVEY
 D'SILENCE ACOUSTIQUE SA LAUSANNE



51. SÉRENDIPITÉ p.102
 DREIER FRENZEL SÀRL LAUSANNE
 STRUCTURAME GENÈVE
 ÉNERCONSEIL SÀRL VEVEY
 ACOUSTICAL ENG. AND RESEARCH SÀRL LAUSANNE
 ZANETTI INGÉNIEURS-CONSEILS PETIT-LANCY
 MATTHIEU JACCARD LAUSANNE



52. BACKUP p.103
 ZO2ARCHITECTES LAUSANNE
 NICOD INGÉNIEURS CIVILS SA ORBE
 BASLER & HOFMANN GROUP MORAT

7. Classement

21. ABAKA	1ER RANG	90 000.- HT	47. EPIDAURE	5E RANG	35 000.- HT
FRUEHAUF HENRY & VILADOMS LAUSANNE SCHNETZER PUSKAS BASEL RIEDWEG & GENDRE LE MONT-S/LAUSANNE BA CONSULTING ÉPALINGES INGÉNIEURS-CONSEILS SCHERLER SA LE MONT-S/LAUSANNE EFFIN'ART SÂRL LAUSANNE ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE MAURUS SCHIFFERLI LANDSCHAFTSARCHITEKT BERN			GROUP8 SÂRL CAROUGE INGENI SA CAROUGE BG INGÉNIEURS CONSEILS SA CHÂTELAINÉ BETELEC SA VILLARS-STE-CROIX ARCHIWATT SÂRL CHÊNE-BOUGERIE AAB – J. STRYJENSKI & A. MONTI GENÈVE		
02. LAC LÉMAN VU DE DORIGNY	2E RANG	70 000.- HT	13. ARIS	6E RANG	30 000.- HT
BUREAU A SÂRL GENÈVE INGENI GENÈVE SA CAROUGE WEINMANN ÉNERGIES SA ECHALLENS ARCHITECTURE ET ACOUSTIQUE SA GENÈVE MAB-INGÉNIERIE SA MORGES			JAN KINSBERGEN ARCHITEKT ZÜRICH DR. SCHWARTZ CONSULTING AG ZUG HOBLER ENGINEERING GMBH ZÜRICH MARTINELLI+MENTI AG LUZERN		
22. SILENCE... ON TOURNE	3E RANG	60 000.- HT	09. DISCO VOLANTE	7E RANG	25 000.- HT
GRAEME MANN & PATRICIA CAPUA MANN, ARCHITECTES EPFL FAS SIA LAUSANNE CSD INGÉNIEURS SA LAUSANNE WEINMANN ÉNERGIES SA ECHALLENS BETELEC SA VILLARS-STE-CROIX ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE WEBER+BRÖNIMANN AG BERN DANIEL SCHLAEPFER LAUSANNE ARTECO SA CHEXBRES			LYRA / LARA YVES REINACHER ARCHITEKTEN AG ETH SIA ZÜRICH WALT+GALMARINI AG ZÜRICH AMSTEIN+WALTHERT AG ZÜRICH		
28. ARCA NOE	4E RANG	50 000.- HT	18. ARC EN TERRE	8E RANG	20 000.- HT
LACROIX CHESSEX GENÈVE INGENI SA CAROUGE WEINMANN ÉNERGIES ECHALLENS INGÉNIEURS-CONSEILS SCHERLER SA LE MONT-S/LAUSANNE EFFIN'ART SÂRL LAUSANNE ACOUCONSULT GENÈVE			BERREL BERREL KRÄUTLER AG ZÜRICH SOLLERTIA GROUPE D'INGÉNIEURS CIVILS EPFL ST-SULPICE AMSTEIN+WALTHERT AG ZÜRICH ASP LANDSCHAFTSARCHITEKTEN AG ZÜRICH		

ARCHITECTE
FRUEHAUF HENRY & VILADOMS
GUILLAUME HENRY
CLAUDIUS FRUEHAUF
CARLOS VILADOMS

COLLABORATEURS
CHRISTOPHER EL HAYEK
JÔELLE CRUCHON

ADRESSE
CHEMIN RENU 2
1005 LAUSANNE

INGÉNIEUR CIVIL
SCHNETZER PUSKAS BASEL
KEVIN RAHNER

PROJET LAURÉAT / PREMIER RANG

21. ABAKA

Urbanisme

Soucieux de maintenir le caractère paysager, modeste et discret de la bibliothèque universitaire, le projet occupe uniquement l'arrière du bâtiment existant. Epousant parfaitement l'arc de cercle, le nouveau volume, qui n'est pas perceptible depuis le sud, conserve ainsi pour la bibliothèque de Cocchi le rôle de façade principale en direction du lac. La nouvelle bibliothèque reste ainsi totalement inscrite dans l'idée d'un amphithéâtre paysager qui s'étire de la forêt au lac.

Le nouveau volume, aussi discret soit-il depuis le sud, n'est cependant pas invisible au nord : bien que partiellement enterré, il propose une nouvelle façade arrière, une ouverture sur la forêt. L'extension ressort suffisamment du terrain pour créer une limite volumétrique claire, sans ambiguïté entre la surface de toiture et le terrain naturel.

Astuce élégante du projet, une tourelle périscopique permet de signaler au sud la présence du monde qui se situe à l'arrière de l'existant. Au travers d'un élément sculptural clair et marquant, les architectes proposent une contribution contemporaine au rapport entre la bibliothèque et le grand paysage du lac et des montagnes. Un signal clair que malgré sa discrétion, la nouvelle bibliothèque ose s'affirmer comme un signal à l'entrée d'un site universitaire en pleine mutation.

Architecture

L'intervention proposée par les architectes s'articule autour d'un concept spatial simple et clair. La volumétrie générale en éventail est directement reprise de la géométrie circulaire de la bibliothèque existante. Venant s'adosser à la bibliothèque actuelle, aucune surface extérieure interstitielle ne vient troubler le jeu : la nouvelle bibliothèque est un seul corps solidaire et continu.

Une nouvelle entrée permet de rejoindre les salles de lecture, au travers d'un couloir monumental à l'échelle de cette importante machine du savoir. Coiffé du périscope qui le baigne de lumière, ce couloir en cascade met en scène la pente du site pour amener les lecteurs au cœur de leur outil de travail.

Le nouveau volume abrite un espace intérieur unique, continu et généreux. Baigné de lumière zénithale, l'atmosphère introvertie y est propice à l'étude. Véritable temple de lecture, l'espace est organisé en terrasses intérieures qui rappellent indirectement que la bibliothèque se situe sur l'une des plus belles pentes du site universitaire.

Si la clarté du concept ne fait pas de doute, le jury pense que la mise en place de moyens constructifs plus modestes et moins héroïques serait au bénéfice d'une architecture plus évidente dans le contexte paysager de ce programme universitaire. La bibliothèque doit être un instrument avant d'être un monument.

Programme

Si le concept programmatique est généralement clair, le rôle du couloir central doit impérativement être précisé et renforcé.

Cet élément ne peut pas que relier deux points comme c'est le cas actuellement, il doit regrouper dans et autour de lui tous les éléments liés à la distribution performante et au contrôle efficace de la bibliothèque : contrôle des flux, gestion de l'acoustique dans la salle de lecture, accès handicapés, liaisons latérales et intermédiaires – autant de questions qui touchent ce cordon de circulation et qui devront être développées en étroite collaboration entre architecte et exploitants. Ce couloir ne peut pas être qu'un espace de transition contemplative : il doit devenir le catalyseur central de l'instrument, qui permettra d'assurer un fonctionnement optimal de l'ensemble de l'édifice.

En résumé, le jury salue une proposition architecturale engagée, simple et cohérente. Bien que discrète, l'extension ne se cache pas. Un projet qui laisse entrevoir que la nouvelle bibliothèque restera un lieu unique sur le site universitaire. Empreint d'une forte identité, cet instrument restera un générateur d'inspiration pour de nombreuses générations d'étudiants.

Technique

Le concept structurel est parfaitement informé. Toutefois la toiture de l'extension, qui repose sur les structures du bâtiment actuel, nécessite en l'état des renforcements importants au niveau des colonnes et des fondations existantes.

L'expertise énergétique et environnementale informe que le projet est satisfaisant. L'orientation et la forme des vitrages en toiture feront l'objet de toute l'attention nécessaire pour un confort thermique et un niveau d'éclairage exemplaire.

Du point de vue de l'exploitation, le projet est jugé satisfaisant.

Les aménagements paysagers proposés correspondent aux attentes du groupe Parcs et Jardins de l'UNIL.

L'évaluation économique montre que le coût du projet est légèrement supérieur à la cible budgétaire fixée par le maître de l'ouvrage.

INGÉNIEUR C/V

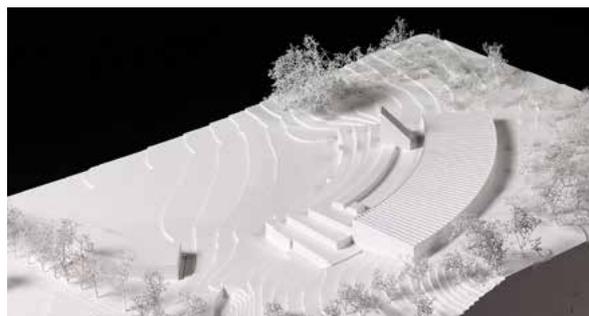
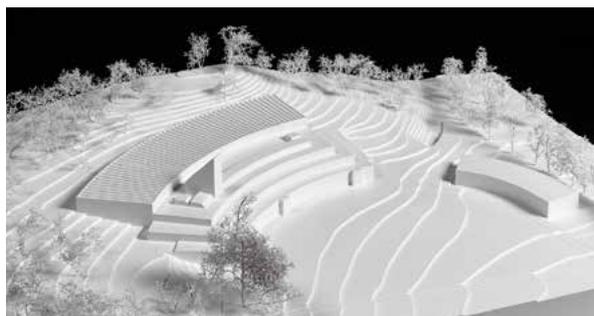
RIEDWEG & GENDRE LE MONT
ALAIN ROBERT
HUGUES CHALLES
FABIO SCIRÉ CALABRISOTTO
YANN BURKHARD
CATHERINE BAILLY

INGÉNIEUR E, SÉCURITÉ

SCHERLER SA LE MONT-S/LAUSANNE
PATRICE STEINER
JEAN-MARC FERMAUD
NICOLAS TIREFORD
HERWAN SEAC'H
CARMELO ARCORIA

MARC MUSY

STÉPHANE VERNEZ
DOMINIQUE GORI
PHILIPPE DAVID
JONATHAN STEINER
LUIS RODRIGUES
LAURE CORBAZ

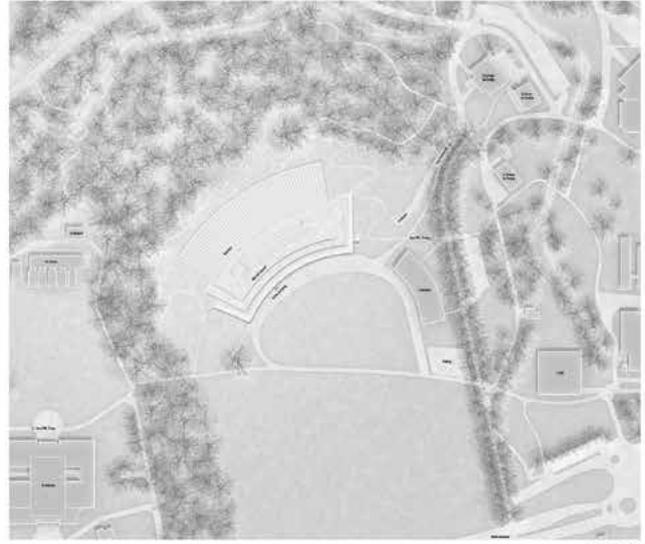


21. ABAKA

INGÉNIEURS
BA CONSULTING ÉPALINGES
ALAIN BURRI

INGÉNIEUR PHYSIQUE DU BÂTIMENT
EFFIN'ART SÂRL LAUSANNE
DOMINIQUE CHUARD

ACOUSTICIEN
ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
VICTOR DESARNAULDS
BLAISE ARLAUD
DIMITRI MAGNIN

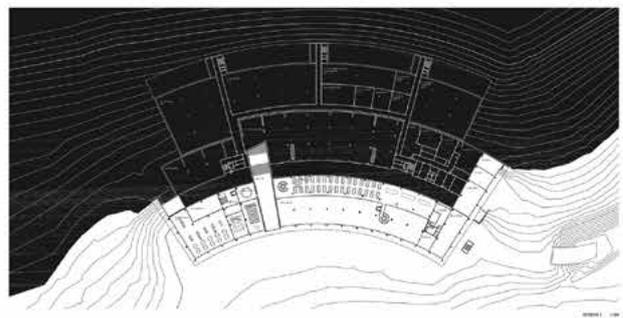
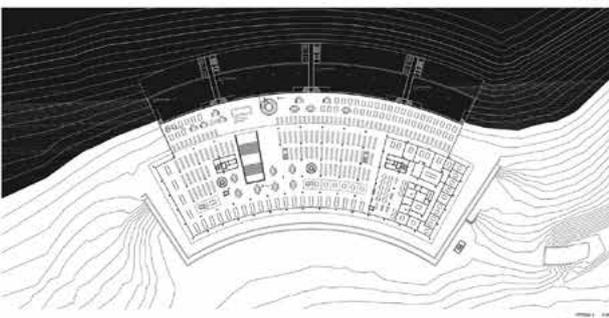
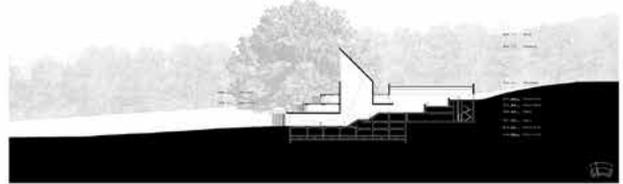
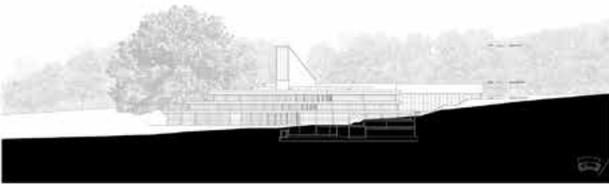
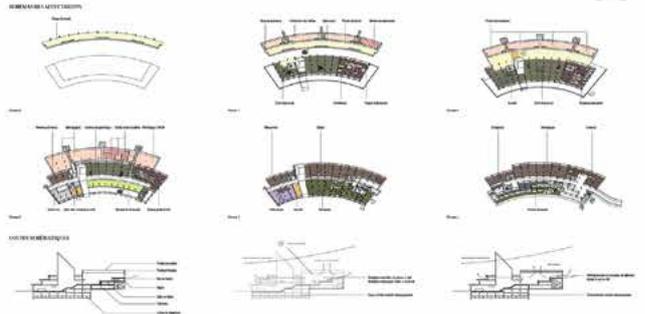
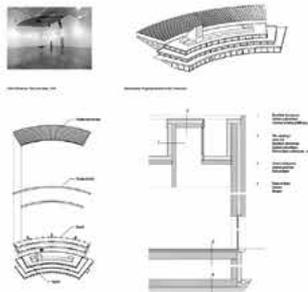


ANCIENNE
L'ancien stade de football de la ville de Lausanne, construit en 1931, est devenu un lieu de mémoire et de patrimoine. Sa démolition a permis de libérer un terrain de 100 000 m² pour la construction d'un nouveau stade de football et d'un complexe sportif polyvalent. Le projet a été initié en 2008 et a été financé par la ville de Lausanne et le canton de Vaud.

PROJET
Le projet consiste en la construction d'un nouveau stade de football et d'un complexe sportif polyvalent. Le stade de football, d'une capacité de 30 000 places, est le cœur du projet. Il est entouré de zones de verdure et de zones de stationnement. Le complexe sportif polyvalent comprend une salle de sport, une piscine, une salle de conférence et des bureaux.

CONCEPT
Le concept architectural est basé sur la notion de « stade ouvert ». Le stade est conçu comme un espace public qui peut être utilisé pour des événements sportifs, culturels et sociaux. Le toit du stade est conçu pour être une surface verte et une zone de stationnement. Le complexe sportif polyvalent est conçu pour être un lieu de vie et de travail.

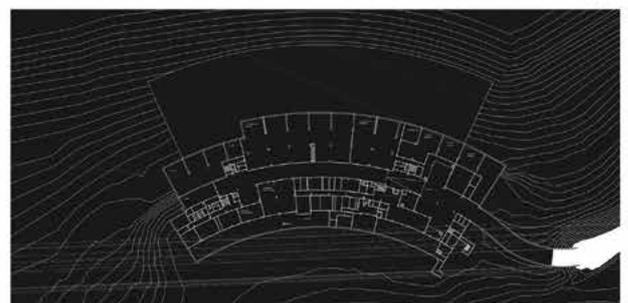
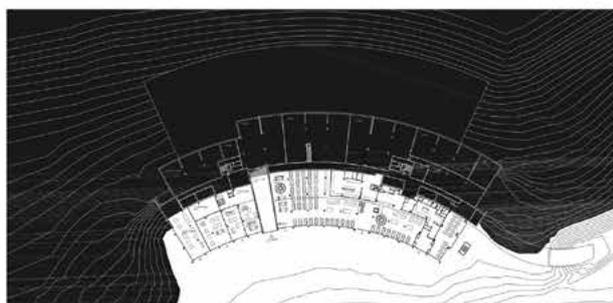
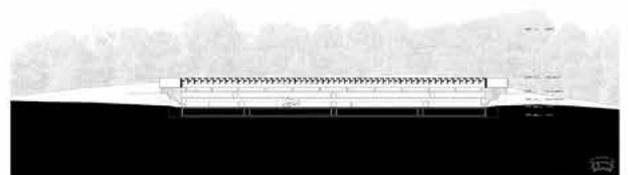
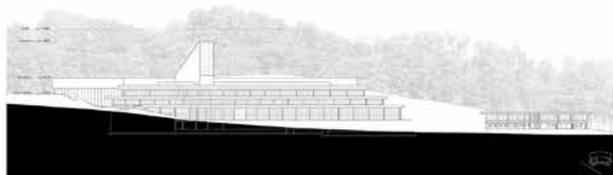
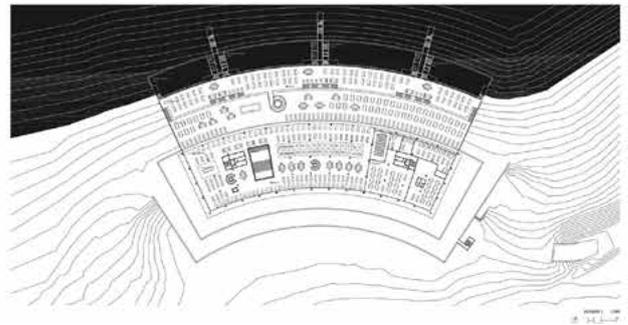
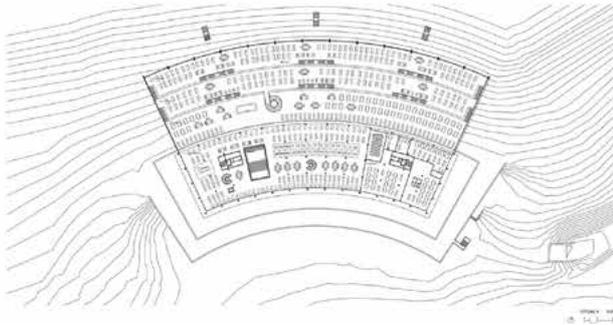
STRUCTURE
La structure du stade est en acier et béton. Le toit est en acier et verre. Le complexe sportif polyvalent est en béton et acier.



LOUIS KAEPELI
CHRISTOPHE CURCHOD
THOMAS JUGUIN
RONAN FÉCELIER
CHRISTIANE GLAUSER

PAYSAGISTE
MAURUS SCHIFFERLI
LANDSCHAFTSARCHITEKT BERN
AURÉLIE BARRAL

PREMIER RANG / 27



ARCHITECTE
BUREAU A SÀRL
LEOPOLD BANCHINI
DANIEL ZAMARBIDE

COLLABORATEURS
GONÇALO FRIAS
CARINE PIMENTA

ADRESSE
RUE DE GRENUS 12
1201 GENÈVE

INGÉNIEUR CIVIL
INGENI SA CAROUGE
JÉRÔME POCHAT
MARAC WALGENWITZ
FRANCESCO GALBIATI

DEUXIÈME RANG

2. LAC LÉMAN VU DE DORIGNY

Urbanisme

L'extension de la bibliothèque prend forme dans un nouveau bâtiment clairement détaché de l'existant. Sorte de pavillon monumental, l'extension s'inscrit toutefois sans compromis dans l'idée générale mise en place pour ce site par Cocchi : celle d'un amphithéâtre paysager qui s'étire de la forêt au lac.

Reprenant la géométrie circulaire proposée par l'édifice principal, le volume est peu profond, formant un écran en étroite relation avec le rideau de forêt à l'arrière. Au travers de cette minceur significative, l'édifice ne laisse aucun doute, même à distance, sur son appartenance à un programme spécifique et singulier. Et affiche dans le même temps l'évolution dynamique du site universitaire.

Architecture

La séparation volumétrique très claire se poursuit dans l'interprétation programmatique du projet. L'extension abrite exclusivement les salles de lecture. Souhaitant offrir au plus grand nombre les qualités d'une place de travail avec vue, les plateaux sont le résultat de la multiplication de ce principe.

Dans la perspective d'une bibliothèque « instrument » plus que « monument », ce projet instrumentalise la place de travail du lecteur comme élément déterminant l'ensemble de l'architecture.

Conscient du risque lié au fait de proposer une « boîte en verre » pour l'activité de lecture (apport de lumière directe), mais aussi aux effets climatiques (surchauffe), les architectes développent un principe de brise-soleil intégré à la façade. L'enveloppe devient une grille, un filtre qui au-delà des aspects performatifs détermine l'image entière des façades de cette extension.

Programme

Si le concept programmatique de séparation de l'existant et de l'extension est clair, l'entrée et la liaison entre les deux entités n'ont pas convaincu le jury. La situation de l'entrée du complexe n'est pas évidente. Le couloir de liaison est un goulet minimal peu adapté à la circulation intensive entre les deux bâtiments. La gestion et le contrôle des flux entre ces deux édifices est problématique, sans l'intégration de surfaces complémentaires. Le jury aurait souhaité voir plus qu'un simple voisinage entre deux édifices étroitement associés. Si la séparation spatiale est claire, sa mise en place fonctionnelle ne l'est pas et implique une forte limitation de la flexibilité évolutive.

Technique

Le concept structurel est d'une grande clarté. Sa mise en œuvre s'avèrerait compliquée de par la forme élancée du bâtiment qui est peu favorable à la reprise des efforts sismiques et par le choix des auteurs d'imaginer une structure dite froide.

L'expertise énergétique et environnementale informe que le projet est satisfaisant. La qualité thermique de l'enveloppe est toutefois affaiblie par la faible compacité du bâtiment, par la matérialité des façades ainsi que par les raccords thermiques complexes avec la structure porteuse extérieure.

Du point de vue de l'exploitation, le projet est jugé satisfaisant malgré l'absence de verticalité technique.

INGÉNIEUR C/V/S/E/PHYSIQUE

WEINMANN ENERGIES SA ECHALLENS
CÉDRIC HALDIMANN
BERNARD KRIEG
LUKAS FAORO
ALESSANDRO CALLEA
CÉLINE GRANGE
ENRIQUE ZURITA

ACOUSTICIEEN

ARCHITECTURE ET ACOUSTIQUE SA
GENÈVE
FRANCK SAPIN
STÉPHANE BERCET
NICOLAS GALLAUD
FRANCK MUGNIER
ANTOINE KERBASTARD

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

MAB-INGÉNIERIE SA MORGES
GIUSEPPE FAGGION
JEAN-CLAUDE GHIDELLI
FRANCO MAGISTRIS
JUAN EDUARDO IBARRA
DAVID REIST
ALEXANDER LIEBLANG



ARCHITECTE

GRAEME MANN & PATRICIA CAPUA MANN,
ARCHITECTES EPFL FAS SIA
GRAEME MANN
PATRICIA CAPUA MANN

COLLABORATEURS

FEDERICO ALMACEGUI
ROMAIN GROS
LENNART HARBICH
FELIX CASPARY

ADRESSE

CHEMIN MONRIBEAU 2,
1005 LAUSANNE

INGÉNIEUR CIVIL

CSD INGÉNIEURS SA LAUSANNE
DANIEL DOUSSE

TROISIÈME RANG

22. SILENCE... ON TOURNE

Urbanisme

L'extension de la bibliothèque prend forme dans un nouveau volume détaché de l'existant. Sous la forme d'une couche supplémentaire légèrement décalée latéralement et d'une excroissance ponctuelle plus basse à l'est du nouveau volume, l'extension s'inscrit dans l'idée générale prévue pour ce site par Cocchi : l'amphithéâtre paysager allant de la forêt au lac.

Reprenant la géométrie circulaire proposée par l'édifice principal, le nouveau volume hors-sol à l'arrière se tient à distance du bâtiment existant, créant une sorte d'interstice extérieur entre les deux étages supérieurs des bâtiments. Maintenant la discrétion volumétrique générale de la bibliothèque de Cocchi, la principale nouveauté est la création d'une entrée à l'est donnant sur une petite place publique.

Le jury n'a pas été entièrement convaincu par la création d'une entrée périphérique et sur l'arrière pour l'ensemble d'un édifice organisé dans sa longueur. Le rôle essentiel de la « rue » extérieure disposée sous les arcades au sud de la bibliothèque devient secondaire : un simple lien de liaison au restaurant et non plus le passage menant à l'entrée du complexe multifonctionnel. Par ailleurs, la création de la place à l'est est un choix qui a également interpellé le jury.

Architecture

Les nouvelles parties de bâtiment reprennent dans l'ensemble l'approche horizontale et linéaire de la bibliothèque existante, mais leur matérialisation avec une double peau en verre les différencie clairement. Si la distinction entre les deux interventions a été bien accueillie, la pertinence de la façade en verre proposée n'a pas convaincu le jury. D'une part dans le rapport entre la simplicité et modestie de la façade Cocchi et celle d'un volume très lisse et technique. Mais aussi pour toutes les questions posées par l'usage du verre pour l'activité de lecture – avec des stores qui seraient baissés en quasi permanence.

A l'intérieur, les nouveaux espaces de lecture présentent trop peu de qualités propres au site ou au programme de bibliothèque. Sans véritable générosité volumétrique, les salles pourraient être celles de nombreuses surfaces administratives en « open space ». La vue sur l'arrière d'un autre bâtiment au travers d'un interstice sans qualification claire est peu attractive. Et le regard sur l'arrière vers la forêt est trop peu thématique pour apporter une qualité supplémentaire.

Programme

Si d'une manière générale le programme fonctionne globalement, le plan et la coupe apportent peu de moments forts que l'on est en droit d'attendre dans un édifice public au programme aussi spécifique. La position de l'entrée, arrière et excentrée, a soulevé le doute du jury. Il en est de même pour l'accès aux étages qui se fait par un escalier sans grande générosité compte tenu des flux très importants de cette infrastructure universitaire, ou encore pour l'étroitesse des couloirs de distribution directement liés à cette nouvelle entrée.

Technique

Le concept structurel est jugé satisfaisant. Le projet constructif est rationnel.

L'expertise énergétique et environnementale informe que le projet ne répond pas aux exigences requises par le cahier des charges. La proposition d'une façade double peau n'est pas convaincante.

Du point de vue de l'exploitation, le projet est jugé satisfaisant.

Les aménagements paysagers proposés correspondent aux attentes du groupe Parcs et Jardins de l'UNIL.

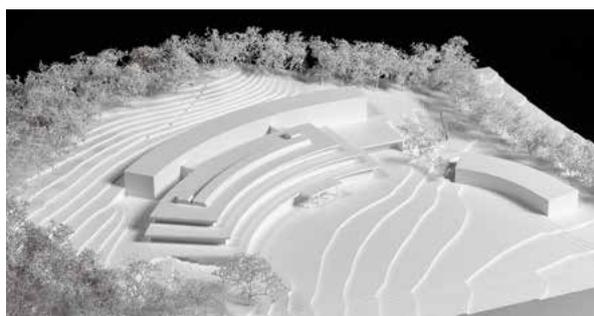
L'évaluation économique montre que le projet est dans la cible budgétaire fixée par le maître de l'ouvrage.

INGÉNIEUR C/V/S/PHYSIQUE
WEINMANN ENERGIES SA ECHALLENS
ENRIQUE ZURITA

INGÉNIEUR E
BETELEC SA VILLARS-STE-CROIX
MARCO SAVONA

ACOUSTICIEN
ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
VICTOR DESARNAULDS

TROISIÈME RANG / 33



ARCHITECTE

LACROIX CHESSEX
HIÉRONYME LACROIX
SIMON CHESSEX

COLLABORATEURS

GRÉGOIRE MARTIN
CELIA LASERNA
GABRIELA PRATAS
DONIKA ALIDEMI

ADRESSE

RUE DES CORDIERS 4
1207 GENÈVE

INGÉNIEUR CIVIL

INGENI SA CAROUGE
GABRIELE GUSCETTI

QUATRIÈME RANG

28. ARCA NOE

Urbanisme

Conservant vers l'avant la volumétrie discrète et modeste de la bibliothèque universitaire, l'extension occupe l'arrière du bâtiment existant. Reprenant le gabarit supérieur de la bibliothèque de Cocchi, le nouveau volume n'est pas perceptible depuis le sud et permet ainsi à la bibliothèque existante de jouer le rôle de façade principale côté lac. La thématique de l'amphithéâtre paysager allant de la forêt au lac est maintenue en l'état, sans aucune marque de changement au sud du bâtiment.

L'extension affirme par contre sa présence et son identité au nord : avec un volume et des ouvertures généreuses sur l'arrière, elle propose une nouvelle façade en direction de la forêt. Ainsi l'extension ressort clairement du terrain pour créer une limite volumétrique sans ambiguïté entre la surface de toiture et le terrain naturel.

Architecture

Le trait dominant du projet se situe dans l'univers intérieur qu'il propose. Partant de l'idée d'arc de cercle présente dans la grande courbe de Cocchi, le projet s'applique à intégrer plusieurs éléments géométriques qui rappellent cette courbe : plusieurs patios intérieurs, mais aussi les arcades en façades, reprennent l'idée d'un univers où les arcades structurelles et décoratives participent à l'atmosphère du lieu.

Si cette approche a été développée de manière conséquente par les auteurs du projet, le jury n'a pas été convaincu par la pertinence de cette démarche dans le contexte de cette extension. Alors que le bâtiment de Cocchi présente une trame structurelle extrêmement efficace et ingénieuse, l'univers proposé autour de la thématique de l'arche semble guidée par une inspiration fortement maniériste et symboliste. Deux approches difficilement compatibles dans le même édifice sans créer plus de confusion que de clarté.

Programme

Si d'une manière générale le programme fonctionne, les seuls éléments qui ponctuent le plan de l'extension sont les cours intérieures, toutes de taille égale (à une exception près à l'étage supérieur). Sans hiérarchie ou élément fort dans la coupe également, le jury n'a pas été suffisamment séduit par les dalles nervurées ou autres éléments structurels arqués pour garantir à eux seuls une identité forte.

Technique

Le concept structurel est jugé satisfaisant. Les dalles nervurées et le réseau de sommiers cintrés qui composent les structures horizontales du projet sont néanmoins complexes.

L'expertise énergétique et environnementale informe que le projet est satisfaisant. Le concept climatique proposé est performant et adapté à l'affectation des espaces.

Du point de vue de l'exploitation, le projet est jugé satisfaisant. Le remplacement du local technique existant en sous-sol par du stockage de matériel est difficile.

Les aménagements paysagers proposés correspondent aux attentes du groupe Parcs et Jardins de l'UNIL.

L'évaluation économique montre que le coût du projet est légèrement supérieur à la cible budgétaire fixée par le maître de l'ouvrage.

INGÉNIEUR C/V/S

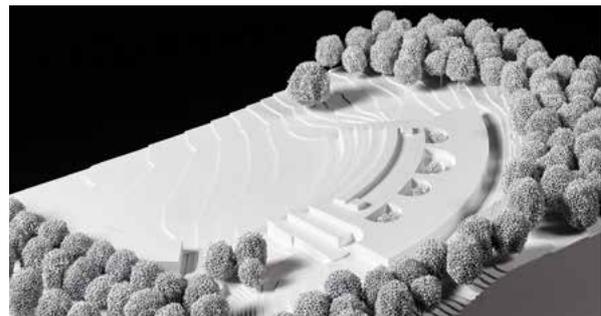
WEINMANN ENERGIES ECHALLENS
ENRIQUE ZURITA

INGÉNIEUR E

SCHERLER SA LE MONT-S/LAUSANNE
PATRICE STEINER
CARMELO ARCORIA
MARC MUSY
STÉPHANE VERNEZ

DOMINIQUE GORI

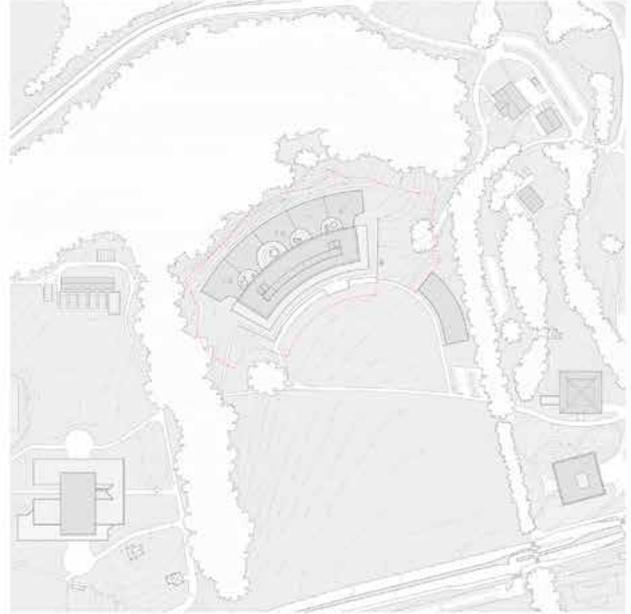
PHILIPPE DAVID
DAVID NICOD
JONATHAN STEINER
LUIS RODRIGUES
LAURE CORBAZX

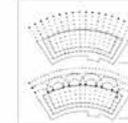


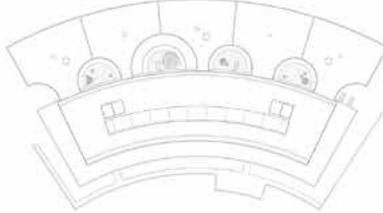
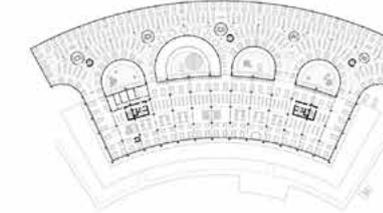
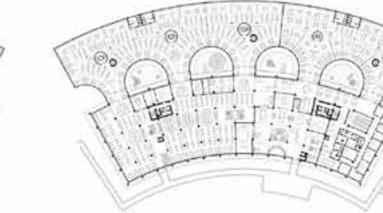
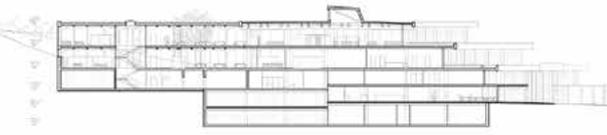
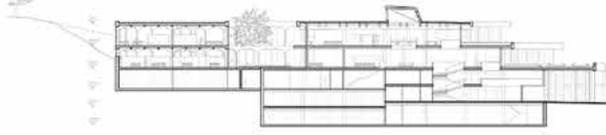
28. ARCA NOE

INGÉNIEUR PHYSIQUE DU BÂTIMENT
EFFIN'ART SÀRL LAUSANNE
DOMINIQUE CHUARD

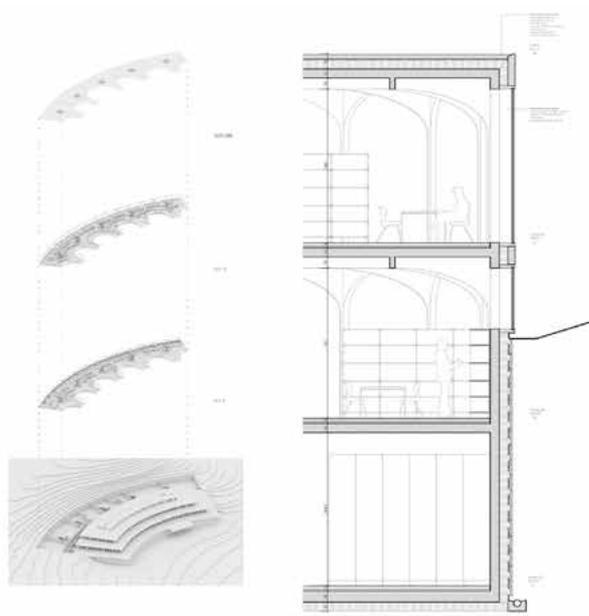
ACOUSTICIEEN
ACOUCONSULT GENÈVE
ROBERT BEFFA



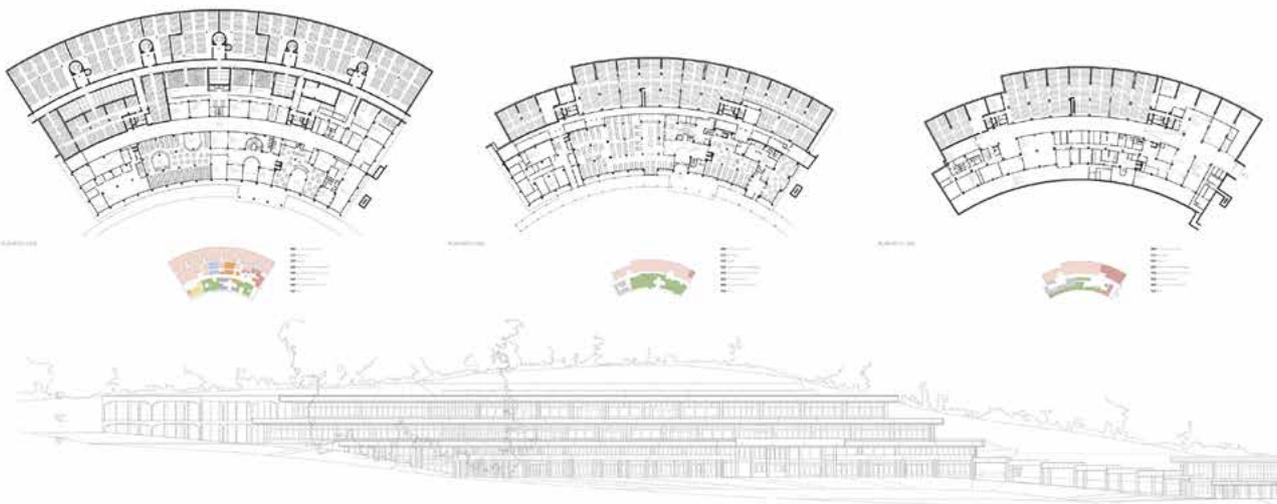
<p>DESCRIPTION</p> 	<p>DESCRIPTION</p> 	<p>DESCRIPTION</p> 	<p>DESCRIPTION</p> 	<p>DESCRIPTION</p> 	<p>DESCRIPTION</p> 	<p>DESCRIPTION</p> 	<p>DESCRIPTION</p> 
--	--	--	--	--	---	--	--





<p>SECTION 1-1</p> <p>Section 1-1 shows the building's profile, highlighting the curved structure and the internal layout. The drawing includes a small detail of the curved ceiling structure.</p>	<p>SECTION 2-2</p> <p>Section 2-2 shows the building's profile, highlighting the curved structure and the internal layout. The drawing includes a small detail of the curved ceiling structure.</p>	<p>SECTION 3-3</p> <p>Section 3-3 shows the building's profile, highlighting the curved structure and the internal layout. The drawing includes a small detail of the curved ceiling structure.</p>	<p>SECTION 4-4</p> <p>Section 4-4 shows the building's profile, highlighting the curved structure and the internal layout. The drawing includes a small detail of the curved ceiling structure.</p>	<p>SECTION 5-5</p> <p>Section 5-5 shows the building's profile, highlighting the curved structure and the internal layout. The drawing includes a small detail of the curved ceiling structure.</p>	<p>SECTION 6-6</p> <p>Section 6-6 shows the building's profile, highlighting the curved structure and the internal layout. The drawing includes a small detail of the curved ceiling structure.</p>	<p>SECTION 7-7</p> <p>Section 7-7 shows the building's profile, highlighting the curved structure and the internal layout. The drawing includes a small detail of the curved ceiling structure.</p>	<p>SECTION 8-8</p> <p>Section 8-8 shows the building's profile, highlighting the curved structure and the internal layout. The drawing includes a small detail of the curved ceiling structure.</p>
--	--	--	--	--	--	--	--



ARCHITECTE
GROUP8 SÀRL
TARRAMO BROENNIMANN
ADRIEN BESSON

COLLABORATEURS
OLIVIER FLEITH
OLGA WOZNIACKA
SYMA JIRABE
TERESA GUEDES

ADRESSE
RUE BAYLON 2BIS
1227 CAROUGE

INGÉNIEUR CIVIL
INGENI SA CAROUGE
MARC WALGENWITZ

CINQUIÈME RANG

47. EPIDAURE

Urbanisme

L'extension proposée par le projet occupe l'arrière du bâtiment de Cocchi, dans l'alignement latéral précis de la portion d'arc de cercle définie par la bibliothèque existante. Ainsi, le projet ne « déborde » pas latéralement, mais s'étend vers l'arrière. En complément, une nouvelle structure de toiture vient chapeauter et unifier l'ensemble dans un grand geste simple et clair.

Ainsi même si la volumétrie générale de la façade sud et augmentée, la thématique de l'amphithéâtre paysager est ainsi maintenue.

Grâce au grand geste de la toiture qui unifie le volume, l'extension n'est plus reconnaissable comme une adjonction : la nouvelle bibliothèque est un seul bâtiment, qui offre des façades claires et sans ambiguïté aussi bien à l'avant, à l'arrière que sur les côtés – une qualité globale et une proposition engagée qui ont plu au jury.

Architecture

L'univers intérieur s'inscrit dans la continuité directe (formelle, structurelle, fonctionnelle, matérielle) de l'architecture de Cocchi et pose peu de questions – une proposition déjà confirmée à l'usage.

L'intervention principale de ce projet est donc concentrée dans la proposition de nouvelle toiture. Cet élément devient ainsi capital dans la définition de l'identité et de la qualité des espaces qu'il propose. Une telle démarche passe donc inévitablement par le développement d'une superstructure – d'un ouvrage où architectes et ingénieurs travaillent main dans la main pour proposer un système duquel l'ensemble du projet s'inspire. Si le jury est séduit par l'idée, le peu de moyens mis en œuvre pour donner à la structure ce rôle fort et prédominant ont soulevé des interrogations. Plutôt que mettre en scène cette importante intervention, un habillage intérieur et extérieur assez banal réduit la force de la proposition initiale.

Programme

Le maintien de la mixité programmatique dans un même et unique volume a été appréciée par le jury.

Technique

Le concept structurel bien que clairement exprimé pose un certain nombre de problèmes. La substitution de la toiture et les charges additionnelles reportées sur les éléments porteurs existants impliquent une intervention lourde, difficilement compatible avec la continuité de fonctionnement de la bibliothèque.

L'expertise énergétique et environnementale informe que le projet est satisfaisant. Les concepts de chaud et de froid du projet sont performants ; l'éclairage zénithal, qui apporte une qualité de lumière au dernier étage, est nettement plus limité dans les niveaux inférieurs.

Du point de vue de l'exploitation, le projet est jugé satisfaisant. Les conditions d'accès et d'entretien en toiture restent à préciser.

Les aménagements paysagers proposés correspondent aux attentes du groupe Parcs et Jardins de l'UNIL.

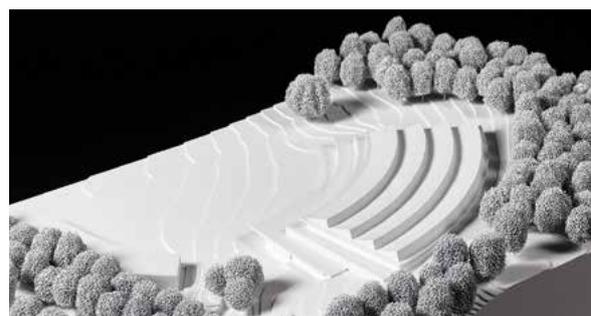
L'évaluation économique montre que le coût du projet est très supérieur à la cible budgétaire fixée par le maître de l'ouvrage.

INGÉNIEUR C/V/S
BG INGÉNIEURS CONSEILS SA
CHÂTELAINE
JEAN-BAPTISTE BRUNET

INGÉNIEUR E
BETELEC SA VILLARS-STE-CROIX
MARCO SAVONA

INGÉNIEUR PHYSIQUE DU BÂTIMENT
ARCHIWATT SÀRL CHÊNE-BOUGERIE
PETER HAEFELI

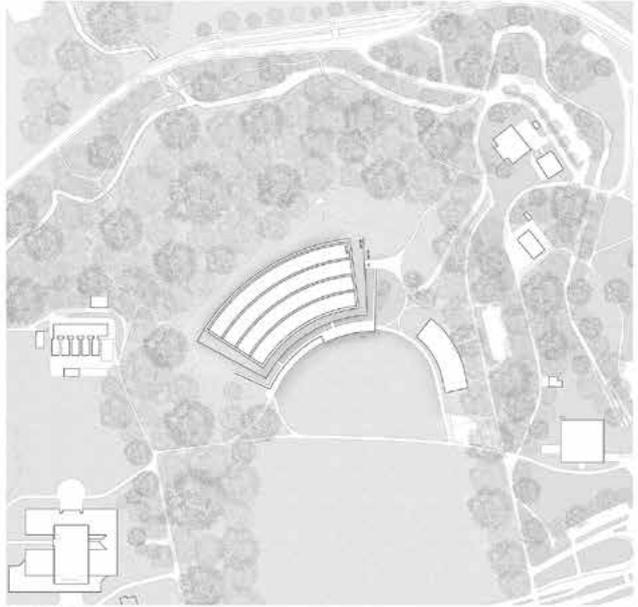
CINQUIÈME RANG / 41



47. EPIDAURE

ACOUSTICIEN
 AAB – J. STRYJENSKI & A. MONTI GENÈVE
 FLORIAN FAVRE
 WALTER KÖLLER

LUCIE HOUPLINE
 FLORENT ROMARY
 MATHILDE BEVILLARD



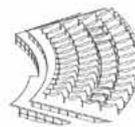
SALLE 1



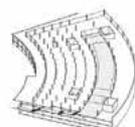
SALLE 2



SALLE 3

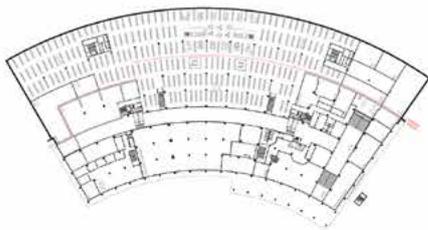


SALLE 4

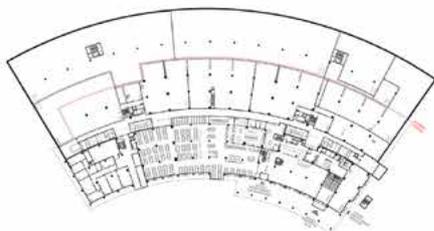


NOUVELLE SALLE 5

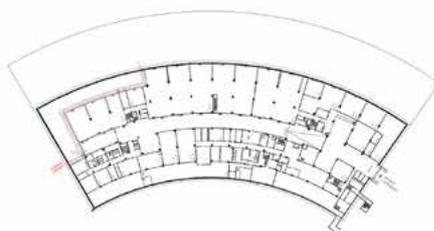
REPRODUCTION SITE D'ARCHITECTURE



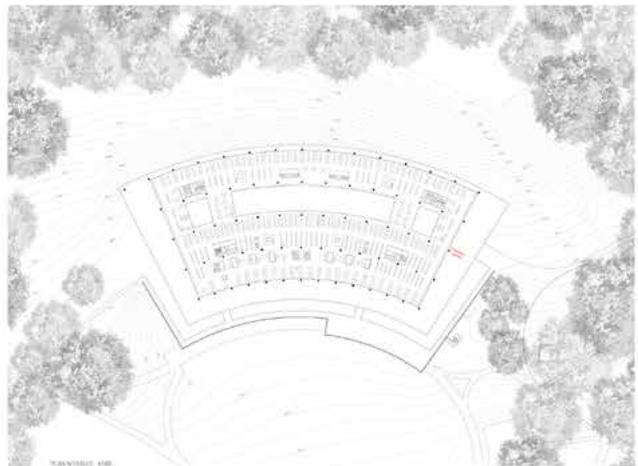
PLAN NIVEAU 100



PLAN NIVEAU 101



PLAN NIVEAU 102



PLAN NIVEAU 000



PLAN NIVEAU 103

ARCHITECTE
JAN KINSBERGEN ARCHITEKT
JAN KINSBERGEN

COLLABORATEURS
MARCEL MOONEN
GEORGIOS PAPOULIAS
SARA WIEDENBECK
JONAS NAUWELAERTZ DE AGÉ
SILVIA KOBEL
PETER HORNING

ADRESSE
FELDSTRASSE 133
8004 ZÜRICH

INGÉNIEUR CIVIL
DR. SCHWARTZ CONSULTING AG ZUG
NEVEN KOSTIC

SIXIÈME RANG

13. ARIS

Urbanisme

Un nouveau volume domine l'arrière du bâtiment de Cocchi et marque clairement une rupture entre l'existant et l'extension. Détaché spatialement, le cube adopte également une autre géométrie que celle engagée par l'arc de cercle de l'édifice au sud. S'élançant verticalement, l'édifice de verre transparent et lisse contraste avec l'horizontalité articulée du volume en terrasses qui se trouve à ses pieds.

De part sa présence monumentale face au lac, le cube de l'extension s'inscrit toutefois à sa manière dans l'idée générale mise en place sur le site par Cocchi : celle d'un amphithéâtre paysager qui s'étire de la forêt au lac. La différence marquée se concrétise dans la grandeur du geste, en contraste radical de la modestie et de la discrétion jusqu'alors intouchées. Le signal d'une ère nouvelle pour la bibliothèque est clairement affirmé par la présence dominante de cette extension.

Architecture

La séparation du programme en deux entités correspond à la rupture volumétrique très claire du projet. L'extension abrite les salles de lecture et un système de stockage mécanisé. Les étages de cette petite tour offre des plateaux libres, dégagant des postes de lecture avec une vue panoramique par dessus la bibliothèque actuelle. Toutefois, le contraste vide / plein entre les espaces avant et arrière, mais aussi à l'intérieur du nouveau volume, a paru trop schématique au jury.

La façade vitrée proposée a également soulevé les questions du jury. Une telle exposition pour un programme principal de lecture semble illusoire – dès lors la question de la protection solaire extérieure et de son impact déterminant sur l'architecture ne peut être évitée. Et le projet apporte peu de réponses convaincantes à cette question technique, centrale pour l'expression architecturale d'un tel cube de verre.

La liaison entre les deux entités, clairement mise en scène dans le projet, semble crédible pour garantir une gestion efficace des flux entre les différentes parties de bâtiment. Le couloir d'accès et le hall au pied de la tour sont de vrais espaces publics, dimensionnés à l'échelle des ambitions du programme universitaire.

Programme

Ouvrant sans retenue l'ère de la bibliothèque comme « monument », ce projet instrumentalise le stockage comme élément déterminant du projet, qui occupe de l'intérieur l'ensemble de la structure porteuse de l'extension – et ainsi participe à la définition des espaces intérieurs. Si elle est cohérente dans son approche, la géométrie « pyramidale » de la structure statique évidée a toutefois soulevé les interrogations du jury quant à la complète incapacité évolutive du principe mis en place. Pour un programme qui se veut « instrument », la soumission définitive du système de stockage à la géométrie très particulière de cette tour est une très forte contrainte.

Technique

Le concept structurel est jugé satisfaisant. Toutefois le niveau de sous-sol supplémentaire proposé augmente les terrassements et implique un rabattement de la nappe.

L'expertise énergétique et environnementale informe que le projet ne répond pas aux exigences requises par le cahier des charges. Le projet est très exposé aux risques de surchauffe, compte tenu de sa forme, de son exposition et de ses façades.

Du point de vue de l'exploitation, le projet est jugé satisfaisant.

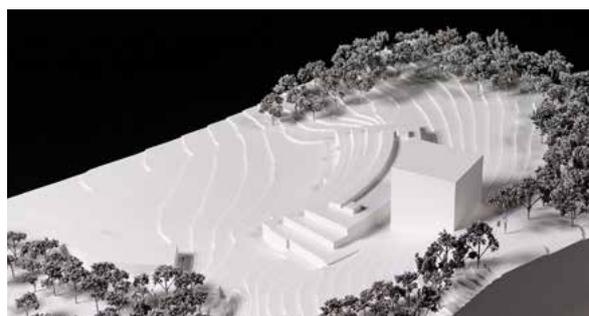
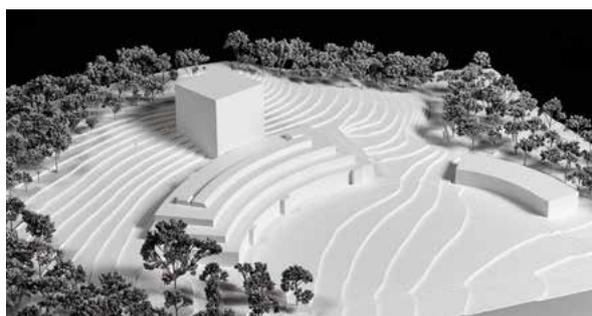
Les aménagements paysagers proposés correspondent aux attentes du groupe Parcs et Jardins de l'UNIL.

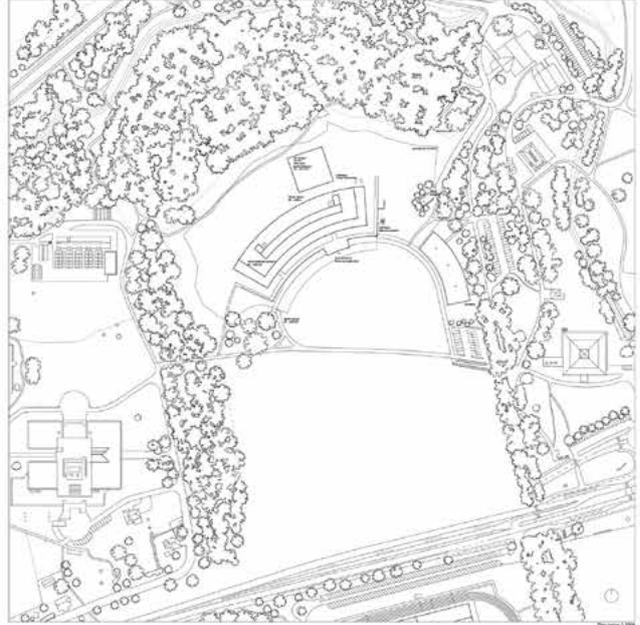
L'évaluation économique montre que le projet est dans la cible budgétaire fixée par le maître de l'ouvrage.

INGÉNIEUR C/V/S/E
HOBLER ENGINEERING GMBH ZÜRICH
ANDRÉ HOBLER

INGÉNIEUR PHYSIQUE DU BÂTIMENT
MARTINELLI+MENTI AG LUZERN
RIESKA DOMMANN

ACOUSTICIEN
MARTINELLI+MENTI AG LUZERN
RIESKA DOMMANN





Site

La situation géographique est un atout majeur car elle permet de profiter de la vue sur la ville et de la proximité avec les transports en commun. Le terrain est plat et offre une grande surface de construction. Les infrastructures existantes sont à prendre en compte pour l'intégration du nouveau bâtiment.

Contexte

Le projet s'inscrit dans un quartier en pleine expansion. Les infrastructures existantes sont à prendre en compte pour l'intégration du nouveau bâtiment. Le terrain est plat et offre une grande surface de construction. Les infrastructures existantes sont à prendre en compte pour l'intégration du nouveau bâtiment.

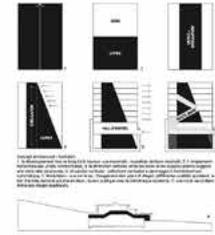


Programme

Le programme est défini par les besoins des utilisateurs. Il comprend des bureaux, des salles de réunion, des espaces de travail collaboratif, des espaces de détente et des espaces de stockage. Les exigences techniques sont également prises en compte.

Structure

La structure est conçue pour répondre aux exigences techniques et architecturales. Elle est basée sur un système de poteaux et de poutres. Les fondations sont adaptées au sol et aux conditions climatiques.

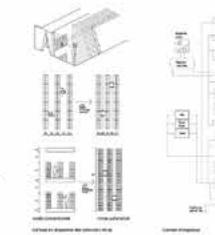


Environnement

Le bâtiment est conçu pour s'intégrer dans son environnement. Les matériaux utilisés sont durables et respectueux de l'environnement. Les espaces extérieurs sont aménagés pour offrir un cadre de vie agréable.

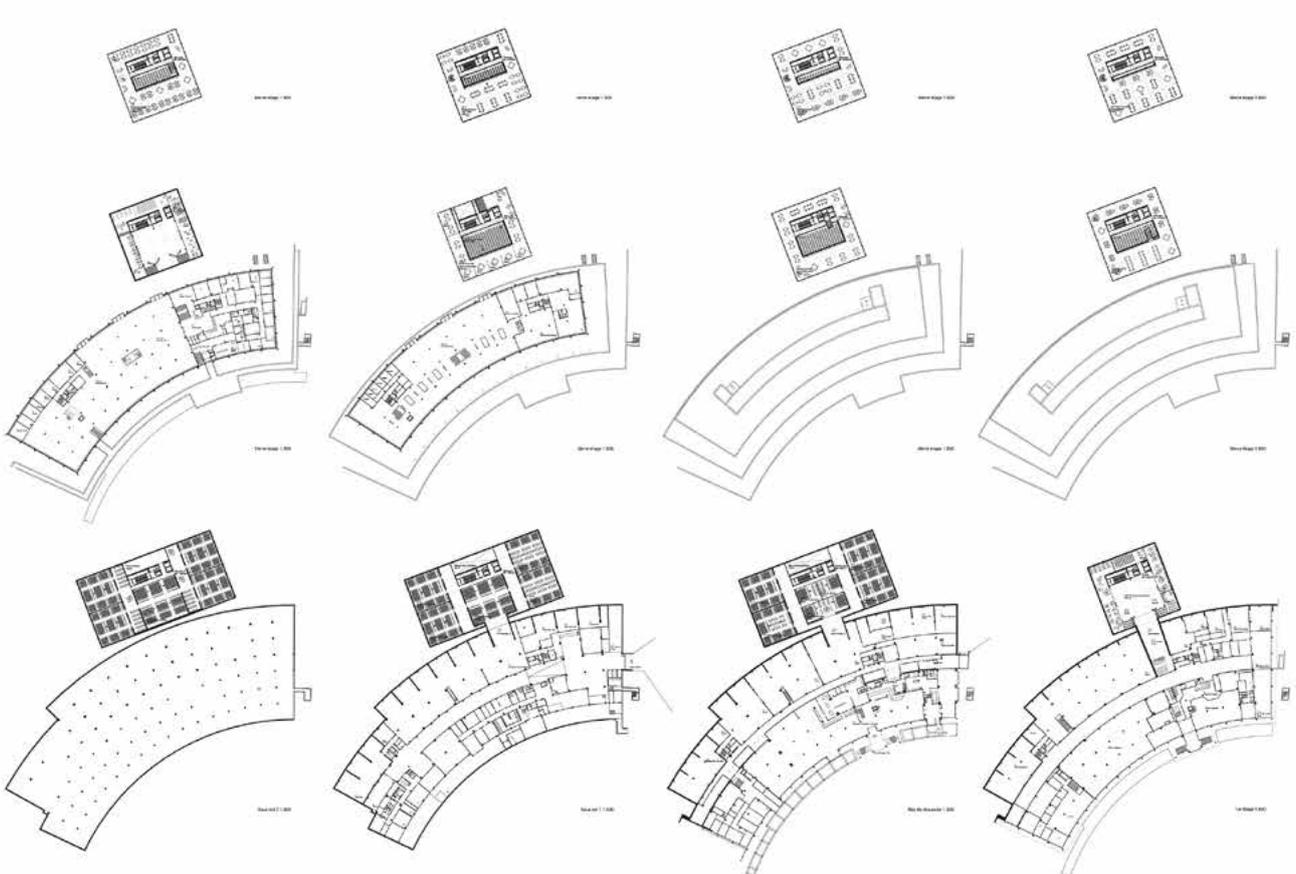
Énergie

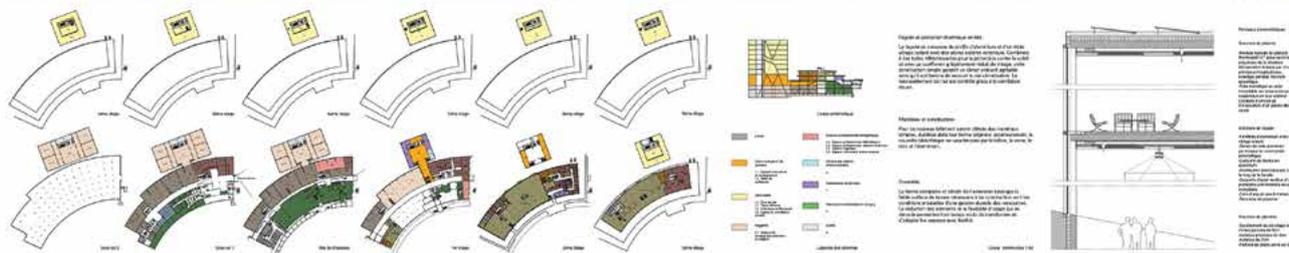
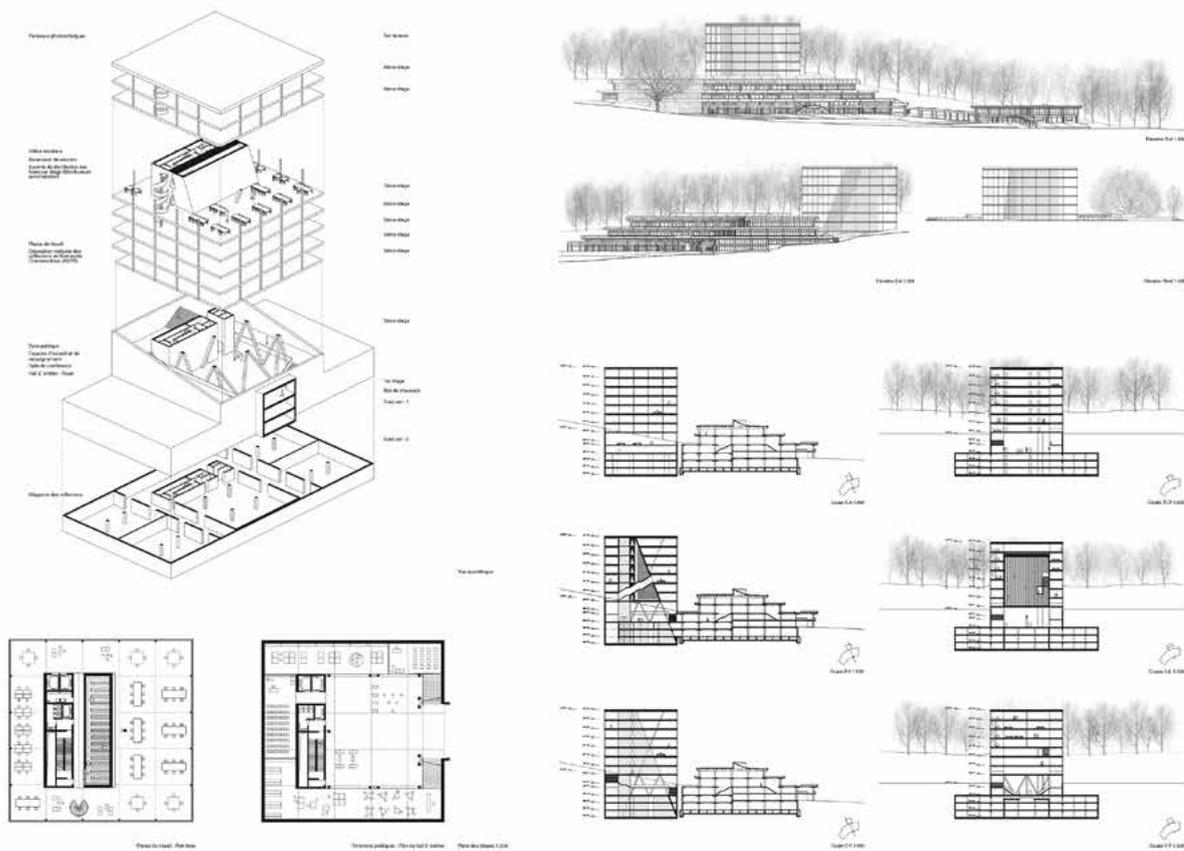
Le bâtiment est équipé d'un système de chauffage et de refroidissement performant. Les énergies renouvelables sont utilisées pour réduire la consommation d'énergie.



Conclusion

Le projet ARIS est une réussite. Il répond aux exigences techniques et architecturales tout en étant respectueux de l'environnement. Le bâtiment est devenu un modèle de qualité.





ARCHITECTE
LYRA / LARA YVES REINACHER
ARCHITEKTEN AG ETH SIA
YVES REINACHER
LARA REINACHER

COLLABORATEURS
CORINNE SPÄNI
MARTIN ZWAHLEN
LUKAS RYFFEL

ADRESSE
BLINZSTRASSE 39
8045 ZÜRICH

INGÉNIEUR CIVIL
WALT+GALMARINI AG ZÜRICH

SEPTIÈME RANG

9. DISCO VOLANTE

Urbanisme

L'extension de la bibliothèque se concrétise dans un nouveau bâtiment détaché de l'existant, mais qui s'inscrit clairement dans la continuité volumétrique et architecturale. Au travers d'une interprétation contemporaine presque mimétique du bâtiment existant, l'extension s'inscrit sans heurt dans l'amphithéâtre paysager proposé par le projet de Cocchi.

Reprenant la géométrie circulaire proposée par l'édifice principal, le nouveau volume hors-sol à l'arrière se tient à distance du bâtiment existant, aussi bien horizontalement (allée intérieure de toitures vitrées) que verticalement (le volume arrière étant détaché du sol). Tout en maintenant dans son ensemble la discrétion volumétrique générale de la bibliothèque, l'extension déborde légèrement à l'ouest pour offrir une ponctuation de la place libre autour du chêne Napoléon.

Architecture

La continuité de langage proposé entre les parties ancienne et nouvelle de la bibliothèque a semblé au jury une réponse crédible à la question de l'extension d'un ouvrage de qualité. Aussi bien du point de vue structurel, constructif ou organisationnel, l'ensemble présente une approche efficace – bien que peu surprenante ou innovante.

La principale problématique pour le jury s'est présentée dans la qualité des espaces intérieurs de la bibliothèque. L'ensemble des surfaces de lecture et de libre accès sont résolument trop sombres, sans qualités suffisantes pour créer une introspection généreuse et agréable.

Finalement, la qualité de l'espace extérieur situé sous le bâtiment administratif et autour des verrières a soulevé les interrogations du jury. Sans programme attribué, sans vue ou autre spécificité, ces surfaces résiduelles sont difficilement gérables.

Programme

Si la séparation des locaux administratifs fonctionne, elle reste toute de même une vraie question fondamentale dans une bibliothèque: séparer les utilisateurs des gestionnaires du lieu, ne plus offrir cette proximité entre les occupants « permanents » et les visiteurs de passage.

Dans cette même optique, le jury a également jugé problématique que le nouveau bâtiment qui marque l'extension de la bibliothèque n'abrite finalement qu'un simple programme administratif – une occasion manquée de participer activement au développement de la bibliothèque de demain.

Technique

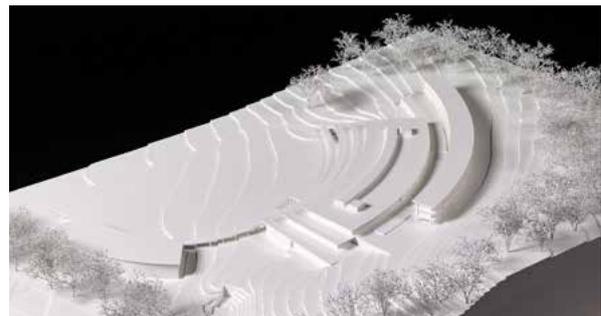
Le concept structurel est clair. La superposition locale des structures de l'extension avec le bâtiment existant n'implique pas de renforcements importants.

L'expertise énergétique et environnementale informe que le projet est satisfaisant. Néanmoins l'enveloppe thermique du projet est jugée peu performante en raison du vide en rez-de-chaussée, des façades entièrement vitrées et des ponts de froid liés à la structure porteuse extérieure.

Du point de vue de l'exploitation, le projet est jugé satisfaisant. Les surfaces techniques de l'extension restent à prévoir.

Les aménagements paysagers proposés correspondent aux attentes du groupe Parcs et Jardins de l'UNIL.

L'évaluation économique montre que le coût du projet est légèrement supérieur à la cible budgétaire fixée par le maître de l'ouvrage.



9. DISCO VOLANTE



1. Situazione

Il complesso sportivo è situato in un'area di grande valore paesaggistico e ambientale, caratterizzata da una morfologia collinare e da una vegetazione rigogliosa. L'obiettivo del progetto è integrare l'architettura con il paesaggio, rispettando l'ambiente e migliorando la qualità della vita della comunità.



2. Programma

Il programma prevede la costruzione di un impianto sportivo di grande capacità, dotato di strutture per la pratica sportiva, per la gestione delle competizioni e per l'accoglienza del pubblico. Il complesso sarà composto da un anfiteatro, da una sala polivalente, da una sala per spettacoli e da una sala per eventi.



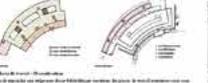
3. Strategie

Le strategie progettuali si basano su principi di sostenibilità e di integrazione con il territorio. Si privilegiano soluzioni che favoriscano l'uso dell'edificio e che contribuiscano al benessere della comunità.



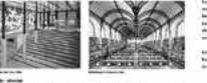
4. Descrizione

Il complesso è caratterizzato da una forma organica e fluida, che si integra perfettamente con il paesaggio circostante. L'architettura è ispirata dalle forme naturali e dalle tradizioni locali, creando un dialogo tra l'antico e il moderno.



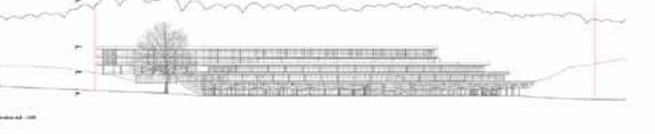
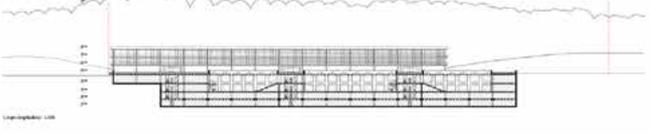
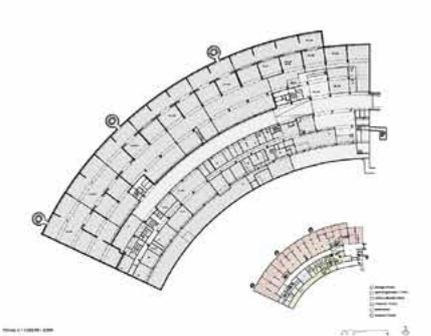
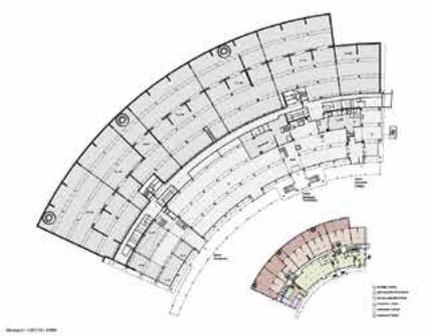
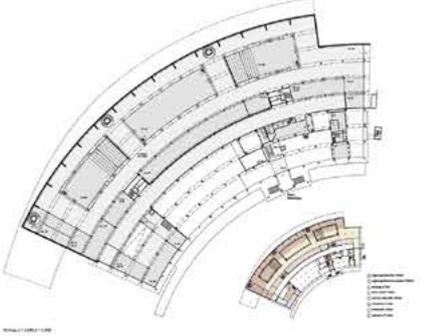
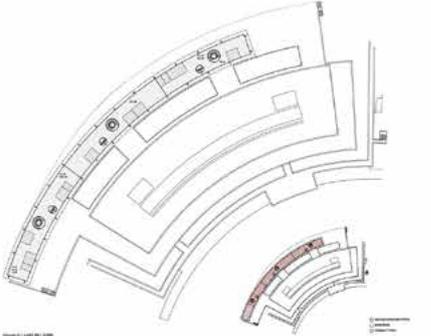
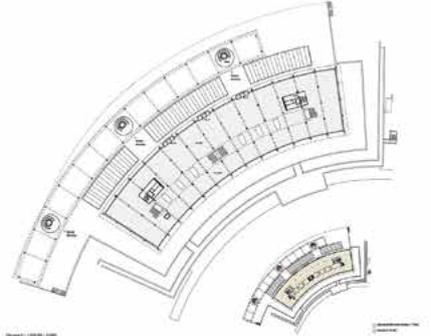
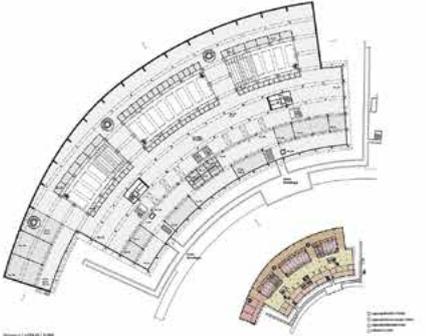
5. Materiali

Il progetto utilizza materiali naturali e sostenibili, come il legno e la pietra, per creare un ambiente caldo e accogliente. L'uso di questi materiali contribuisce alla riduzione dell'impatto ambientale dell'edificio.



6. Conclusioni

Il complesso sportivo è un esempio di architettura sostenibile e di integrazione con il territorio. Grazie alle strategie progettuali adottate, l'edificio è in grado di rispondere alle esigenze della comunità e di contribuire al benessere della città.



ARCHITECTE
BERREL BERREL KRÄUTLER AG
MAURICE BERREL
RAPHAEL KRÄUTLER

COLLABORATEURS
MARCEL FÄSSLER
NORBERT PASKO
THOMAS MERZ
SAMUEL HÄUSERMANN
JAIME RODRIGUEZ

ADRESSE
BINZSTRASSE 23
8045 ZÜRICH

INGÉNIEUR CIVIL
SOLLERTIA
GROUPE D'INGÉNIEURS CIVILS EPFL
ST-SULPICE
HAZEM CHARIF
THOMAS MIMOUNI

HUITIÈME RANG

18. ARC EN TERRE

Urbanisme

Modeste et discret, le projet occupe uniquement l'arrière du bâtiment existant. Adoptant l'arc de cercle de la bibliothèque actuelle, le nouveau volume, enterré, n'est perceptible depuis quasiment aucun point de vue. Ainsi c'est la bibliothèque de Cocchi qui conserve le seul rôle d'édifice marquant le territoire.

Bien que seulement partiellement enterrée sur l'arrière, l'extension ne propose pas de véritable nouvelle façade sur l'arrière – à l'exception d'une toiture végétalisée qui dévoile discrètement l'insertion de l'extension dans le terrain. La limite entre le bâti et le terrain naturel est volontairement floue – une approche qui a soulevé les doutes du jury.

Projet « camouflé », cette approche présente l'intérêt de ne pas remettre en question le potentiel du bâtiment existant dans ce site – mais évite également les opportunités urbanistiques de signaler le début d'une deuxième ère pour cette bibliothèque.

Architecture

De manière cohérente, le projet d'extension enterrée propose un univers introverti, dans la prolongation directe des espaces existants sur l'avant. Sans remettre en question les principes mis en place par Cocchi, ils ne les interprète pas non plus mais suggère avant tout le passage d'espaces éclairés frontalement à des surfaces bénéficiant de lumière zénithale.

Malgré une terminaison sculpturale convaincante pour un univers enterré, le jury a estimé que les volumes intérieurs et l'apport de lumière zénithale manquaient de générosité.

Programme

De la nature enterrée du projet découlent une quantité d'espaces borgnes dans les niveaux inférieurs, qui ne bénéficient pas d'assez de lumière : un vrai problème pour les membres du jury, qui auraient souhaité que cette approche introvertie soit développée plus généreusement pour permettre d'obtenir des espaces de vies et de travail générateurs d'inspiration.

Technique

Le concept structurel est correct. Toutefois, la nouvelle structure est superposée à celle du bâtiment actuel, et nécessite en l'état d'importants renforcements des colonnes et des fondations existantes.

L'expertise énergétique et environnementale informe que le projet est satisfaisant. Le projet est compact et présente une bonne stabilité climatique.

Du point de vue de l'exploitation, le projet est jugé satisfaisant. Des locaux techniques restent à prévoir dans l'extension.

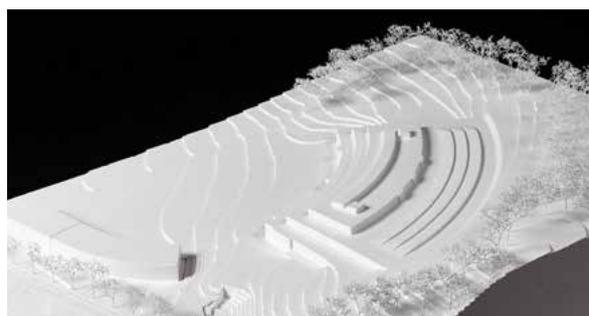
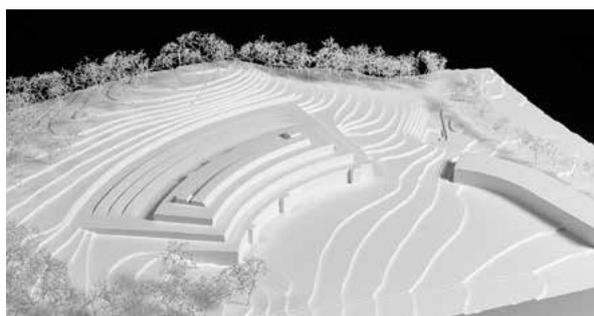
Les aménagements paysagers proposés correspondent aux attentes du groupe Parcs et Jardins de l'UNIL.

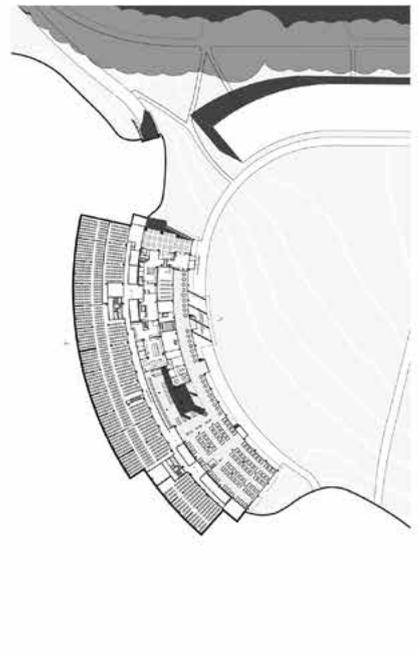
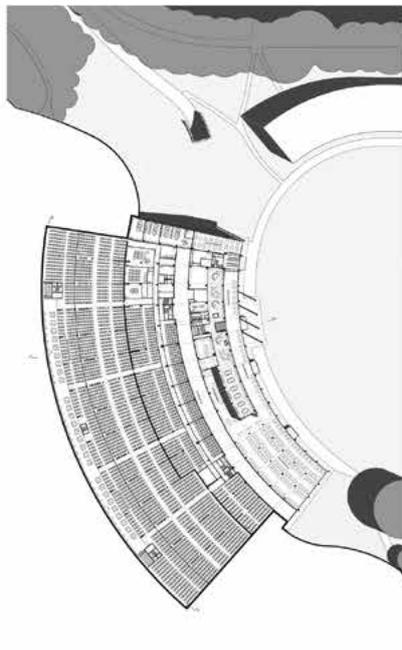
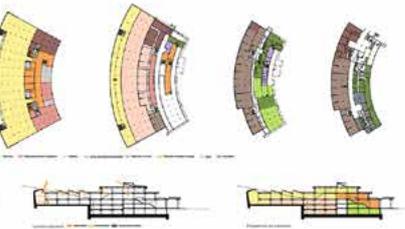
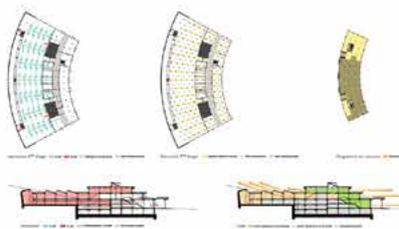
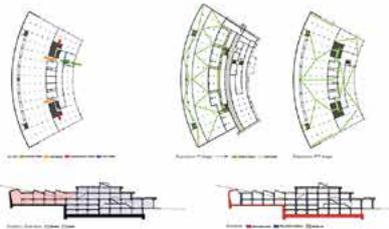
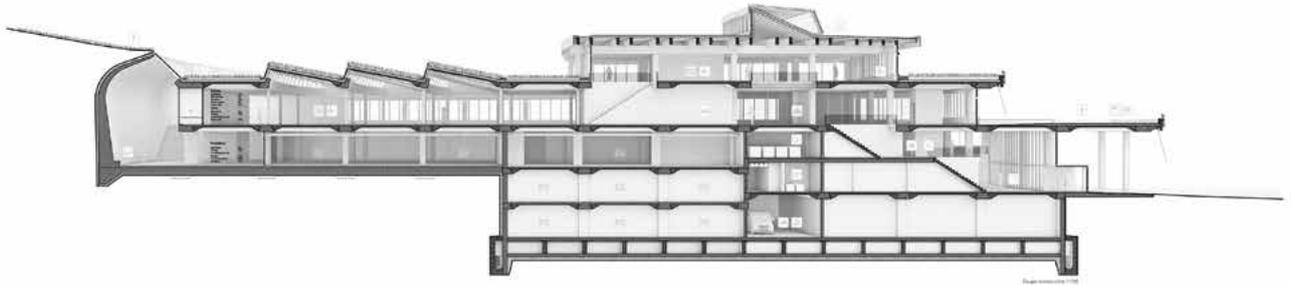
L'évaluation économique montre que le projet est dans la cible budgétaire fixée par le maître de l'ouvrage.

INGÉNIEUR C/V/S/E/PHYSIQUE
AMSTEIN+WALTHER AG ZÜRICH
PATRICK WEBER

ACOUSTICIEN
AMSTEIN+WALTHER AG ZÜRICH
PATRICK WEBER

PAYSAGISTE
ASP LANDSCHAFTSARCHITEKTEN AG
ZÜRICH
FLÖRIAN SEIBOLD





8. Présentation des projets non primés

1. AZTECA

GD ARCHITECTES SA NEUCHÂTEL
 2M INGÉNIERIE CIVILE SA YVERDON-LES-BAINS
 TECNOSERVICE ENGINEERING SA MARTIGNY
 RDS SA, DÉPARTEMENT BIRD PRILLY
 ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 BIOL CONSEILS SA NEUCHÂTEL
 DANIEL SCHLAEPFER LAUSANNE

3. LA COLLINE DU TOPOGRAPHE

ACARCHITECTES ALEXANDRE CLERC ARCHITECTES SIA FRIBOURG
 EDY TOSCANO ENGINEERING & CONSULTING SA VILLARS-SUR-GLÂNE
 ÉNERGIE CONCEPT SA BULLE
 INGÉNIEURS-CONSEILS SCHERLER SA FRIBOURG
 PLANAIR SA YVERDON-LES-BAINS
 IGNIS SALUTEM SA ST-LÉGIER-LA CHIÉSAZ
 BCS ÉTUDES ET PLANIFICATION SA NEUCHÂTEL

4. QUID

STUDIO D'ARCHITECTURE JEAN-DANIEL PASCHOUD PULLY
 GIACOMINI & JOLLIET INGÉNIEURS SA LUTRY
 AZ INGÉNIEURS LAUSANNE SA LAUSANNE
 EFFIN'ART SÂRL LAUSANNE
 ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 AUGUSTO CALONDER MARACON
 BIFF SA LAUSANNE

5. LE MURMURE DES CIMES

GALLETTI & MATTER ARCHITECTES EPFL FAS SIA LAUSANNE
 MP INGÉNIEURS CONSEILS SA CRISSIER
 GROUPE TECHNIQUE H2 / HISCHI ENERGIE SA ET HURNI SA ÉCUBLENS
 D'SILENCE ACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 AUGUSTO CALONDER MARACON
 BIFF SA LAUSANNE

6. TRIMÈRE AUTOTROPHE

ATELIER NIV-O SA LAUSANNE
 CHABLOZ & PARTENAIRES SA LAUSANNE
 AZ INGÉNIEURS BULLE SA BULLE
 AZ INGÉNIEURS LAUSANNE SA LAUSANNE
 ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 FOG GÉO SÂRL LAUSANNE
 MAB-INGÉNIERIE SA MORGES

7. LA BANANE ET LE NUAGE

PHILIPPE RAHM ARCHITECTES PARIS /FR
 BOLLINGER+GROHMANN SÂRL PARIS /FR
 INEX MONTREUIL /FR
 FRANCK BOUTTÉ CONSULTANTS PARIS /FR
 POINT D'ORGUE PANTIN /FR

8. MUNCH

AARS_ARCHITECTES MADRID /ES

10. ROTONDE

HUGGENBERGERFRIES ARCHITEKTEN AG ETH SIA BSA ZÜRICH
 SYNAXIS AG ZÜRICH
 AMSTEIN+WALTHER AG ZÜRICH
 GARTENMANN ENGINEERING AG ZÜRICH
 HAGER PARTNER AG ZÜRICH

11. PAPYRUS

A CARRÉ ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT SA BUSSIGNY
 BEKA SÂRL LAUSANNE
 ECCO-VS DORÉNAZ
 RBL ARCHITECTURE PAYSAGÈRE GENÈVE

12. UNIVERS

RUPRECHT ARCHITEKTEN GMBH ZÜRICH
 WALT+GALMARINI AG ZÜRICH
 AMSTEIN+WALTHER AG ZÜRICH
 GROLIMUND+PARTNER AG BERN
 MÜLLER ILLIEN LANDSCHAFTSARCHITEKTEN ZÜRICH

14. PIERRE DE ROSETTE

BUTIKOFER DE OLIVEIRA VERNAY SÂRL+TEKHNE SA LAUSANNE
 MUTTONI & FERNANDEZ, INGÉNIEURS CONSEILS SA ÉCUBLENS
 WEINMANN ÉNERGIES ECHALLENS
 EFFIN'ART SÂRL LAUSANNE
 ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 W+S LANDSCHAFTSARCHITEKTEN AG SOLOTHURN

15. UNISSON

ARCHITRAM ARCHITECTURE ET URBANISME SA RENENS
 BUREAU D'INGÉNIEURS CIVILS DANIEL WILLI SA MONTREUX
 WEINMANN ÉNERGIES SA ECHALLENS
 BETELEC SA VILLARS-SAINTE-CROIX

16. LA MAIN QUI PENSE

GROUPEMENT D'ARCHITECTES
 ATELIER JORDAN & COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES DELÉMONT
 BG INGENIEURE UND BERATER AG BAAR
 SUISELECTRA INGENIEURUNTERNEHMUNG AG BASEL

17. SAVOIR ET VOIR... VOIR ET MANGER

3A ARCHITECTES ASSOCIÉS MARSEILLE /FR
 SYNTESIS LA VALETTE DU VAR /FR
 GAMBA ACOUSTIQUE LABÈGE /FR

19. I5088G9G

ANDREA MAFFEI ARCHITECTS SRL MILANO /IT
 RAMBOLL LONDON /UK

20. LA BANANE 2.0

ERIK GIUDICE ARCHITECTURE PARIS /FR
 EGIS BÂTIMENTS RHÔNE-ALPES LYON /FR
 AAB – J. STRYJENSKI & H. MONTI SA GENÈVE
 GAMBA ACOUSTIQUE LABÈGE /FR

23. TIP TOP

LVPH ARCHITECTES SÂRL FRIBOURG
 THOMAS JUNDT INGÉNIEURS CIVILS BERN
 ÉNERGESTION SA CAROUGE
 GARTENMANN ENGINEERING SA LAUSANNE

24. LA JONCTION

NARCH BARCELONE /ES
 CONUS & BIGNENS SA LAUSANNE
 INGÉNIEURS-CONSEILS SCHERLER SA LE MONT-S/LAUSANNE
 RIEDWEG & GENDRE SA LE MONT-S/LAUSANNE
 GARTENMANN ENGINEERING SA LAUSANNE
 D'SILENCE ACOUSTIQUE SA LAUSANNE

25. COSINUS

LOCALARCHITECTURE LAUSANNE
THOMAS JUNDT INGÉNIEURS CIVILS SA FONTENETTE
SORANE SA ÉCUBLENS
ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE

26. LA BANANE ET LA TOUR - OU LE PETIT ROQUE

AGPS ARCHITECTURE ZÜRICH
INGENI SA CAROUGE
AMSTEIN+WALTHERT GENÈVE SA GENÈVE
GRIESMEIER BAUMANAGEMENT WIL

27. TAPIS VOLANT

DÜRIG AG ZÜRICH
MWV BAUINGENIEURE AG BADEN
AMSTEIN+WALTHERT LAUSANNE SA LAUSANNE
STUDIO VULKAN ZÜRICH

29. HELIOS

CAESAR ZUMTHOR ARCHITEKTEN GMBH BASEL
WAM PLANER UND INGENIEURE AG BERN
PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA LE MONT-S/LAUSANNE
SORANE SA ÉCUBLENS
GARTENMANN ENGINEERING SA LAUSANNE

30. GILDA

PONT 12 ARCHITECTES SA CHAVANNES-RENEUS
AB INGÉNIEURS SA LAUSANNE
CSD INGÉNIEURS SA CAROUGE
D'SILENCE ACOUSTIQUE SA LAUSANNE
PASCAL HEYRAUD SÀRL NEUCHÂTEL

31. L'UNIVERS

MASSON TARSOLY ARCHITECTES LAUSANNE
EDY TOSCANO ENGINEERING & CONSULTING SA LAUSANNE
PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA LE MONT-S/LAUSANNE
SORANE SA ÉCUBLENS
ACUSTICA SÀRL AVENCHES
CALONDER LANDSCAPE ARCHITECTURE MARACON
RUDY DECELIÈRE GENÈVE

32. TALLY ME BANANA

LUSCHER ARCHITECTES SA LAUSANNE
INGPHI SA INGÉNIEURS EN OUVRAGES D'ART LAUSANNE
BG INGÉNIEURS CONSEILS SA LAUSANNE
EFFIN'ART SÀRL LAUSANNE
ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE

33. DESSINE-MOI UN MOUTON

MPH ARCHITECTES LAUSANNE
THOMAS JUNDT INGÉNIEURS CIVILS SA FONTENETTE
AMSTEIN+WALTHERT LAUSANNE SA LAUSANNE
D'SILENCE ACOUSTIQUE SA LAUSANNE
MARCO DE FRANCESCO LAUSANNE

34. AGORA

ANA OTERO ARCHITEKTUR ZÜRICH
RATIO BOIS SÀRL ÉCUBLENS
AZ INGÉNIEURS LAUSANNE SA LAUSANNE
GARTENMANN ENGINEERING SA LAUSANNE
ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE

35. SAMMELURIUM

LUKAS LENHERR ARCHITEKTUR PEF SIA ZÜRICH
WEBER INGENIEURBAU GMBH ESCHENBACH
JAKOB FORRER AG BUCHRAIN
BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH ZÜRICH
KARDEX REMSTAR AG VOLKETSCHWIL

36. THESAURUS

ZVI HECKER ARCHITEKT BERLIN /DE
PICHLER INGENIEURE GMBH BERLIN-MITTE /DE
B4-PLAN INGENIEURGESELLSCHAFT GMBH BERLIN /DE
MÜLLER – BBM BERLIN /DE

37. 5323530

ALA ARCHITECTS LTD HELSINKI /FL
RAMBOLL FINLAND LTD ESPOO /FL
THEATRE PROJECTS CONSULTANTS PARIS /FR
STOLTMALLIT ESPOO /FL
VIZARCH LTD ZIKA VRATISLAV BRNO /RT

38. MN-1

DL-C DESIGNLAB-CONSTRUCTION GENÈVE
BG INGÉNIEURS CONSEILS SA LAUSANNE

39. TRANSPARENCES

STUDIO MEYER E PIATTINI LAMONE
RUPRECHT INGEGNERIA SA LUGANO PAZZALLO
IFEC INGEGNERIA SA RIVERA
ELETTRICO CONSULENZE SOLCÀ SA LUGANO
OFFICINA DEL PAESAGGIO SAGL LUGANO

40. COCCHIN

ESPOSITO+JAVET ARCHITECTES ASSOCIÉS SA LAUSANNE
BOSS & ASSOCIÉS SA ÉCUBLENS
PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA LE MONT-S/LAUSANNE
SORANE SA ÉCUBLENS
ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
LOUIS RICHARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA ORBE
AEBISCHER & BOVIGNY ÉCLAIRAGISTES LAUSANNE

41. MAKARA

ANDRÉ CHÂTELAIN ARCHITEKT ZÜRICH
SCHNETZER PUSKAS INGENIEURE AG ZÜRICH
GRUENBERG+PARTNER AG ZÜRICH
RAUMANZUG GMBH ZÜRICH

42. COUP DE COMPAS

GUY CORBAZ & PASCAL OULEVAY ARCHITECTES SÀRL LAUSANNE
2M INGÉNIEURIE CIVILE SA YVERDON-LES-BAINS
WEINMANN ÉNERGIES ECHALLENS
SORANE SA ÉCUBLENS
D'SILENCE ACOUSTIQUE SA LAUSANNE
MARY HOFMANN ARCHITECTE PAYSAGISTE LAUSANNE
ARIANE EPARS CULLY
BETELEC SA VILLARS-STE-CROIX

43. OEKILIBRA

DIMITRI LAÏOS ARCHITECTE THRAKOMAKEDONEL /GR
ARISTOTELIS TOKATLIDIS METESYSM SA THESSALONIKI /GR
REM AUTOMATISMES SA GENÈVE
NIKOS PAPADOPOULOS SYMBOLI LTD ATHÈNES /GR
THEODORE TIMAGENIS PIRÉE /GR

44. SÉRIF

SAAS SÀRL CAROUGE
 EDMS SA PETIT-LANCY
 ÉNERGESTION SA CAROUGE
 ARCHIWATT SÀRL CHÈNE-BOUGERIE
 AAB – J. STRYJENSKI & A. MONTI GENÈVE
 ATELIER GEORGES DESCOMBES GENÈVE
 ATELIER HEMAUER/KELLER ZÜRICH

45. ADOSSÉE CANOPÉE EMBRASSANT NATURE ET DES GENS

NOA NEW YORK /USA
 BUROHAPPOLD ENGINEERING LONDON /UK

46. NAPOLÉON & JOSÉPHINE

ITTEN+BRECHBÜHL SA LAUSANNE
 MONOD-PIGUET + ASSOCIÉS SA LAUSANNE
 ENERGY MANAGEMENT SA PLAN-LES-OUATES
 D'SILENCE ACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 DUCHEIN SA VILLARS-SUR-GLÂNE
 MAB INGÉNIERIE SA MORGES

48. DITTO

CCHE ARCHITECTURE ET DESIGN SA LAUSANNE
 NICOLAS FEHLMANN INGÉNIEURS CONSEILS SA MORGES
 BG INGÉNIEURS CONSEILS SA LAUSANNE
 ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 INTERVAL PAYSAGE SÀRL CHAVANNES-PRÈS-RENEUS
 ATELIER CATHERINE BOLLE LAUSANNE

49. LUMIÈRES BORÉALES

FORNET ARCHITECTES SÀRL LAUSANNE
 MUTTONI & FERNANDEZ, INGÉNIEURS-CONSEILS SA ÉCUBLENS
 AMSTEIN+WALTHERT LAUSANNE SA LAUSANNE
 ACOUSTICAL ENGINEERING AND RESEARCH SÀRL LAUSANNE
 YCO PARTNER SÀRL MURAZ

50. BIBLIOPLUS

MANGEAT-WAHLEN ARCHITECTES ASSOCIÉS SÀRL NYON
 MUTTONI & FERNANDEZ, INGÉNIEURS-CONSEILS SA ÉCUBLENS
 TECSAN BUREAU D'ÉTUDE SANITAIRE VILLY-SUR-OLLON
 LOUIS RICHARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA ORBE
 ÉNERCONSEIL SA VEVEY
 D'SILENCE ACOUSTIQUE SA LAUSANNE

51. SÉRENDIPITÉ

DREIER FRENZEL SÀRL LAUSANNE
 STRUCTURAME GENÈVE
 ÉNERCONSEIL SÀRL VEVEY
 ACOUSTICAL ENGINEERING AND RESEARCH SÀRL LAUSANNE
 ZANETTI INGÉNIEURS-CONSEILS PETIT-LANCY
 MATTHIEU JACCARD LAUSANNE

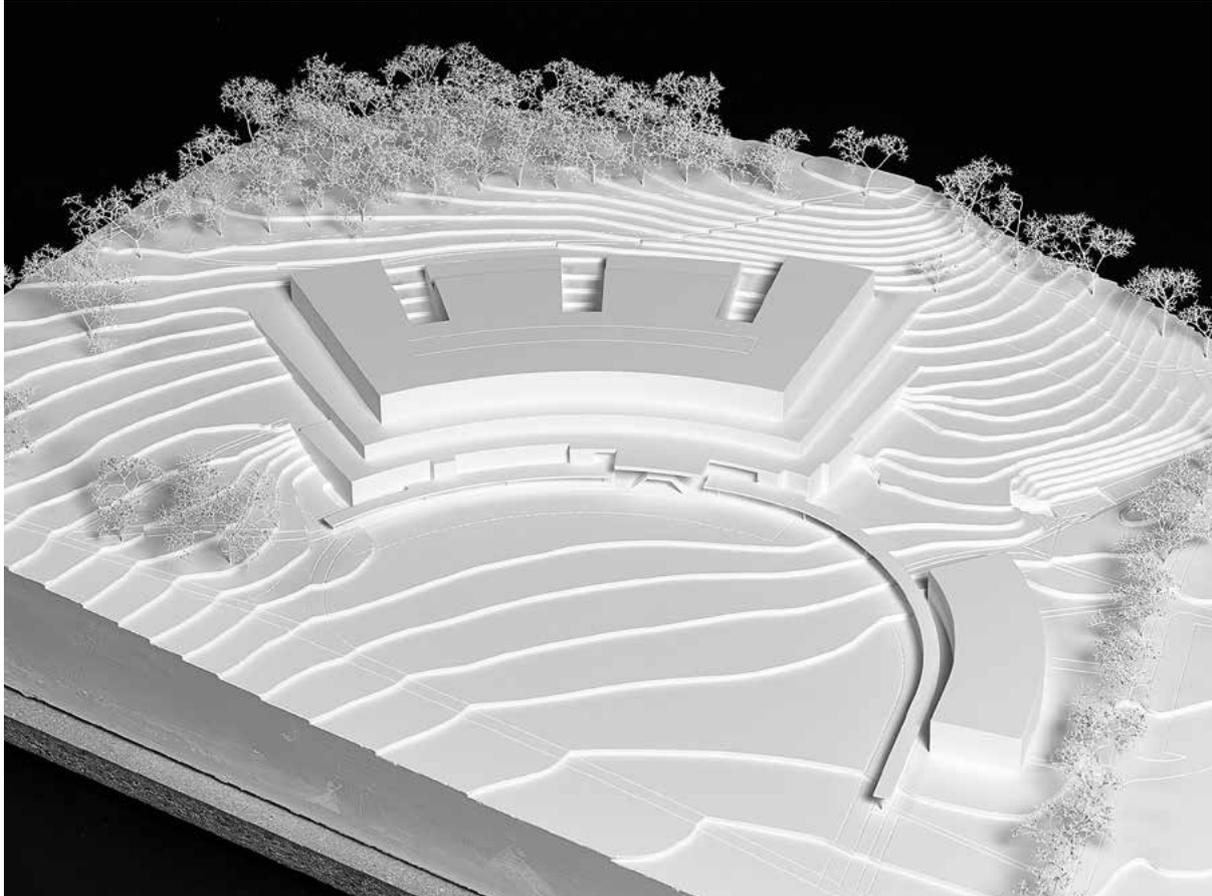
52. BACKUP

ZO2ARCHITECTES LAUSANNE
 NICOD INGÉNIEURS CIVILS SA ORBE
 BASLER & HOFMANN GROUP MORAT

1. AZTECA

ARCHITECTE
GD ARCHITECTES SA
PLACE D'ARMES 3
2000 NEUCHÂTEL

INGÉNIEUR CIVIL
2M INGÉNIERIE CIVILE SA
RUE DE NEUCHÂTEL 42
1401 YVERDON-LES-BAINS

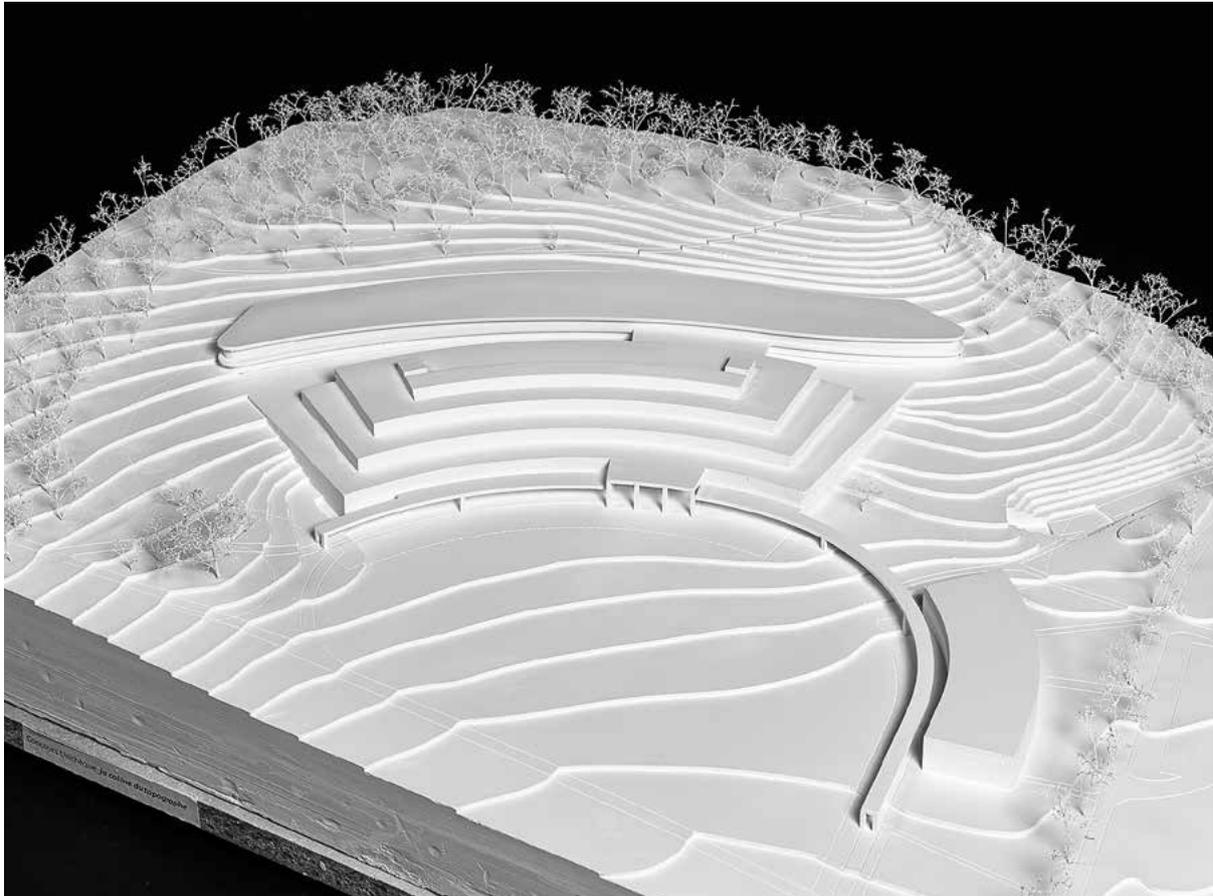


3. LA COLLINE DU TOPOGRAPHE

ARCHITECTE
ACARCHITECTES
ALEXANDRE CLERC ARCHITECTES SIA
ROUTE DE LA FONDERIE 8C
1705 FRIBOURG

INGÉNIEUR CIVIL
EDY TOSCANO ENGINEERING & CONSULTING SA
ROUTE DE PETIT-MONCOR 1E
1752 VILLARS-SUR-GLÂNE

PROJETS NON PRIMÉS / 61



4. QUID

ARCHITECTE
STUDIO D'ARCHITECTURE
JEAN-DANIEL PASCHOUD
AVENUE DE LAVAUX 26
1009 PULLY

INGÉNIEUR CIVIL
GIACOMINI & JOLLIET INGÉNIEURS SA
CHEMIN DE BURQUENET 23
1095 LUTRY

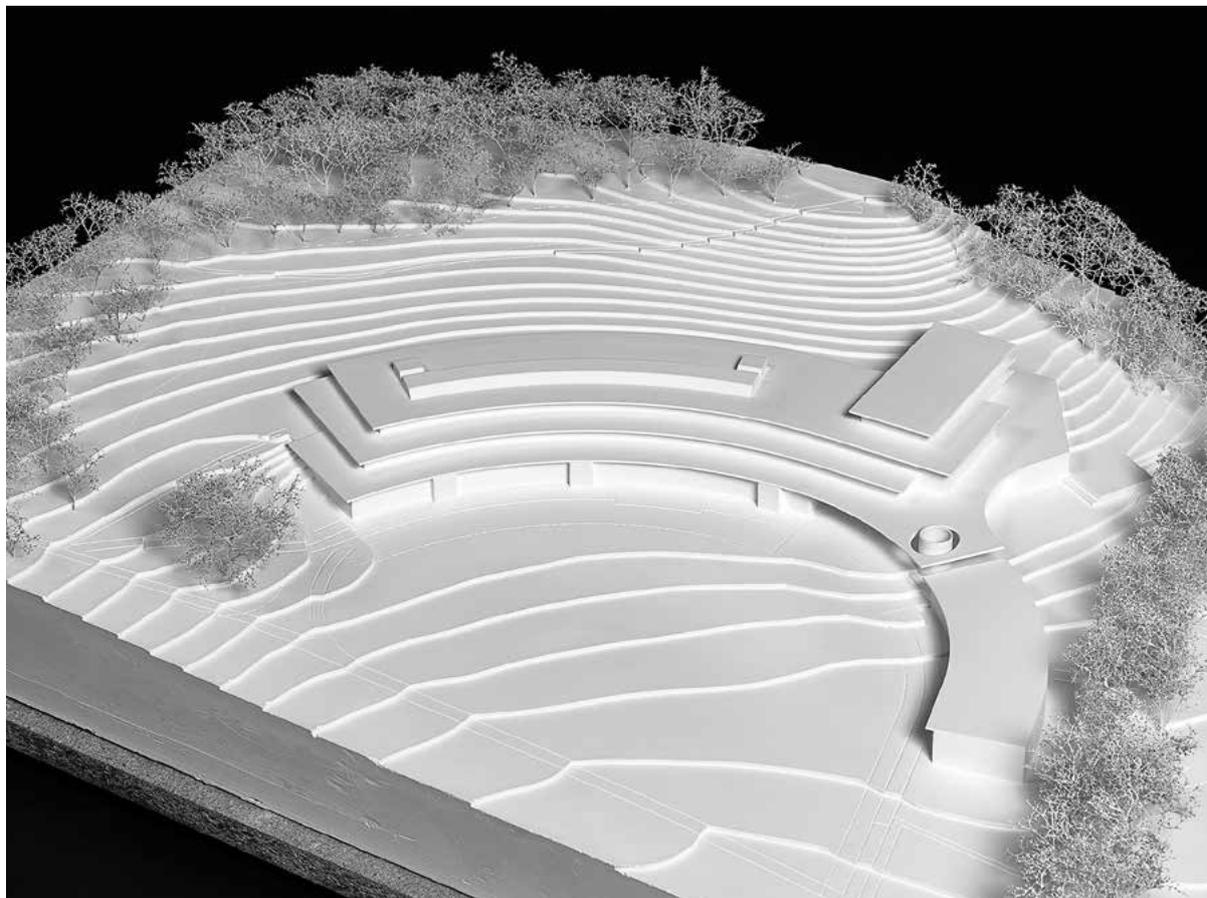


**5. LE MURMURE
DES CIMES**

ARCHITECTE
GALLETI & MATTER ARCHITECTES EPFL FAS SIA
CHEMIN DU LANGUEDOC 32
1007 LAUSANNE

INGÉNIEUR CIVIL
CHABLOZ & PARTENAIRES SA
AVENUE DU GREY 58
1018 LAUSANNE

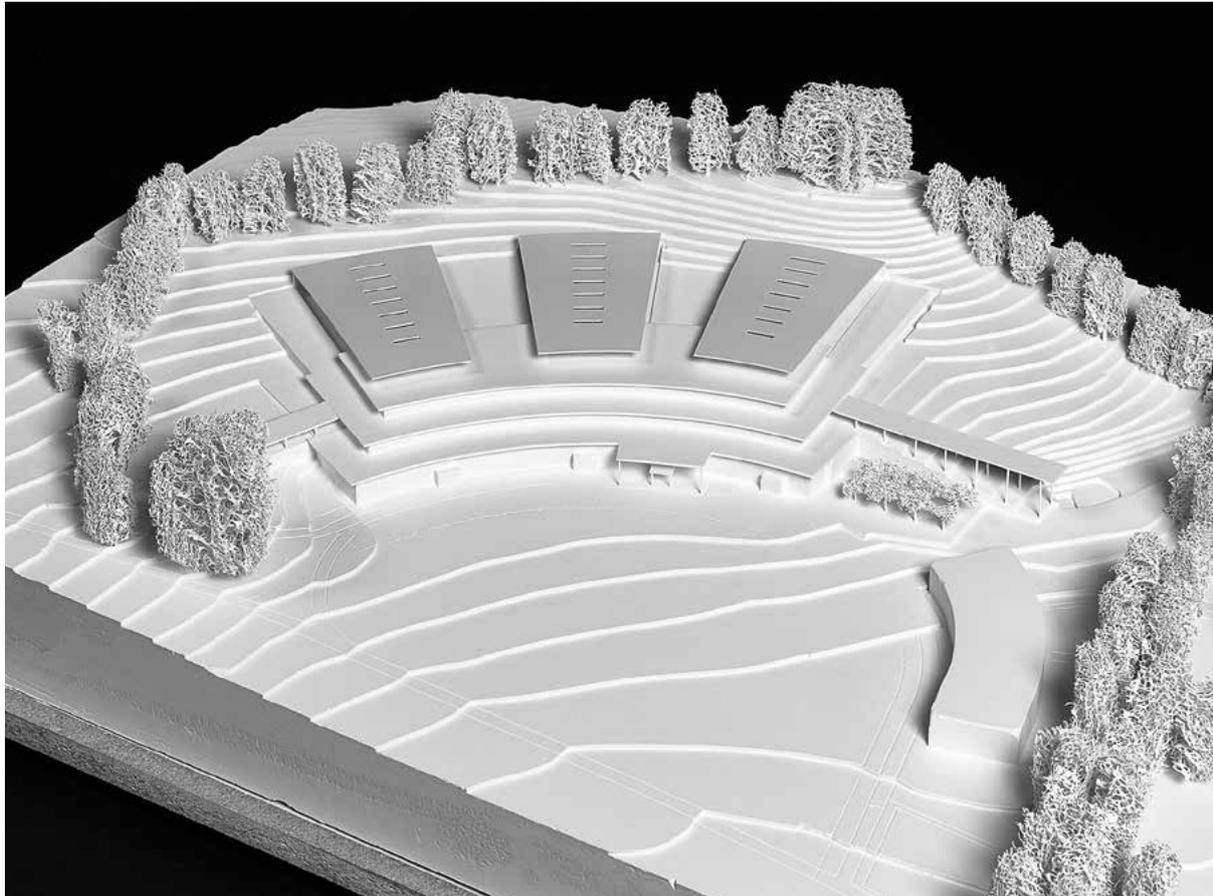
PROJETS NON PRIMÉS / 63



**6. TRIMÈRE
AUTOTROPHE**

ARCHITECTE
ATELIER NIV-O SA
SIMPLON 4
1001 LAUSANNE

INGÉNIEUR CIVIL
MP INGÉNIEURS CONSEILS SA
RUE DU CENTRE 16
1023 CRISSIER

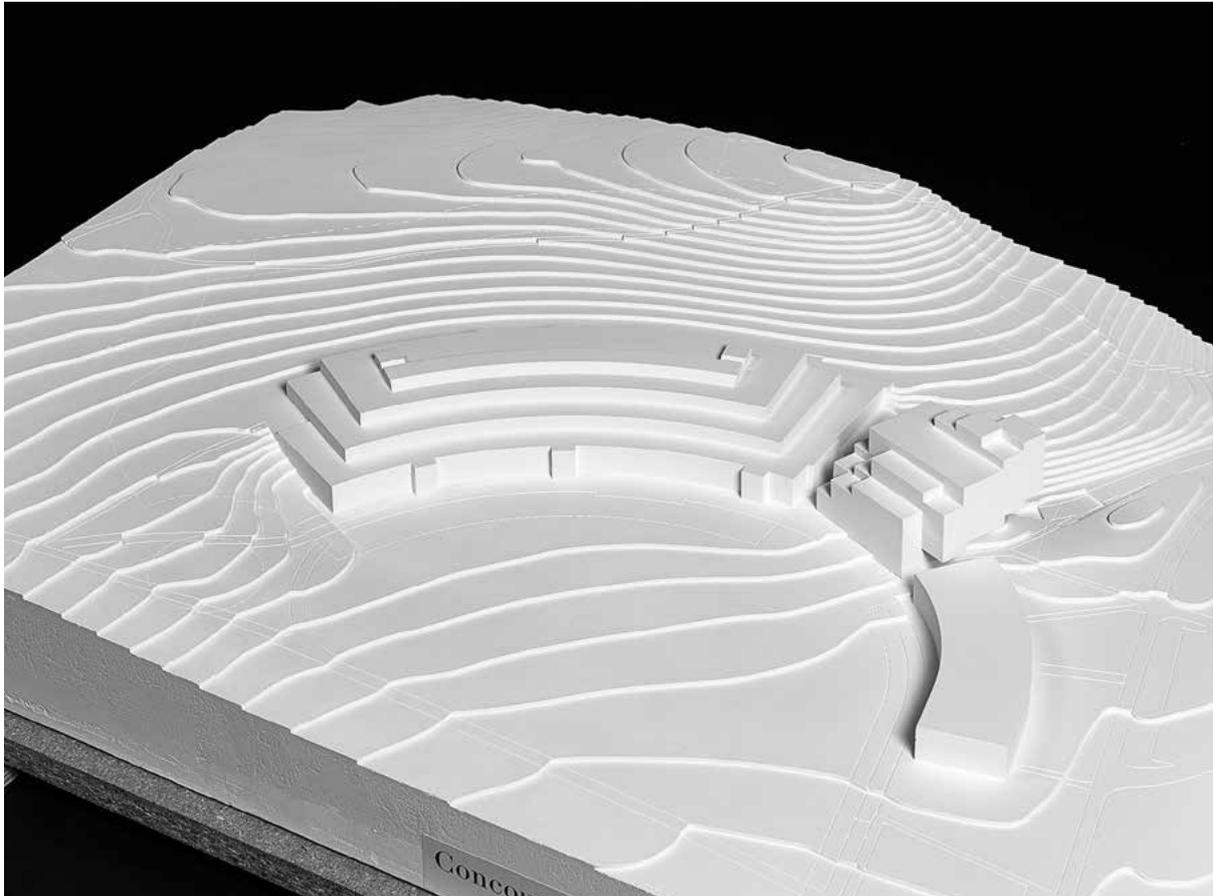


**7. LA BANANE
ET LE NUAGE**

ARCHITECTE
PHILIPPE RAHM ARCHITECTES
RUE CHABANAIS 12
75002 PARIS /FR

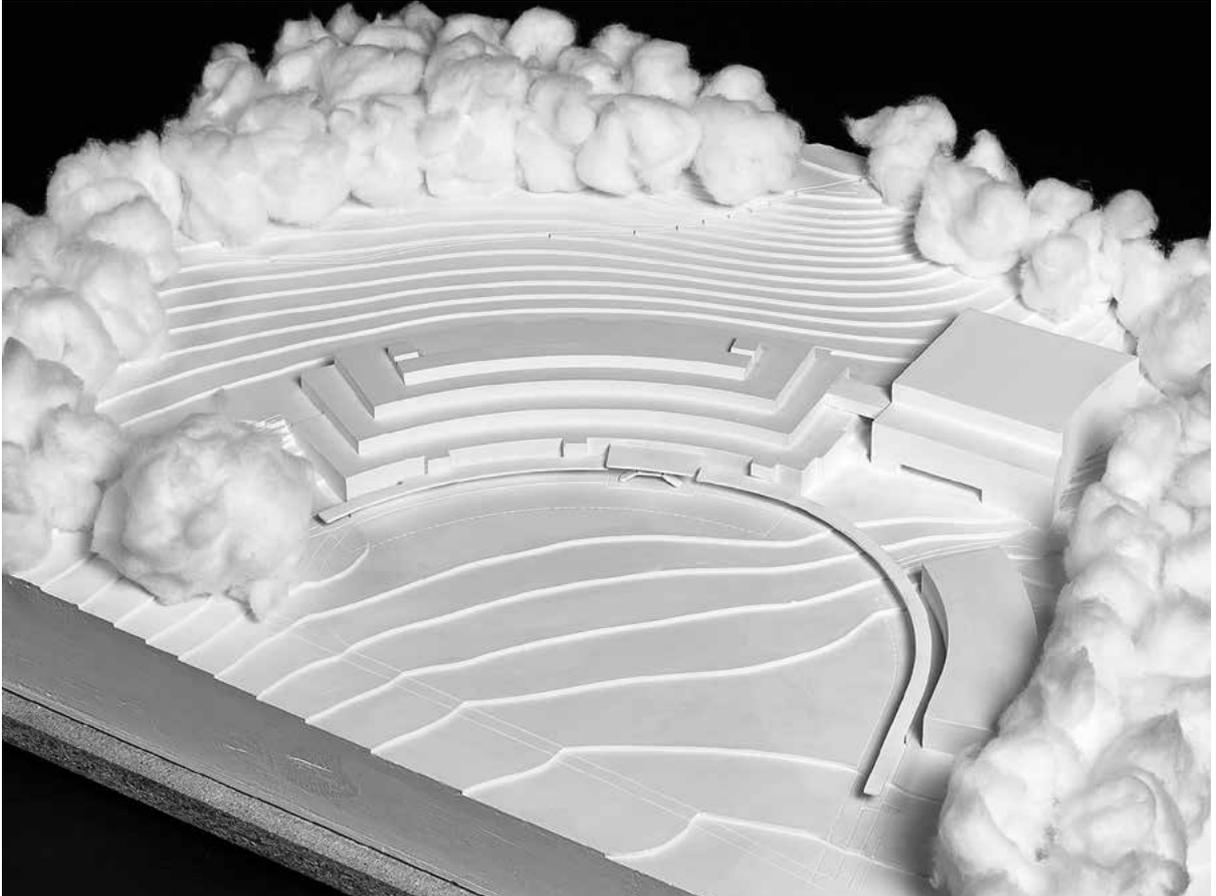
INGÉNIEUR CIVIL
BOLLINGER+GROHMANN SÀRL
AVENUE CLAUDE VELLEFAUX 48
75010 PARIS /FR

PROJETS NON PRIMÉS / 65



8. MUNCH

ARCHITECTE
AARS_ARCHITECTES
CALLE PALENCIA 8
28223 MADRID /ES



10. ROTONDE

ARCHITECTE
HUGGENBERGERFRIES ARCHITEKTEN AG
ETH SIA BSA
BADENERSTRASSE 156
8004 ZÜRICH

INGÉNIEUR CIVIL
SYNAXIS AG
THURGAUERSTRASSE 56
8050 ZÜRICH

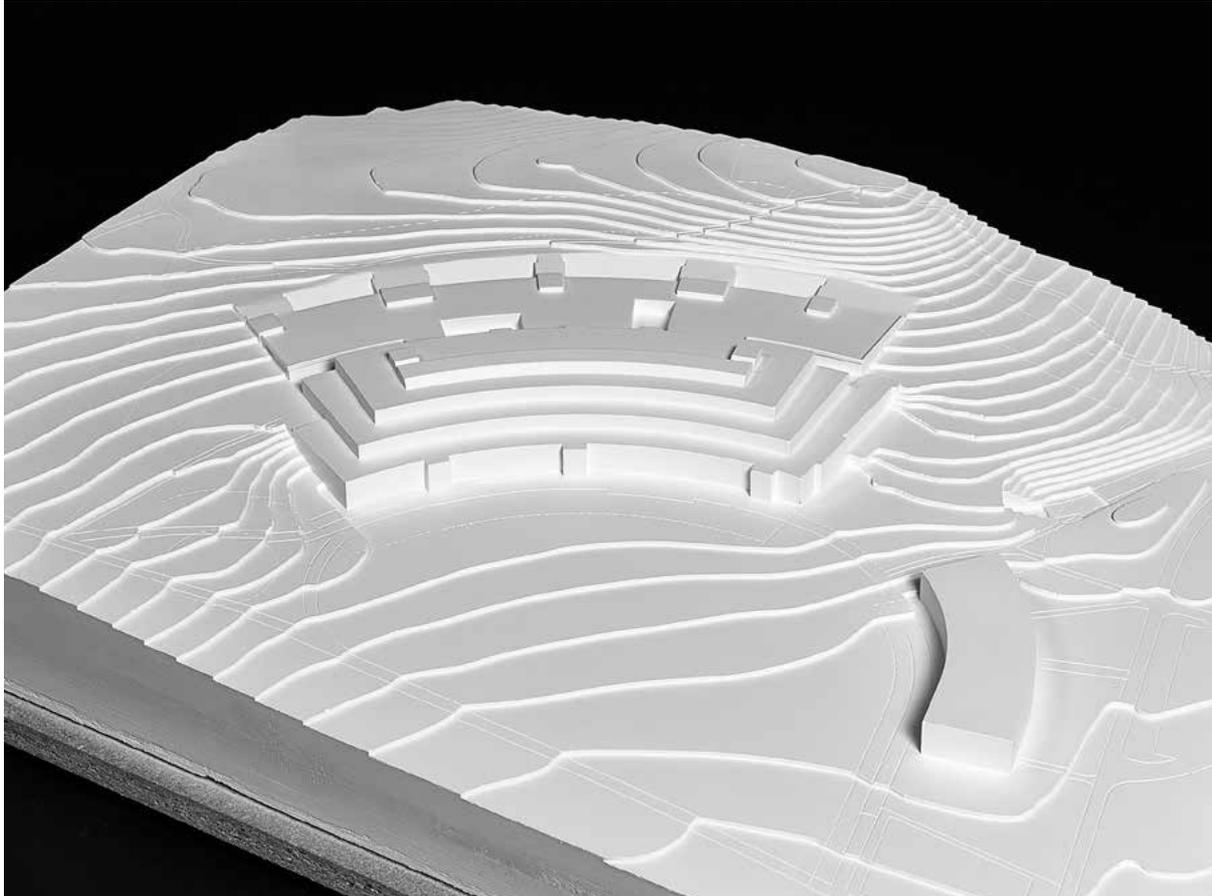
PROJETS NON PRIMÉS / 67

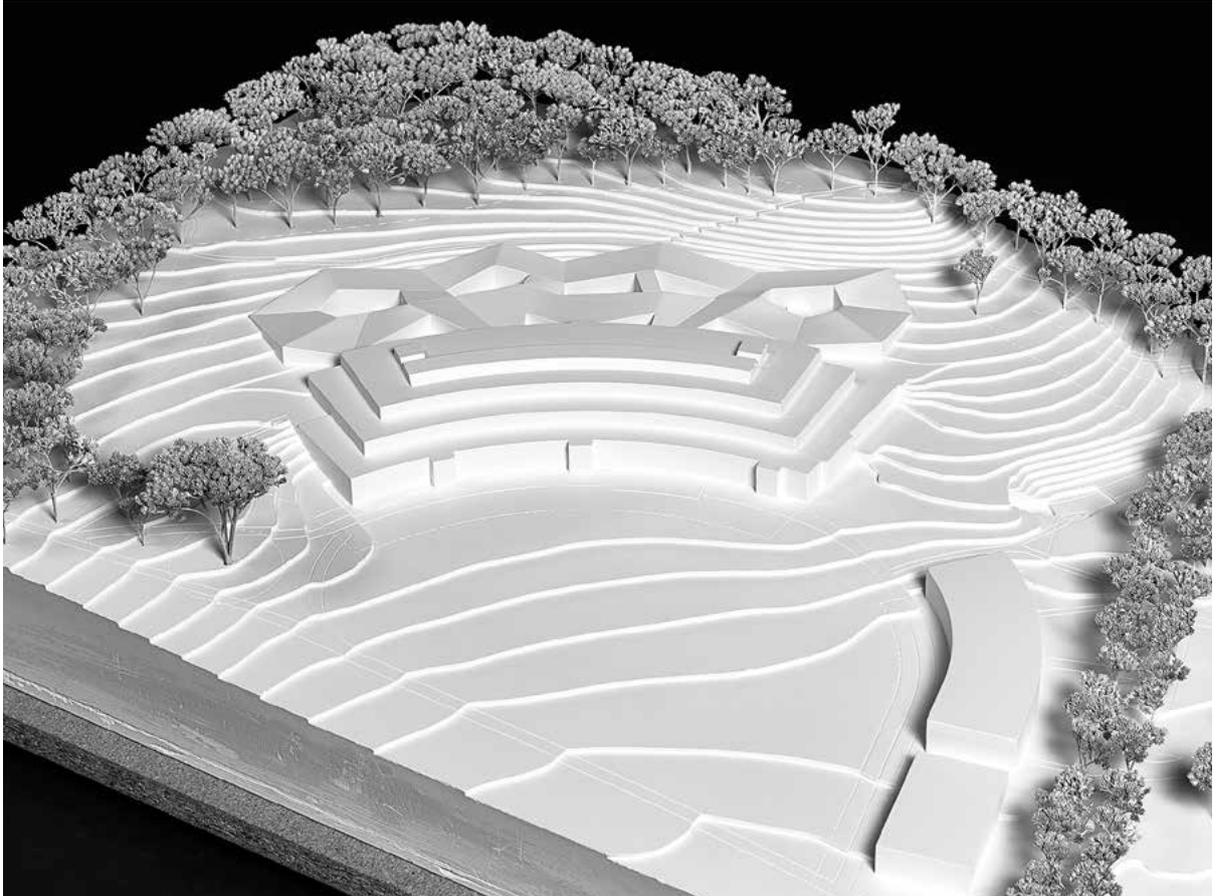


11. PAPYRUS

ARCHITECTE
A CARRÉ ARCHITECTURE
ET AMÉNAGEMENT SA
RUE DE L'INDUSTRIE 59
1030 BUSSIGNY

INGÉNIEUR CIVIL
BEKA SÀRL
CHEMIN DU DEVIN 92
1012 LAUSANNE

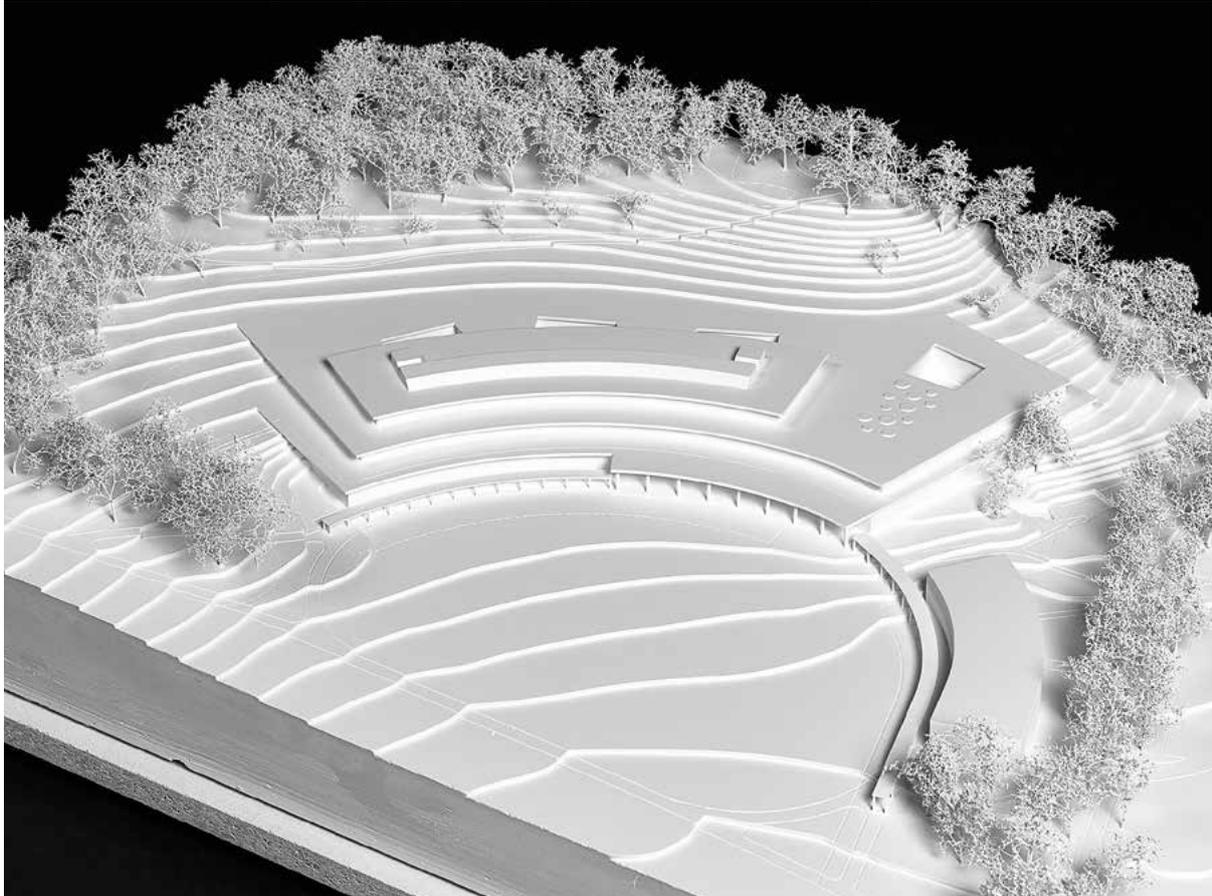




**14. PIERRE
DE ROSETTE**

ARCHITECTES
BUTIKOFER DE OLIVEIRA VERNAY SÀRL
+ TEKHNE SA
AVENUE MARC-DUFOUR 5
1007 LAUSANNE

INGÉNIEUR CIVIL
MUTTONI & FERNANDEZ,
INGÉNIEURS CONSEILS SA
ROUTE DU BOIS 17
1024 ÉCUBLENS

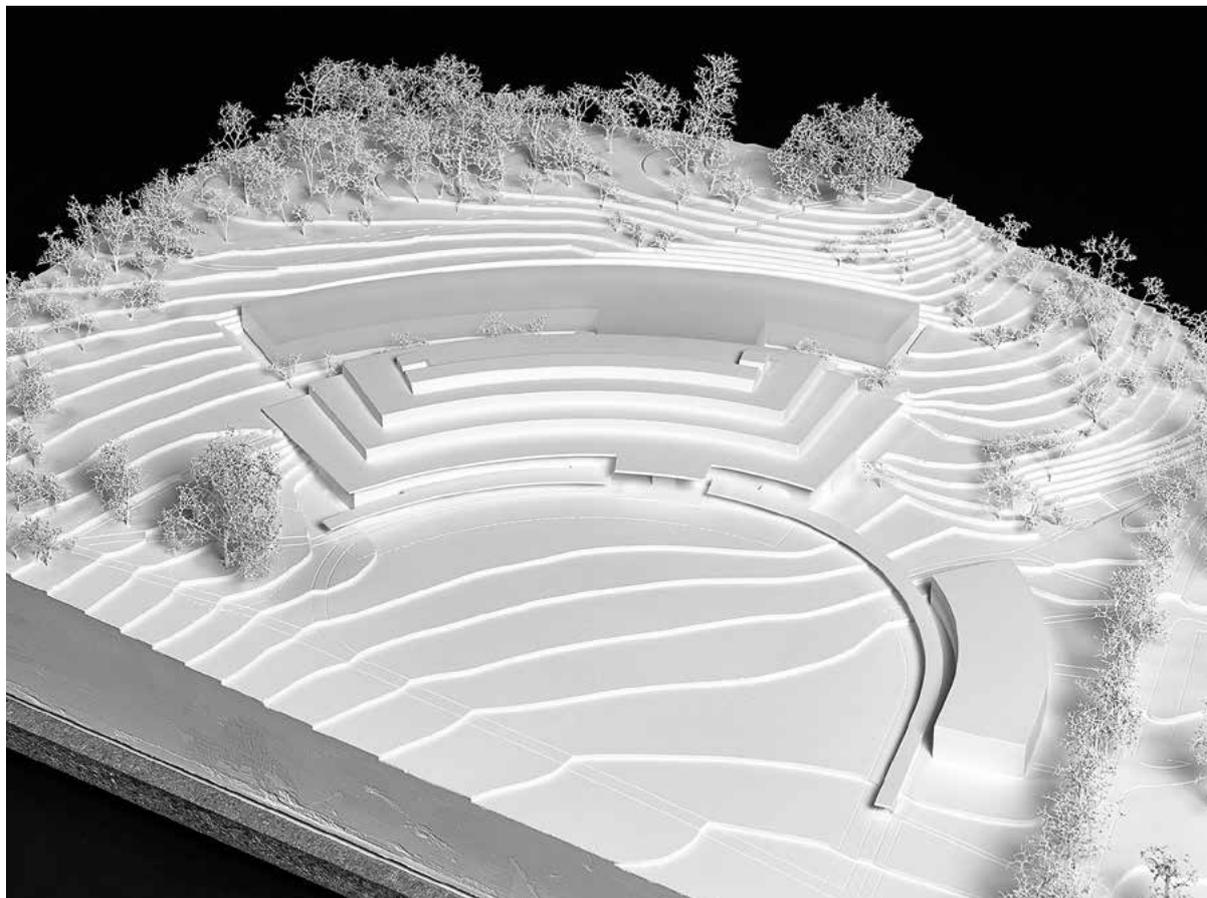


15. UNISSON

ARCHITECTE
ARCHITRAM
ARCHITECTURE ET URBANISME SA
AVENUE DE LA PISCINE 26
1020 RENENS

INGÉNIEUR CIVIL
BUREAU D'INGÉNIEURS CIVILS DANIEL WILLI SA
AVENUE DES ALPES 43
1820 MONTREUX

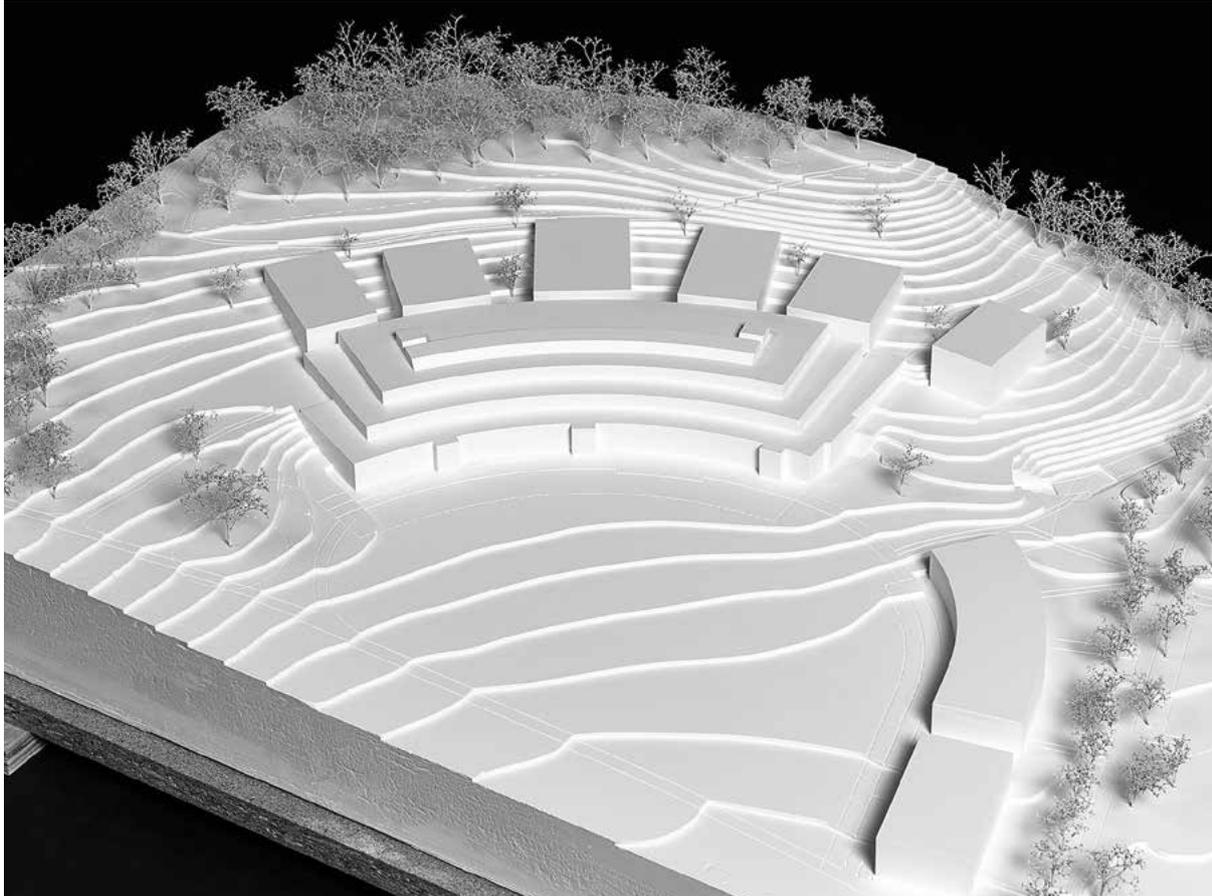
PROJETS NON PRIMÉS / 71



**16. LA MAIN
QUI PENSE**

ARCHITECTES
GROUPEMENT D'ARCHITECTES
ATELIER JORDAN & COMAMALA ISMAIL
ARCHITECTES
QUAI DE LA SORNE 1
2800 DELÉMONT

INGÉNIEUR CIVIL
BG INGENIEURE UND BERATER AG
LINDENSTRASSE 16
6341 BAAR

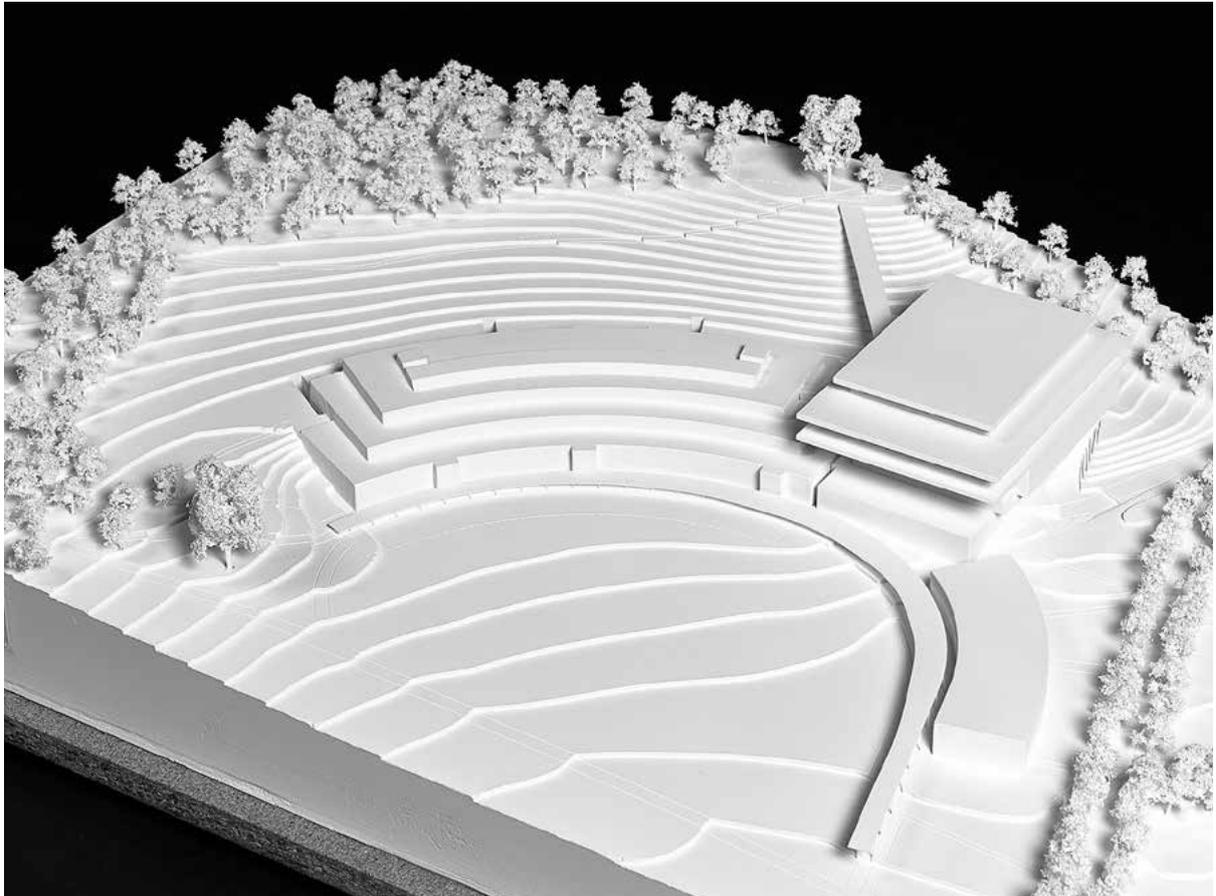


**17. SAVOIR ET VOIR...
VOIR ET MANGER**

ARCHITECTE
3A ARCHITECTES ASSOCIÉS
RUE D'EGUISON 30
13010 MARSEILLE /FR

INGÉNIEUR CIVIL
SYNTHESIS
CHEMIN DU FUMEOU 888
83160 LA VALETTE DU VAR /FR

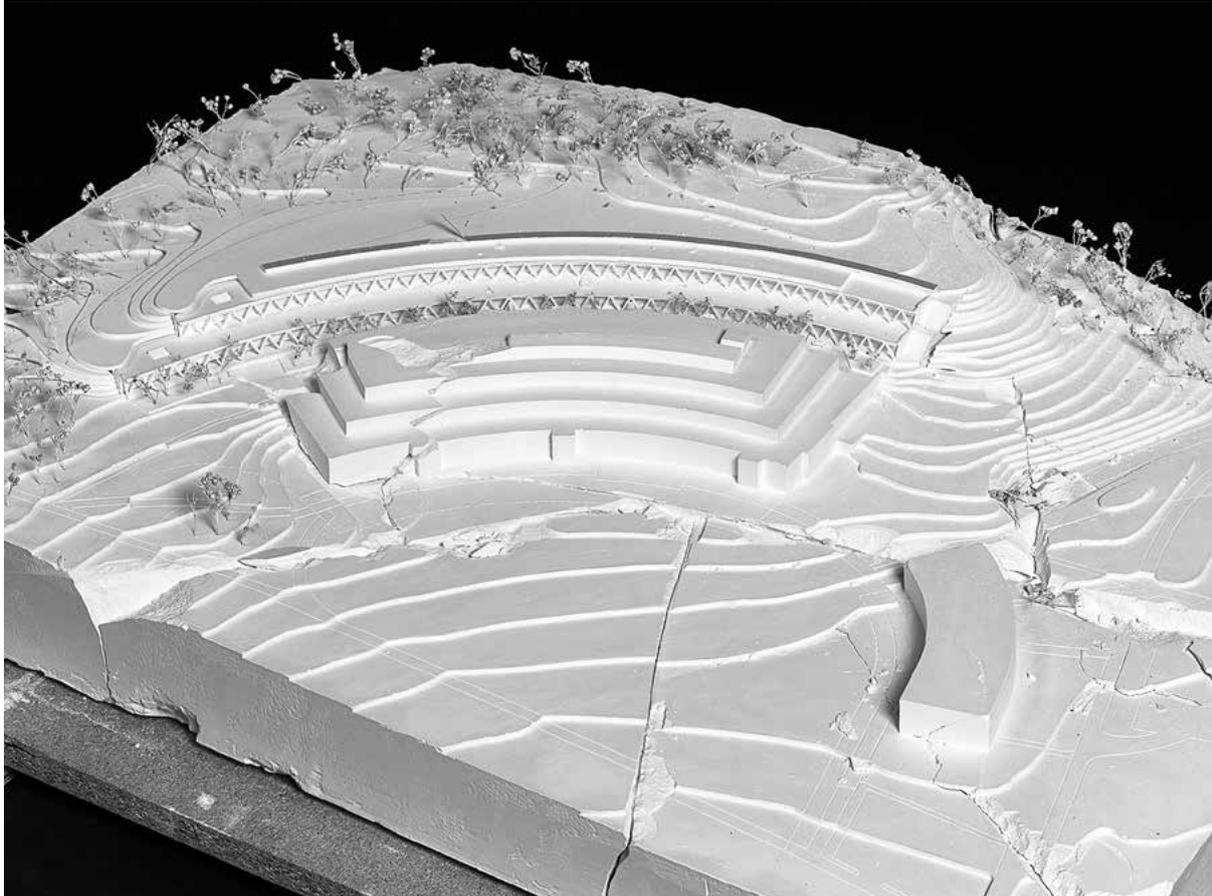
PROJETS NON PRIMÉS / **73**



19. I5088G9G

ARCHITECTE
ANDREA MAFFEI ARCHITECTS SRL
VIA BRERA 9
20121 MILANO /IT

INGÉNIEUR CIVIL
RAMBOLL
BLACKFIARD ROAD 240
LONDON, SE1, 8NW /UK



20. LA BANANE 2.0

ARCHITECTE
ERIK GIUDICE ARCHITECTURE
RUE DE CHARONNE 5
75011 PARIS /FR

INGÉNIEUR CIVIL
EGIS BÂTIMENTS RHÔNE-ALPES
AVENUE THIERS 170
69455 LYON /FR

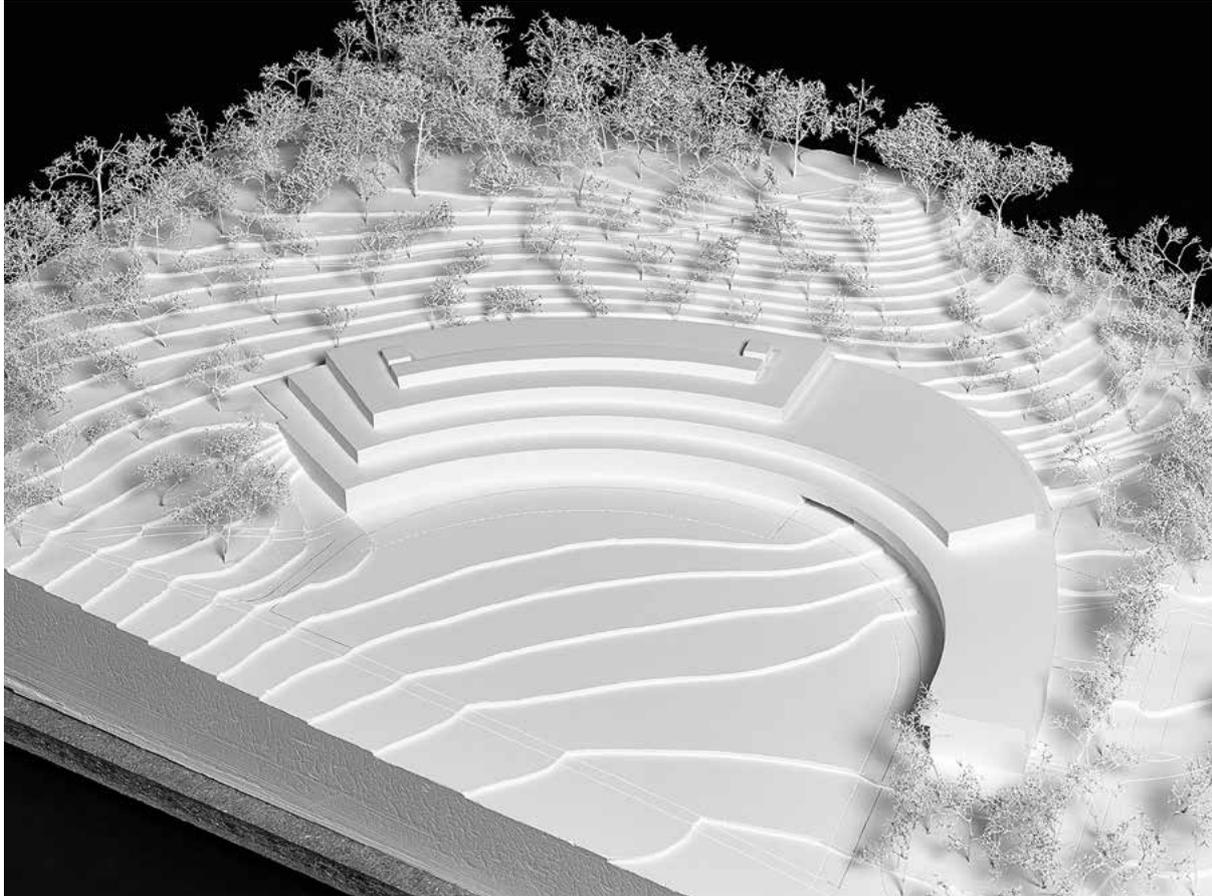
PROJETS NON PRIMÉS / 75



23. TIP TOP

ARCHITECTE
LVPH ARCHITECTES SÀRL
AVENUE BEAUREGARD 3
1700 FRIBOURG

INGÉNIEUR CIVIL
THOMAS JUNDT INGÉNIEURS CIVILS
SEELANDWEG 7
3013 BERN



24. LA JONCTION

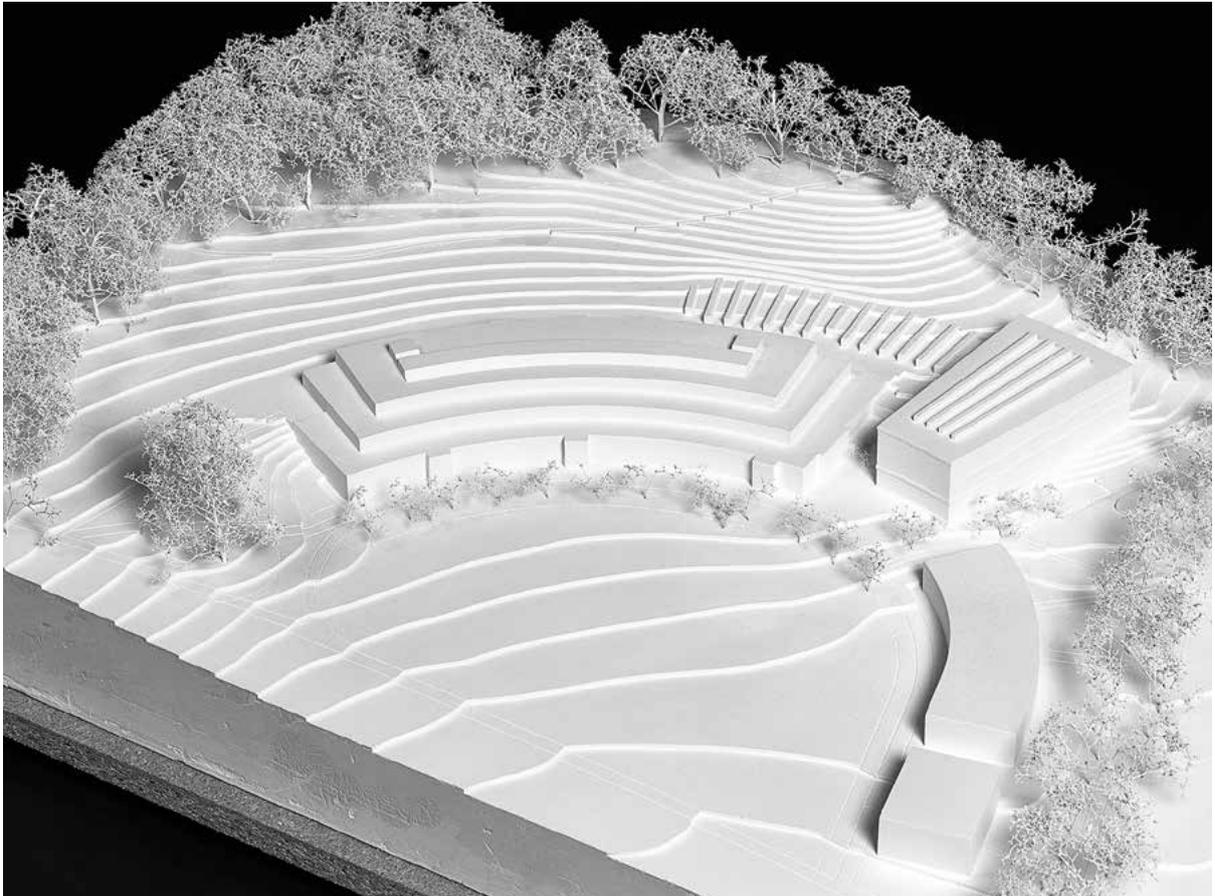
ARCHITECTE

NARCH
C/TAMARIT
165 ATIC
08015 BARCELONE / ES

INGÉNIEUR CIVIL

CONUS & BIGNENS SA
AVENUE MONTAGIBERT 18
1005 LAUSANNE

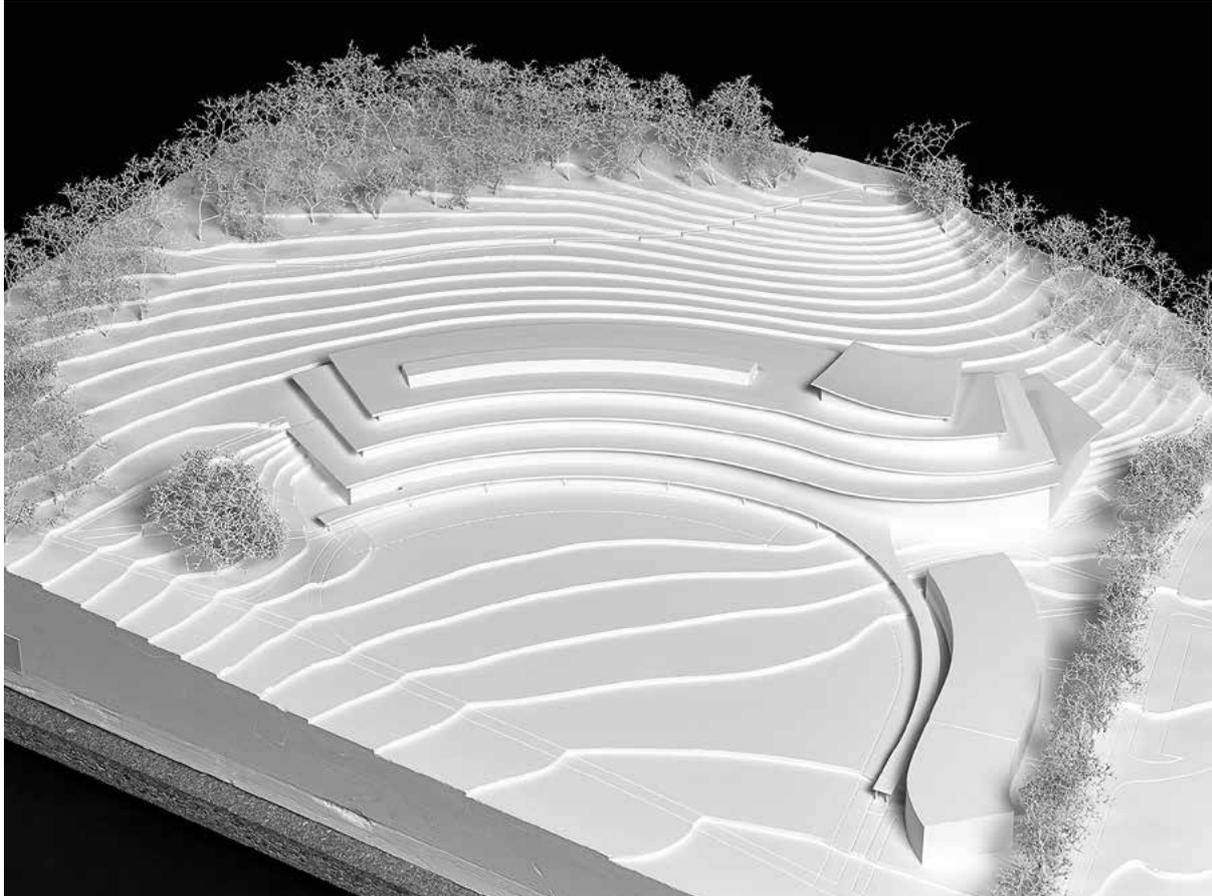
PROJETS NON PRIMÉS / 77



25. COSINUS

ARCHITECTE
LOCALARCHITECTURE
RUE DE LA VIGIE 3
1003 LAUSANNE

INGÉNIEUR CIVIL
THOMAS JUNDT INGÉNIEURS CIVILS SA
RUE DE LA FONTENETTE 27
1227 FONTENETTE

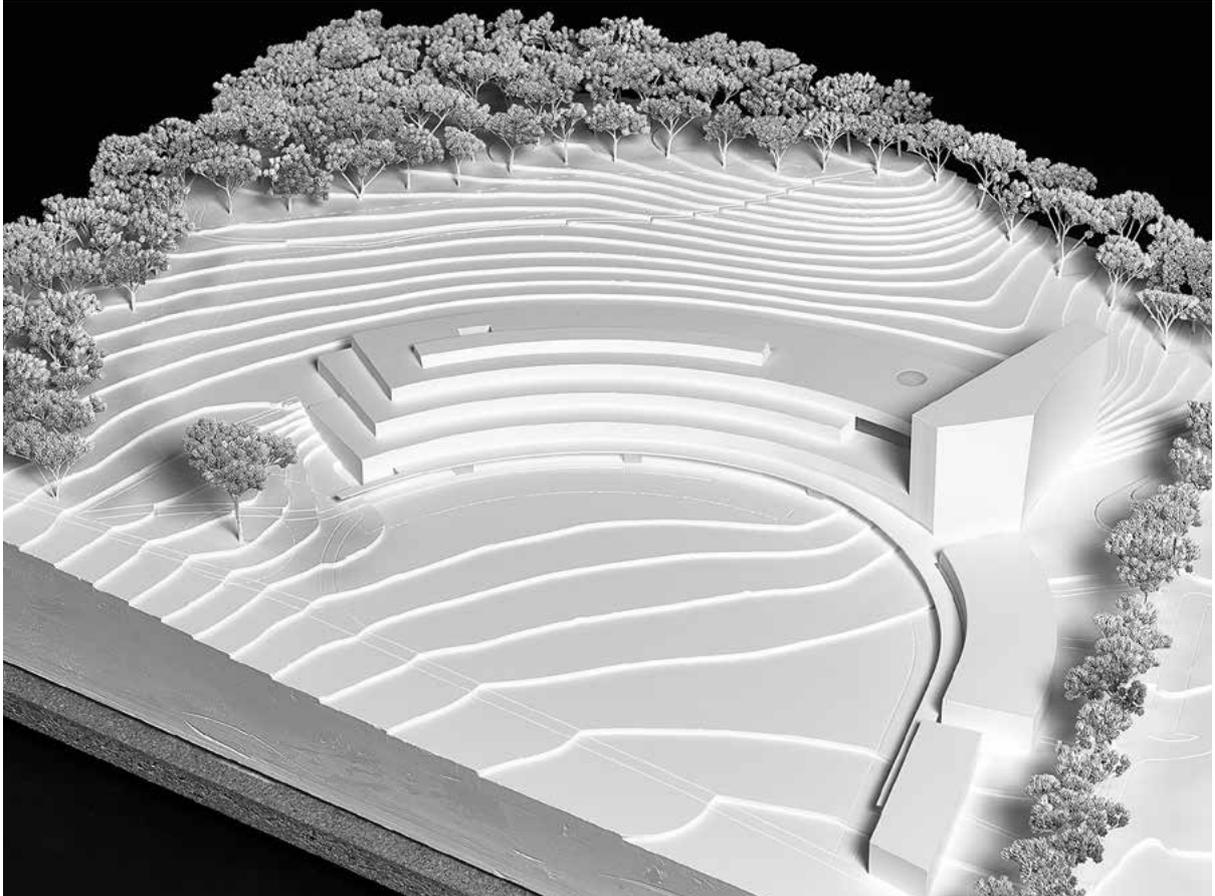


**26. LA BANANE
ET LA TOUR
OU LE PETIT ROQUE**

ARCHITECTE
AGPS ARCHITECTURE
ZYPRESSENSTRASSE 71
8004 ZÜRICH

INGÉNIEUR CIVIL
INGENI SA
RUE DU PONT-NEUF 12
1227 CAROUGE

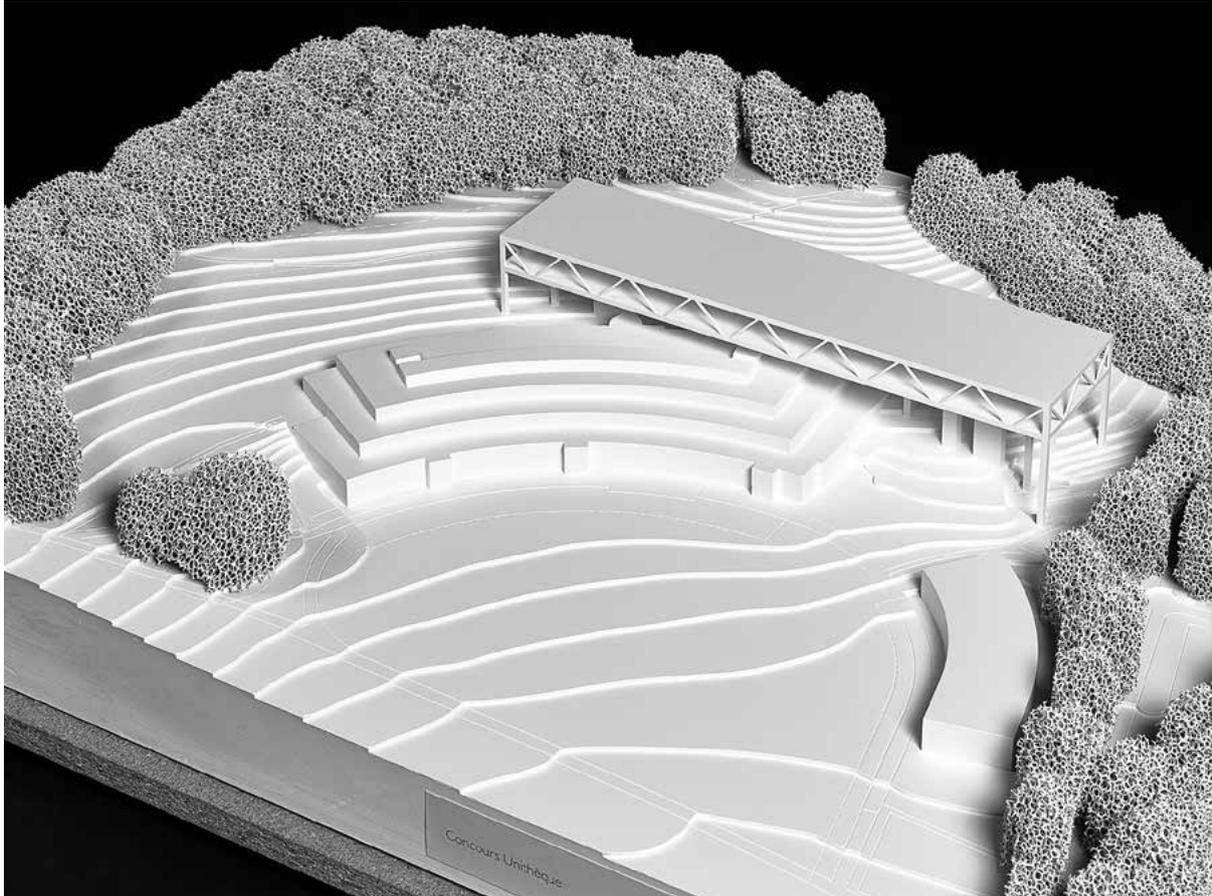
PROJETS NON PRIMÉS / 79



27. TAPIS VOLANT

ARCHITECTE
DÜRIG AG
FELDSTRASSE 133
8004 ZÜRICH

INGÉNIEUR CIVIL
MWV BAUINGENIEURE AG
BRUGGERSTRASSE 37
5400 BADEN

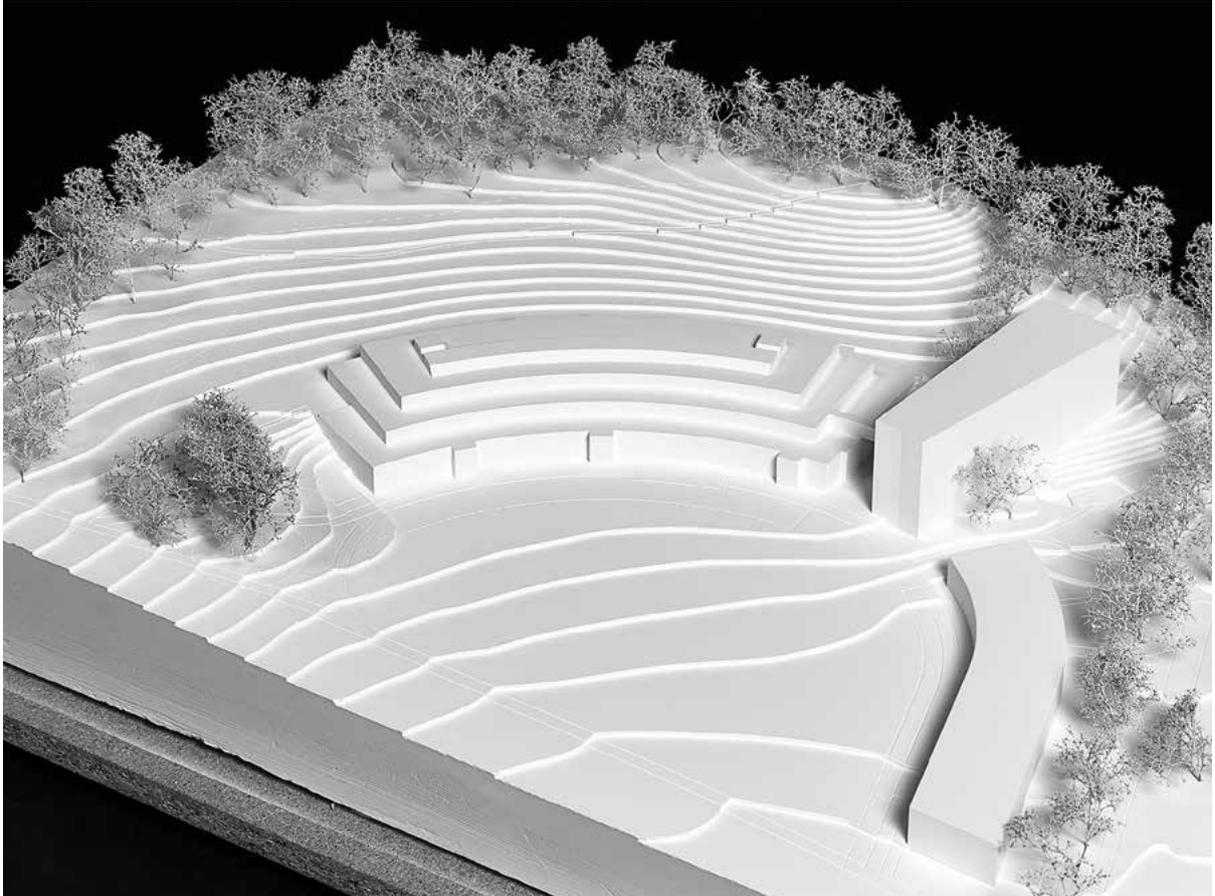


29. HELIOS

ARCHITECTE
CAESAR ZUMTHOR ARCHITEKTEN GMBH
HOLBEINSTRASSE 16
4051 BASEL

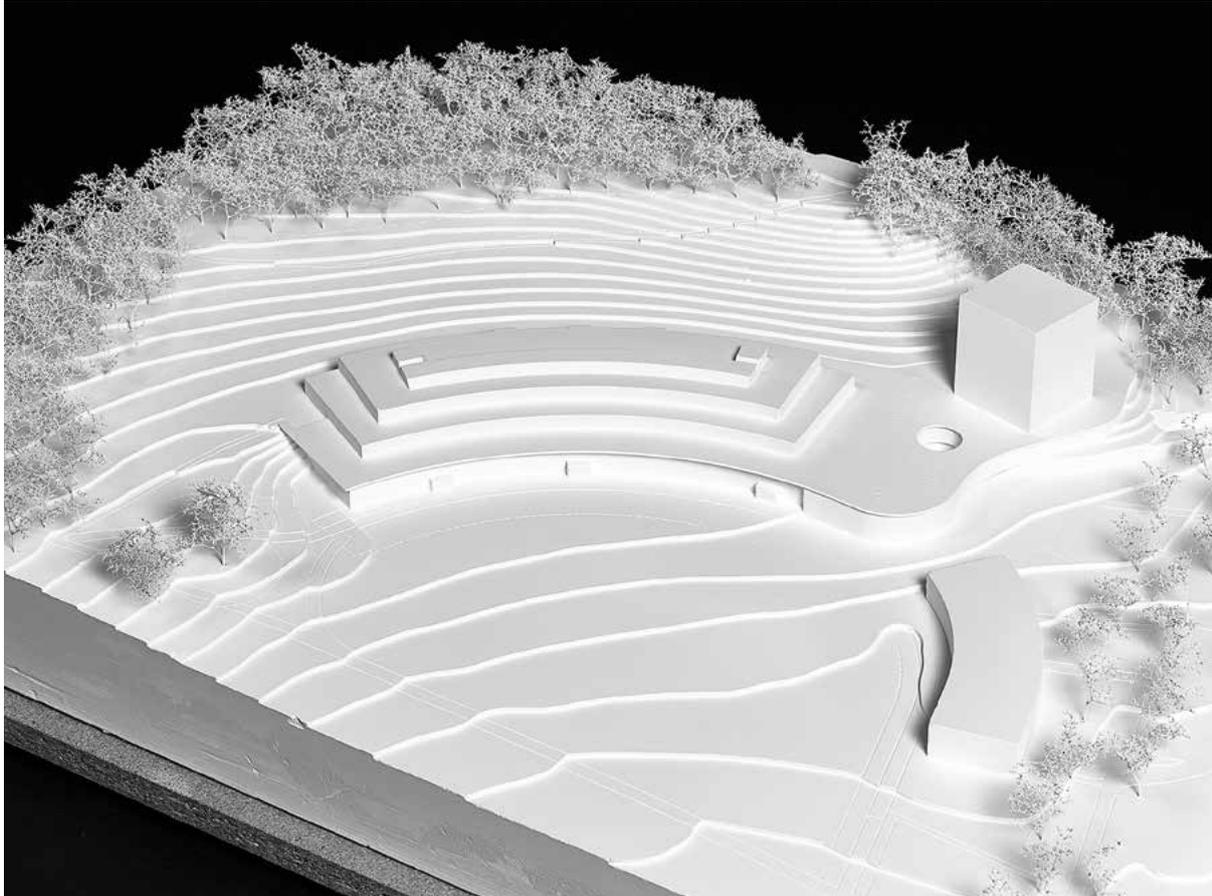
INGÉNIEUR CIVIL
WAM PLANER UND INGENIEURE AG
MÜNZRAIN 10
3005 BERN

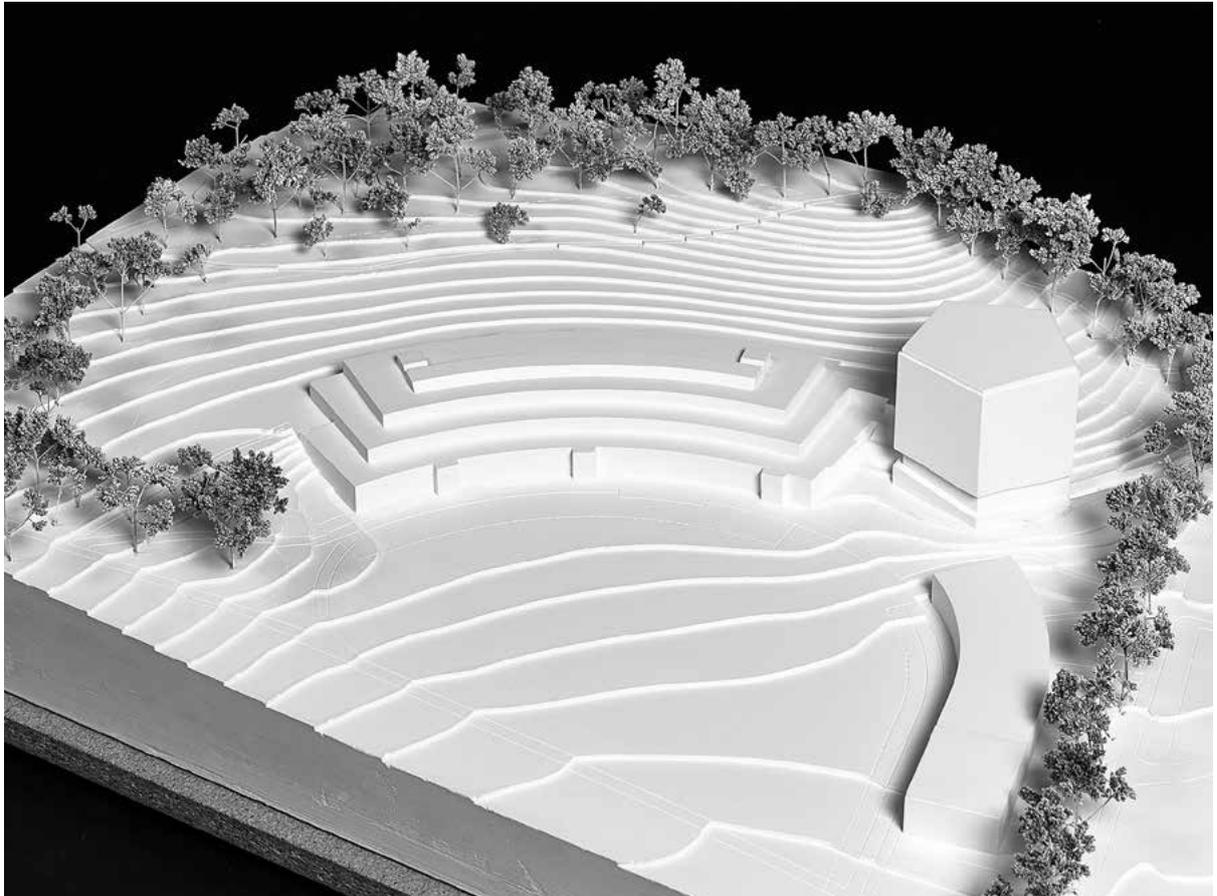
PROJETS NON PRIMÉS / 81



ARCHITECTE
PONT 12 ARCHITECTES SA
RUE CENTRALE 15
1022 CHAVANNES-RENEUS

INGÉNIEUR CIVIL
AB INGÉNIEURS SA
AVENUE DE COUR 135
1007 LAUSANNE

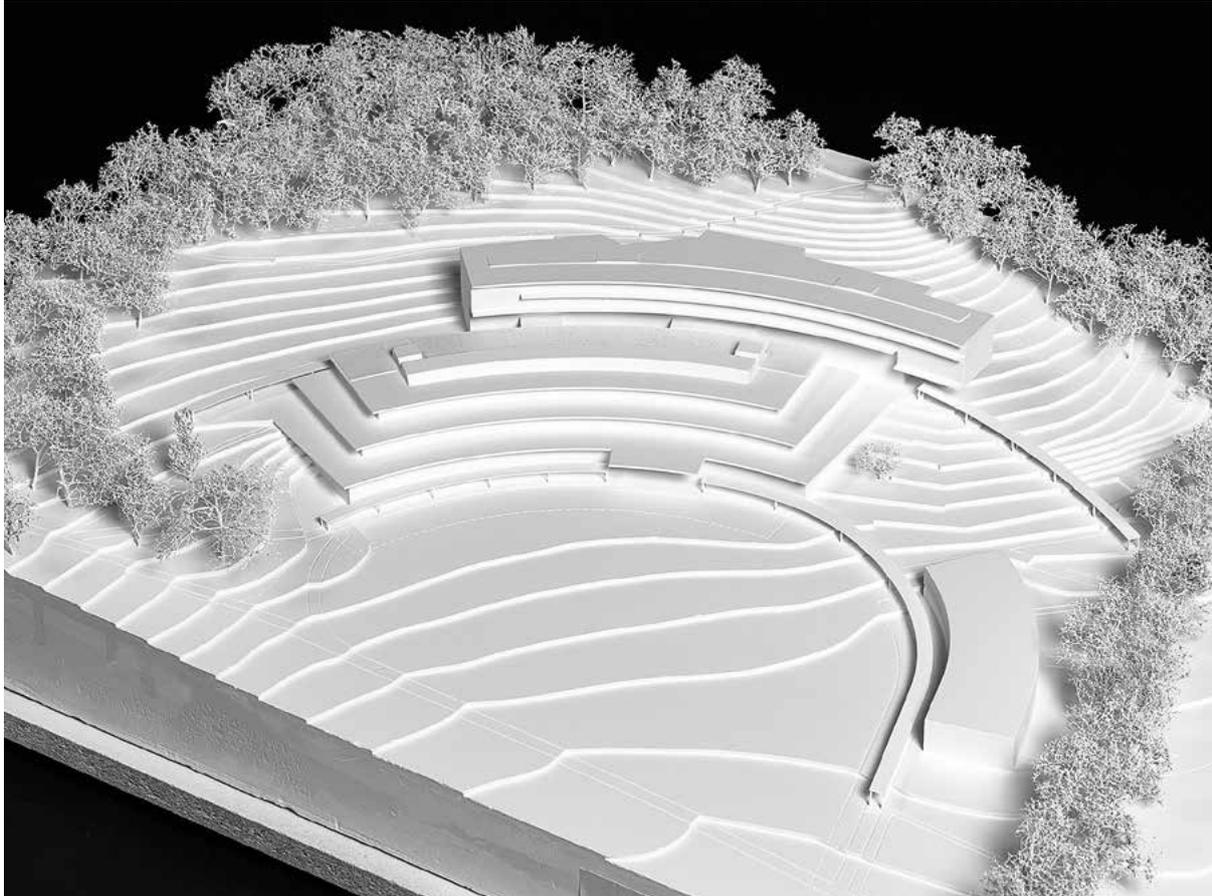




32. TALLY ME BANANA

ARCHITECTE
LUSCHER ARCHITECTES SA
CHEMIN DE BEAU-RIVAGE 6
1006 LAUSANNE

INGÉNIEUR CIVIL
INGPHI SA INGÉNIEURS EN OUVRAGES D'ART
RUE CENTRALE 9BIS
1003 LAUSANNE

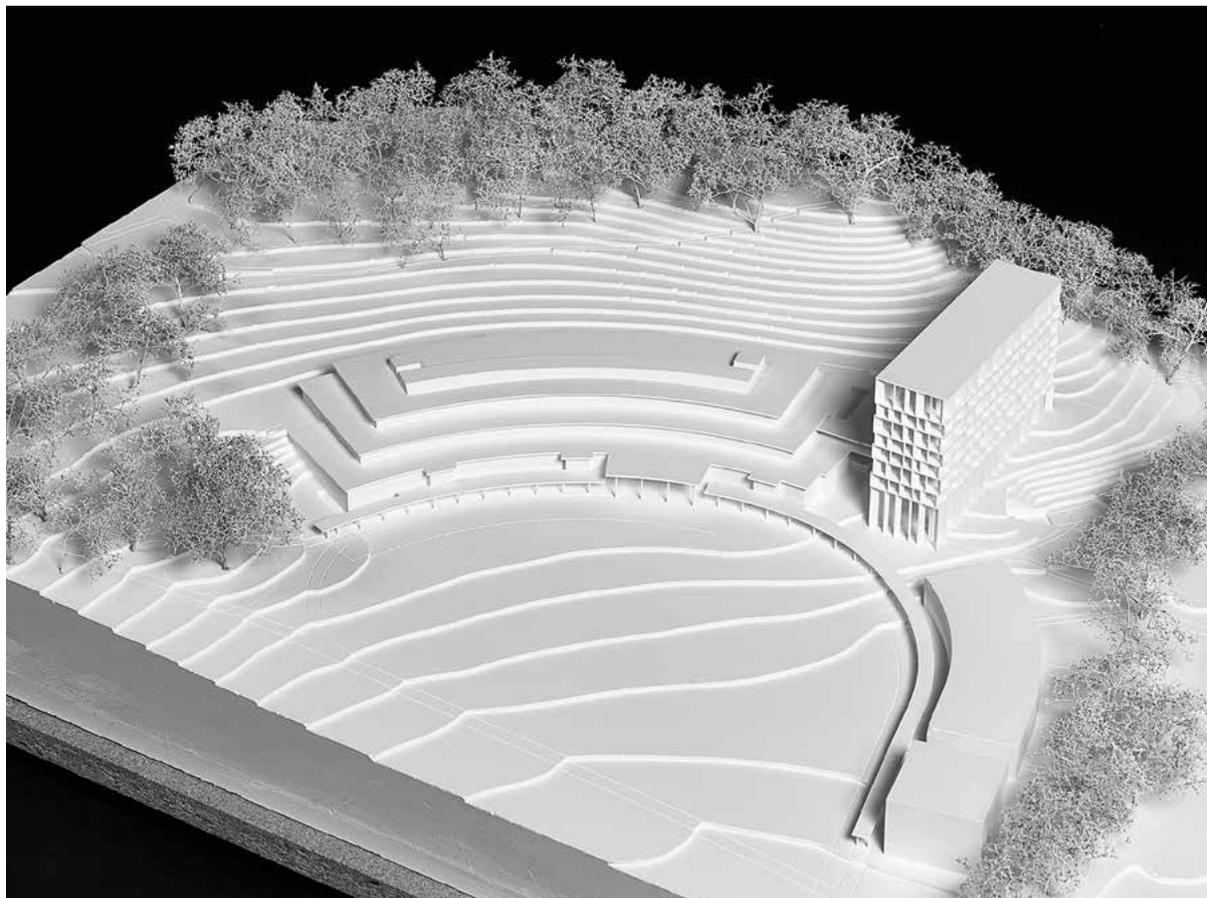


**33. DESSINE-MOI
UN MOUTON**

ARCHITECTE
MPH ARCHITECTES
RUE ST-MARTIN 9
1003 LAUSANNE

INGÉNIEUR CIVIL
THOMAS JUNDT INGÉNIEURS CIVILS SA
RUE DE LA FONTENETTE 27
1227 FONTENETTE

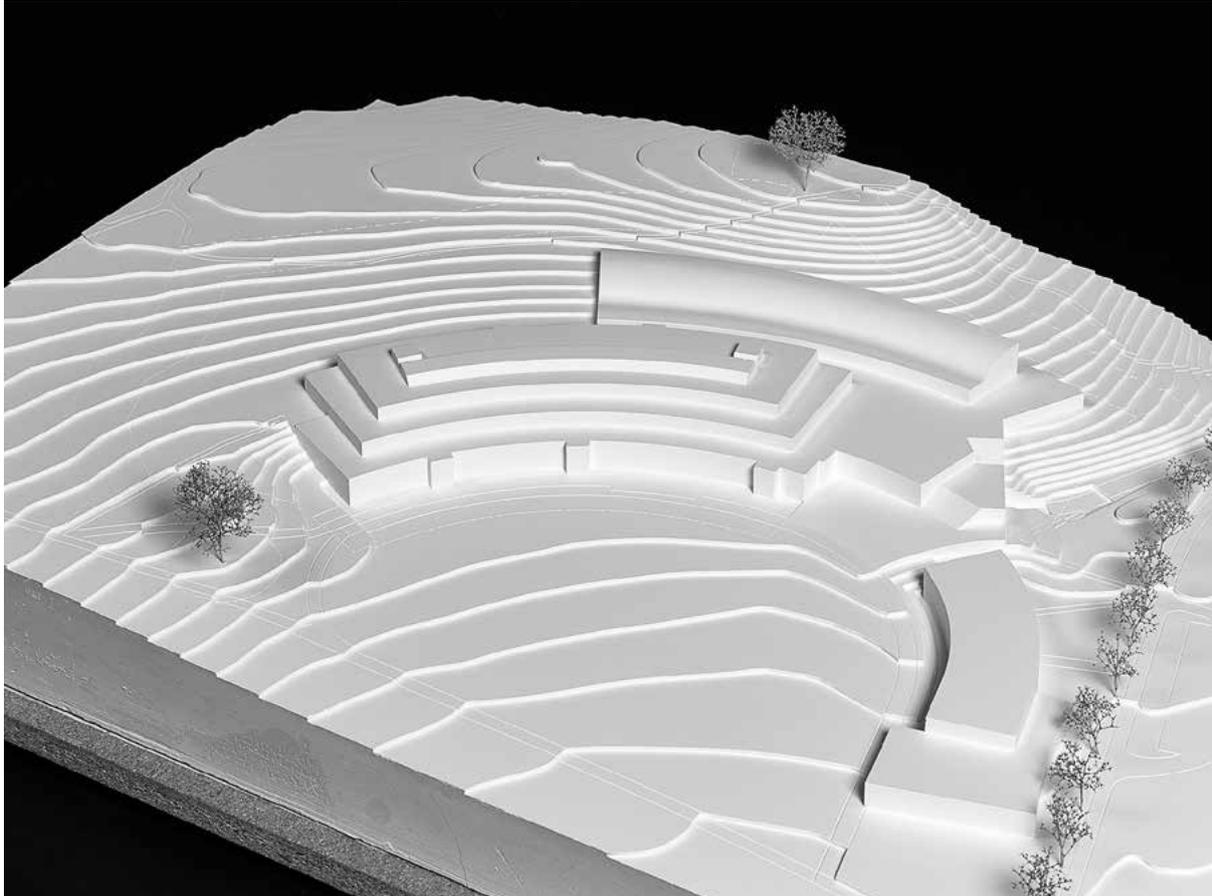
PROJETS NON PRIMÉS / **85**



34. AGORA

ARCHITECTE
ANA OTERO ARCHITEKTUR
WUHRSTRASSE 3
8003 ZÜRICH

INGÉNIEUR CIVIL
RATIO BOIS SÀRL
RUE DE BASSENGES 4
1024 ÉCUBLENS

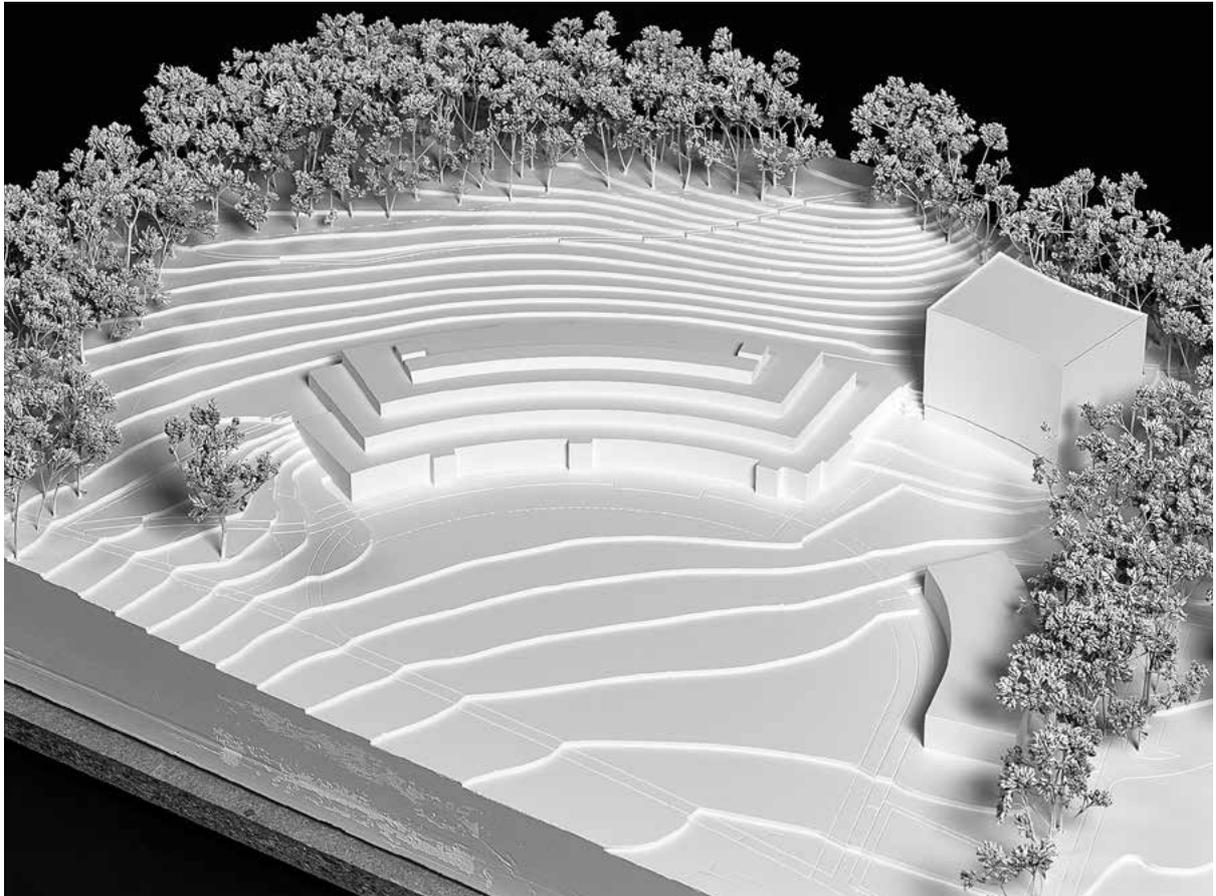


35. SAMMELSURIUM

ARCHITECTE
LUKAS LENHERR ARCHITEKTUR PEF SIA
HARDSTRASSE 81
8004 ZÜRICH

INGÉNIEUR CIVIL
WEBER INGENIEURBAU GMBH
ROTHENBURGSTRASSE 22
6274 ESCHENBACH

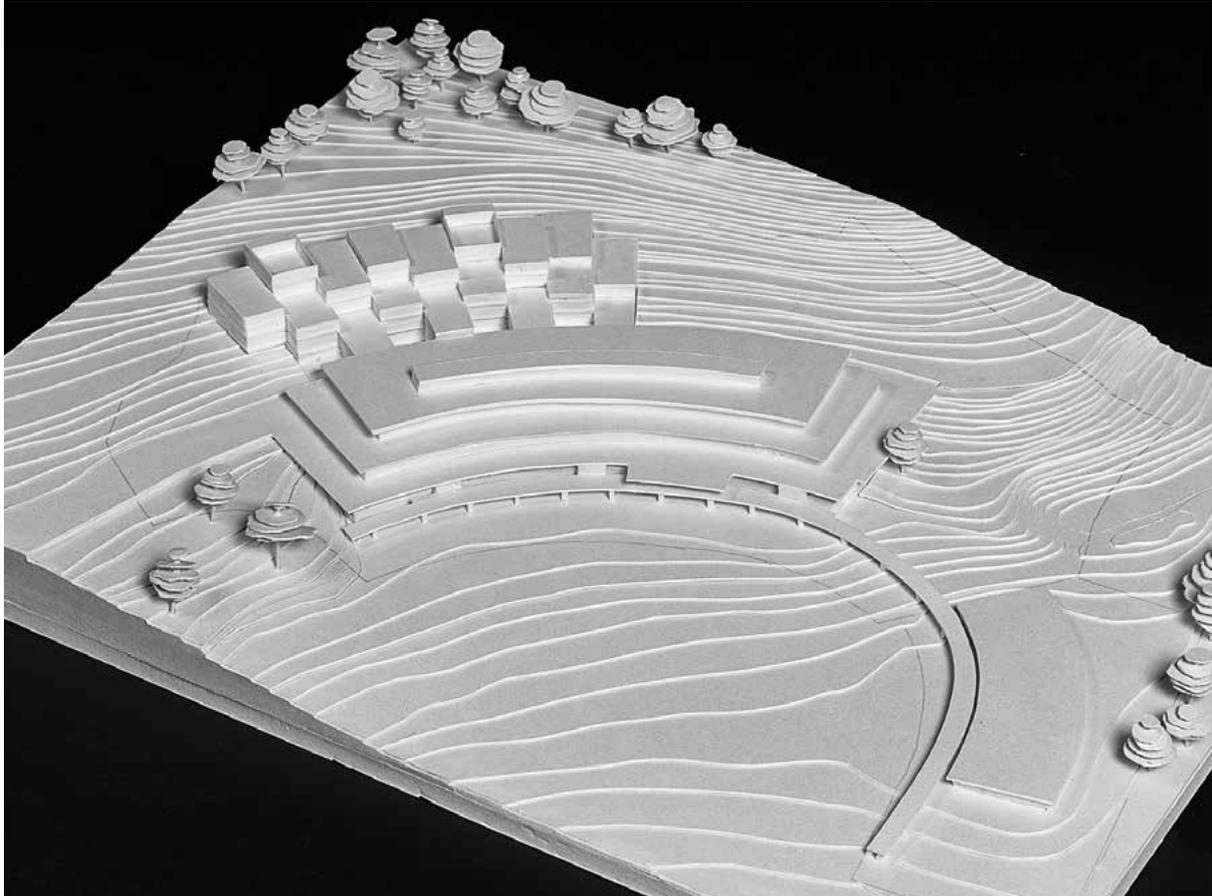
PROJETS NON PRIMÉS / 87

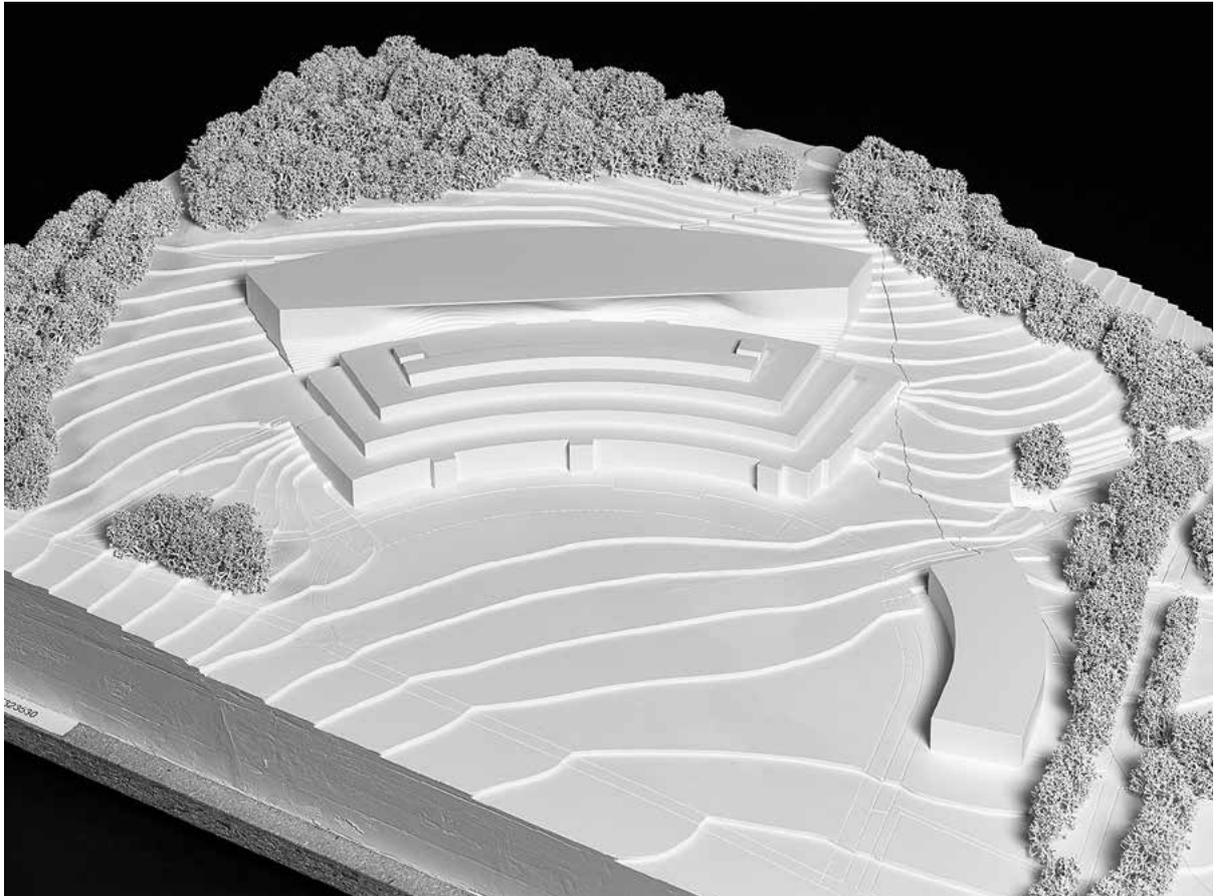


36. THESAURUS

ARCHITECTE
ZVI HECKER ARCHITEKT
FEHRBELLINERSTRASSE 34
10119 BERLIN / DE

INGÉNIEUR CIVIL
PICHLER INGENIEURE GMBH
ALT-MOABIT 62-63
10555 BERLIN-MITTE / DE

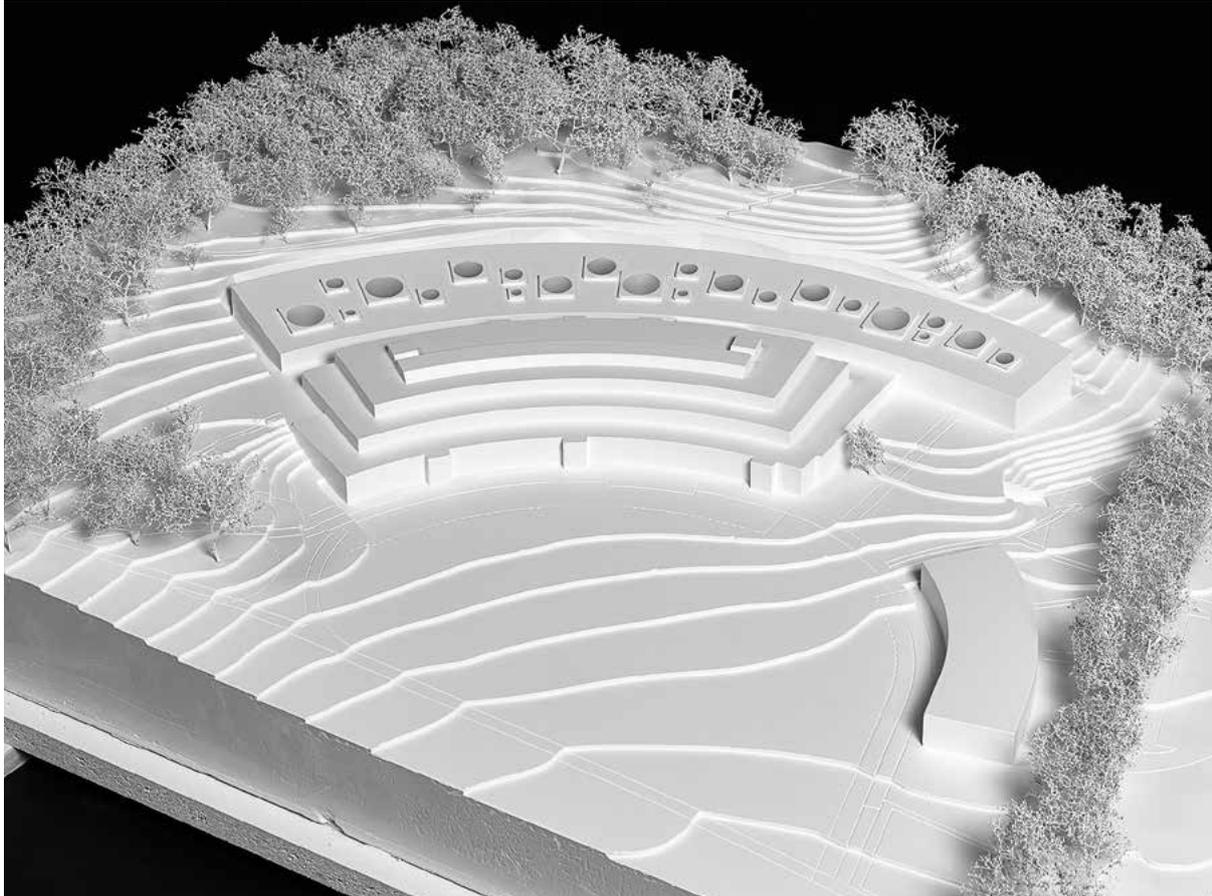




38. MN-1

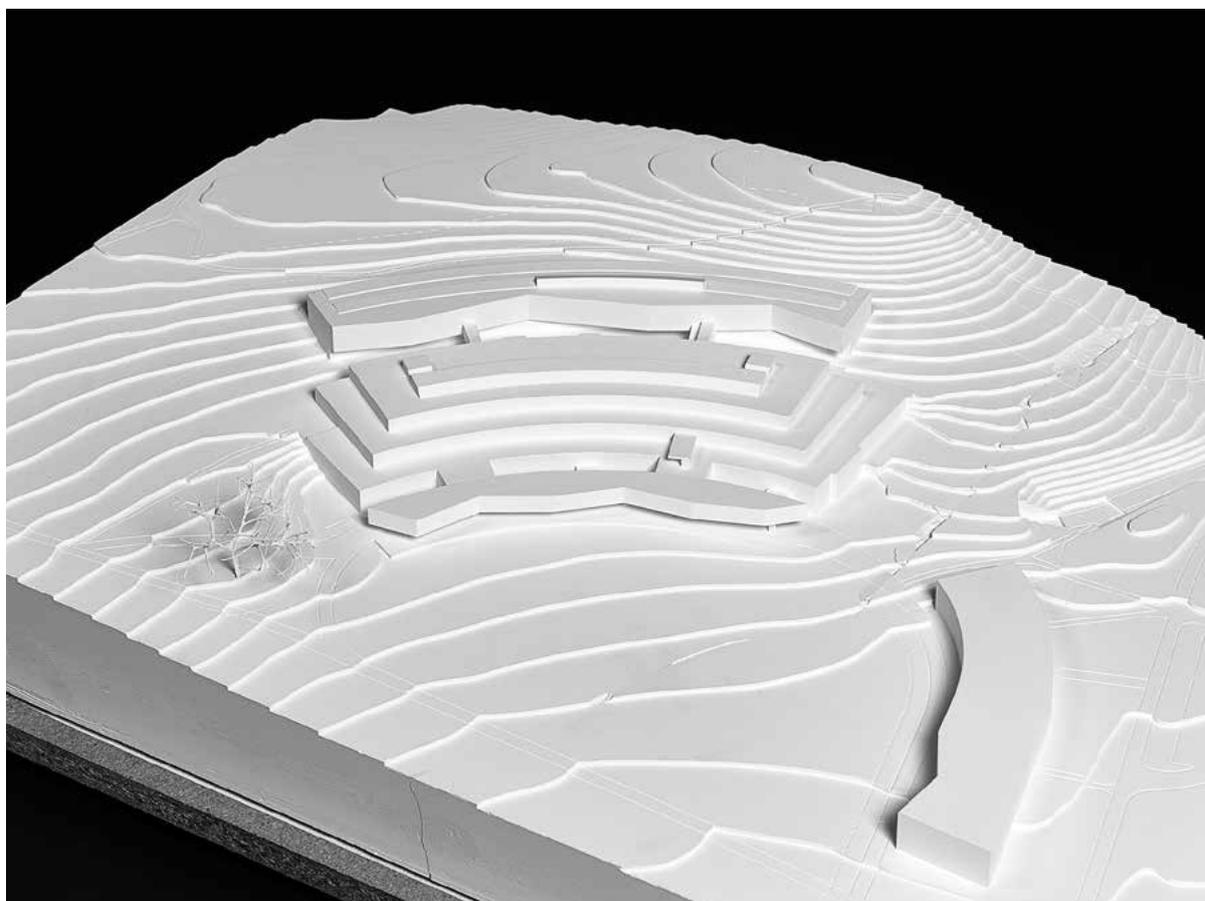
ARCHITECTE
DL-C DESIGNLAB-CONSTRUCTION
RUE DE LYON 75
1203 GENÈVE

INGÉNIEUR CIVIL
BG INGÉNIEURS CONSEILS SA
AVENUE DE COUR 61
1001 LAUSANNE



ARCHITECTE
STUDIO MEYER E PIATTINI
VIA SIRANA 79
6814 LAMONE

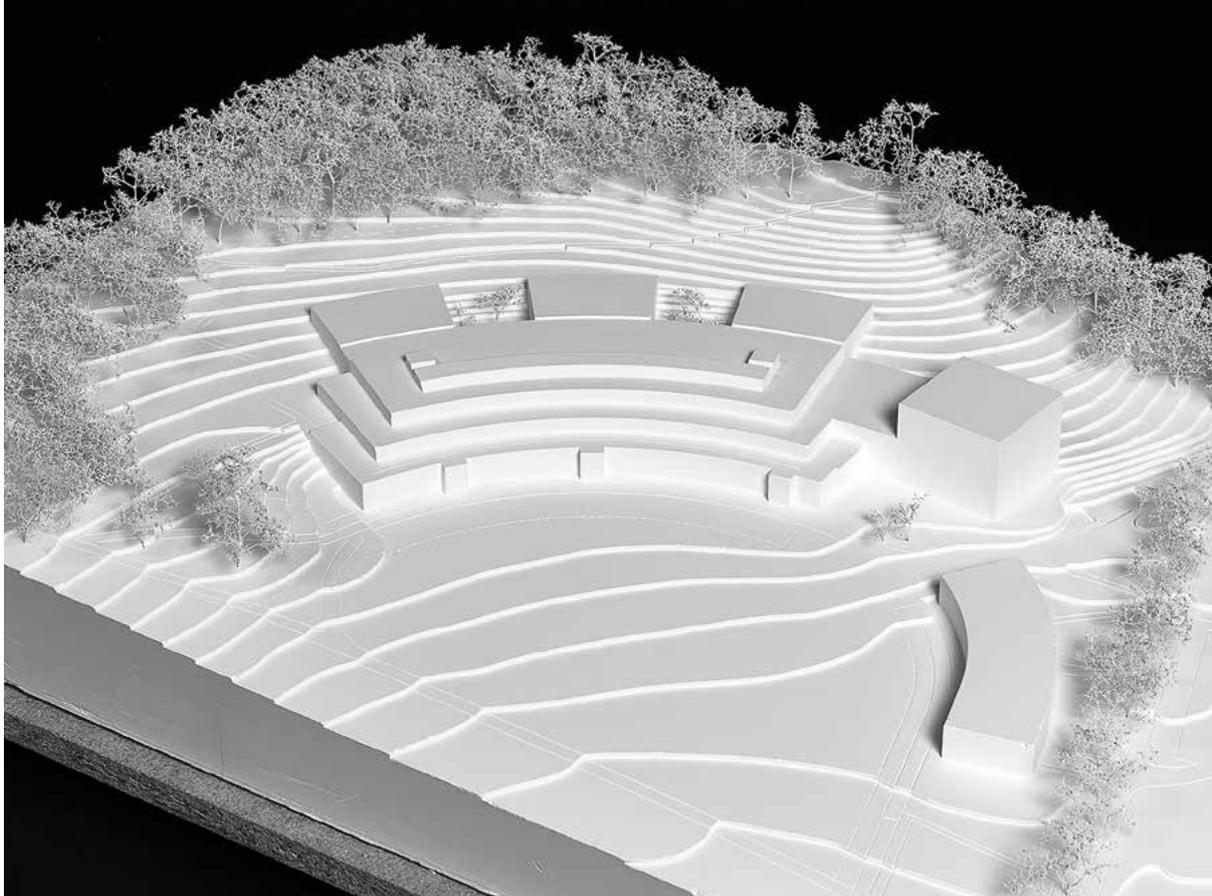
INGÉNIEUR CIVIL
RUPRECHT INGEGNERIA SA
VIA DEI FAGGI 6A
6912 LUGANO PAZZALLO

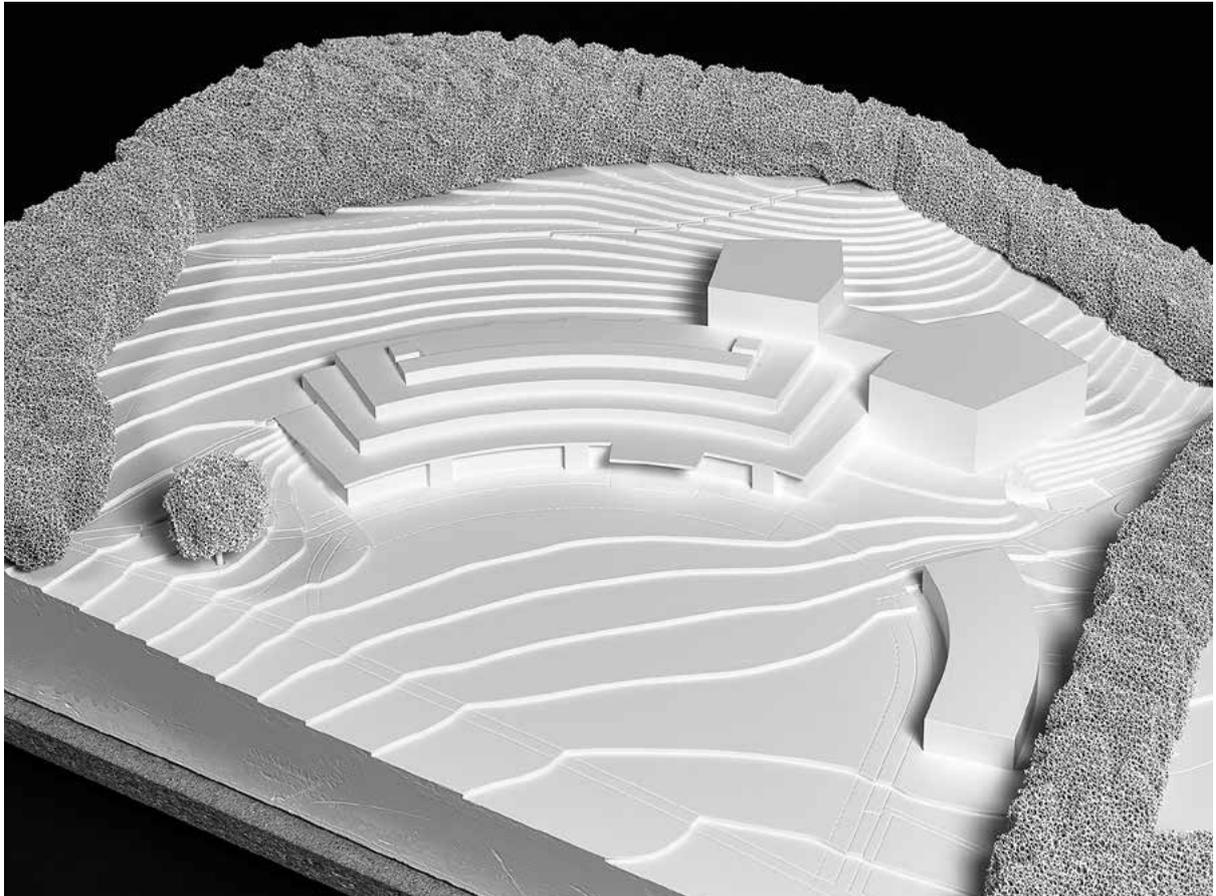


40. COCCHIN

ARCHITECTE
ESPOSITO+JAVET ARCHITECTES ASSOCIÉS SA
RUE DES TERREUX 10
1003 LAUSANNE

INGÉNIEUR CIVIL
BOSS & ASSOCIÉS SA
CHEMIN DE LA FORÊT 12
1024 ÉCUBLENS

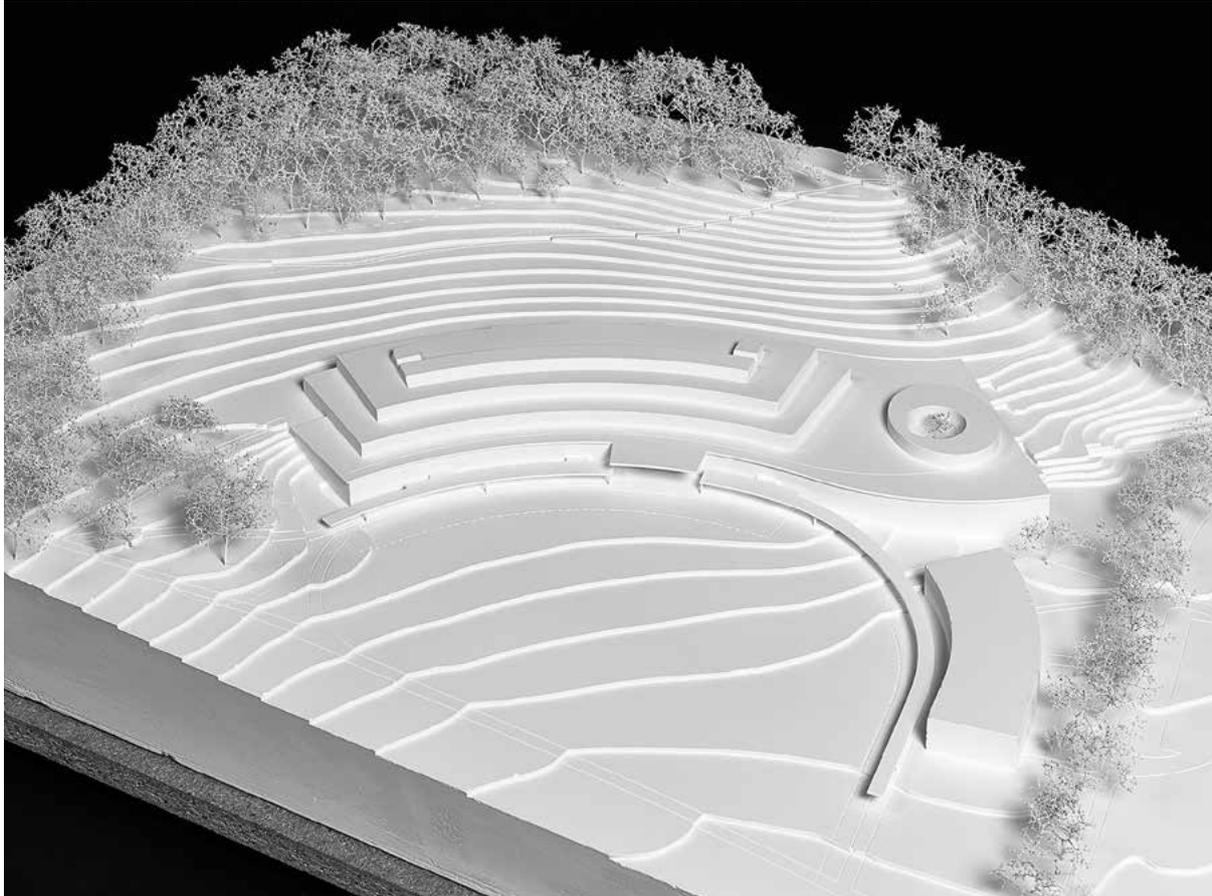


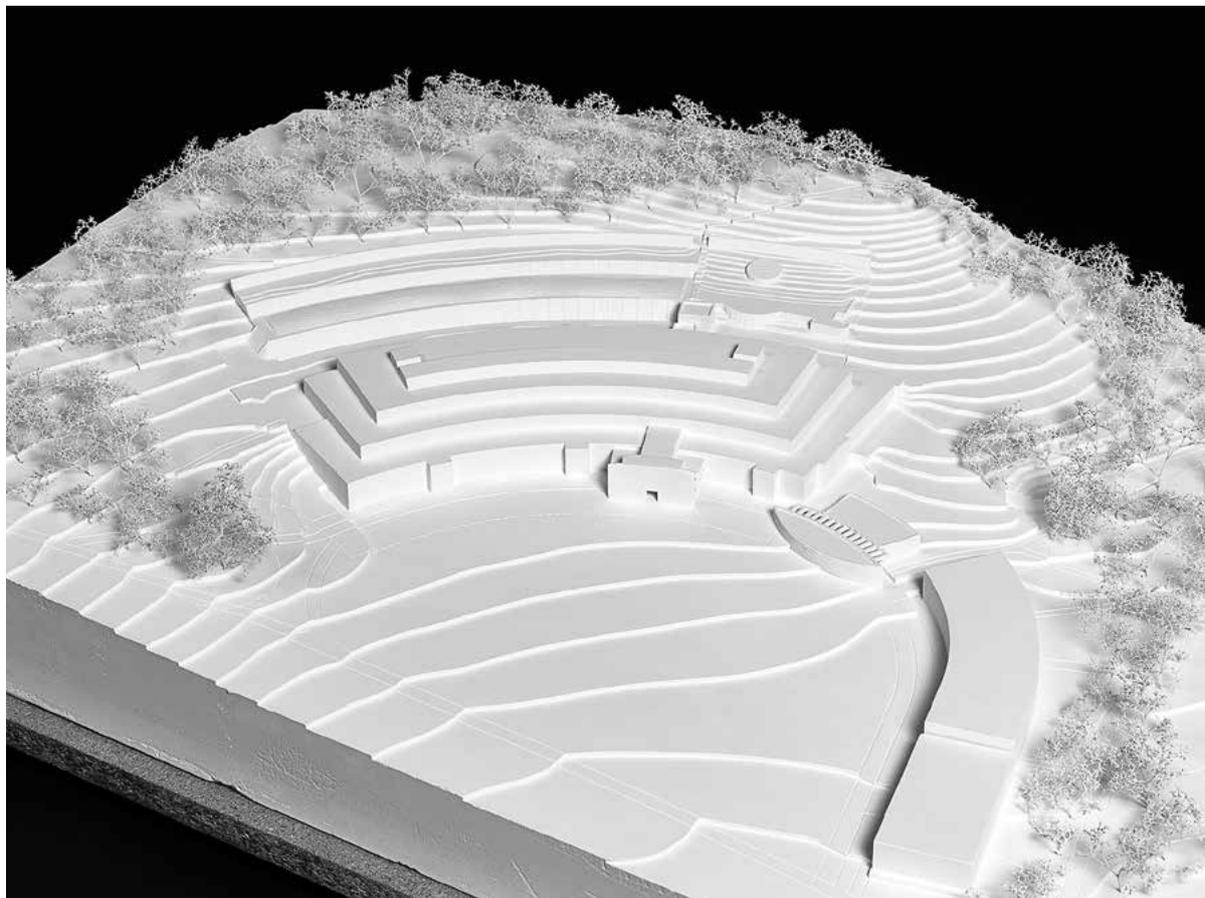


42. COUP DE COMPAS

ARCHITECTE
GUY CORBAZ & PASCAL OULEVAY
ARCHITECTES SÂRL
RUE CITÉ-DERRIÈRE 20
1005 LAUSANNE

INGÉNIEUR CIVIL
2M INGÉNIERIE CIVILE SA
RUE DE NEUCHÂTEL 42
1401 YVERDON-LES-BAINS





44. SÉRIF

ARCHITECTE

SAAS SÀRL

ROUTE DE JEUNES 43

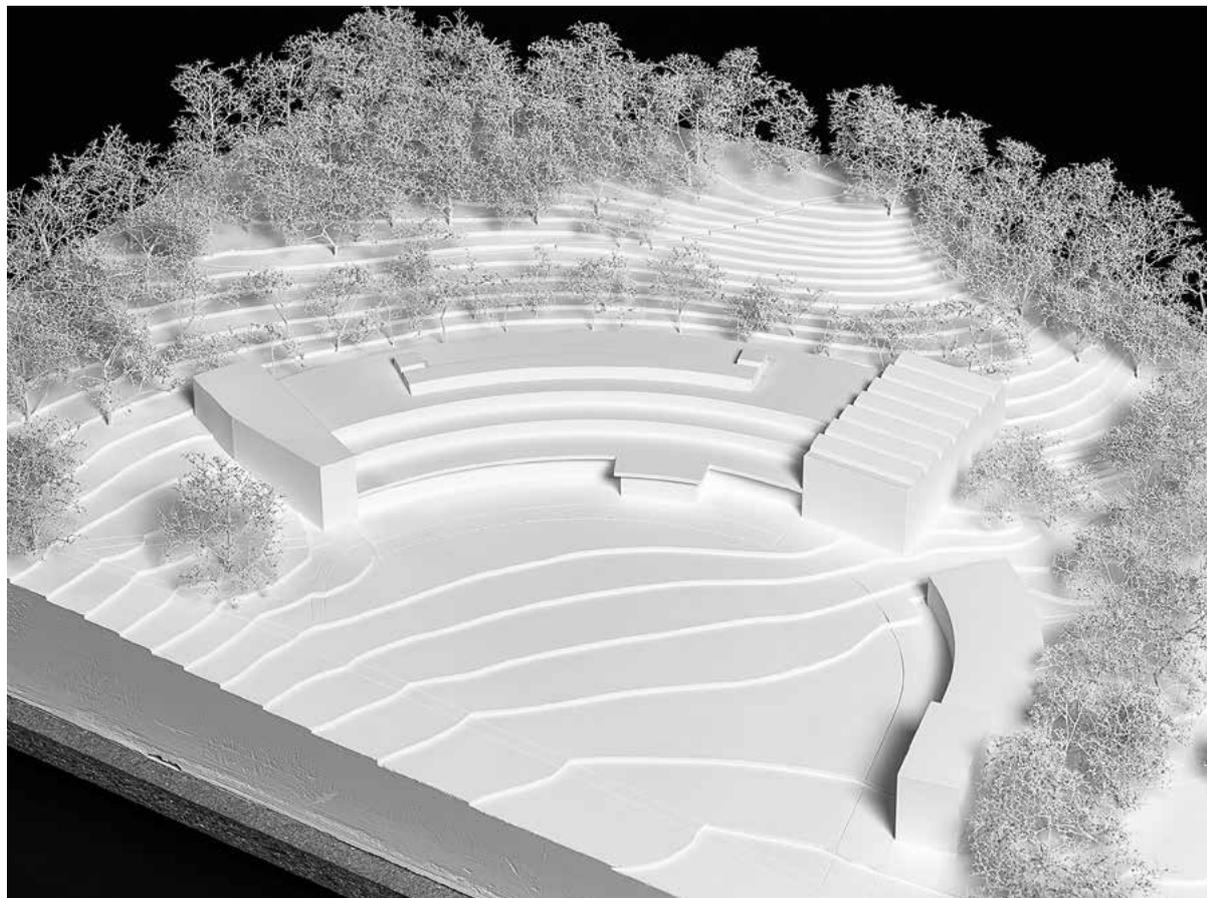
1227 CAROUGE

INGÉNIEUR CIVIL

EDMS SA

CHEMIN DES POTEAUX 10

1213 PETIT-LANCY

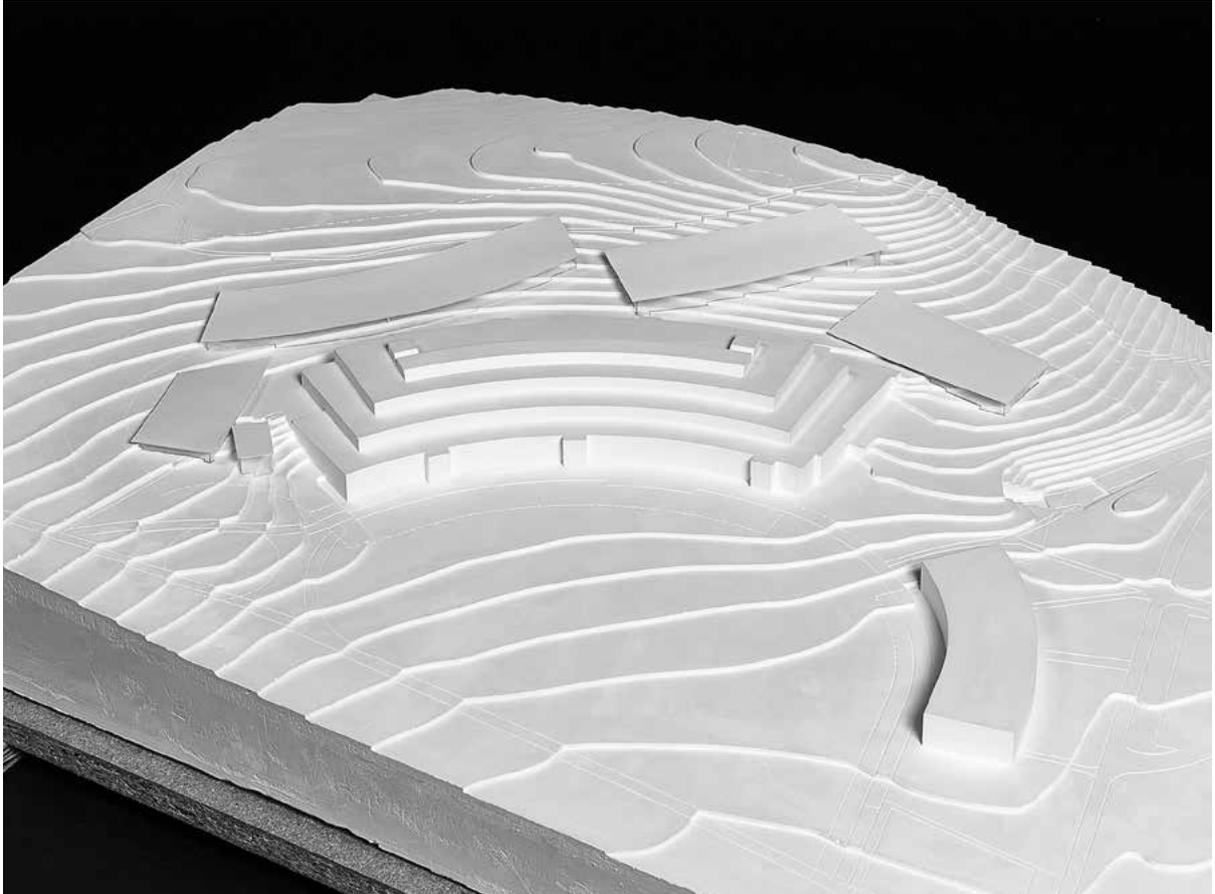


45. ADOSSÉE
CANOPIÉE
EMBRASSANT NATURE
ET DES GENS

ARCHITECTE
NOA
ELIZABETH STREET 2A 176
10012 NEW YORK /USA

INGÉNIEUR CIVIL
BUROHAPPOLD ENGINEERING
NEWNANN STREET 17
W1T 1PD LONDON /UK

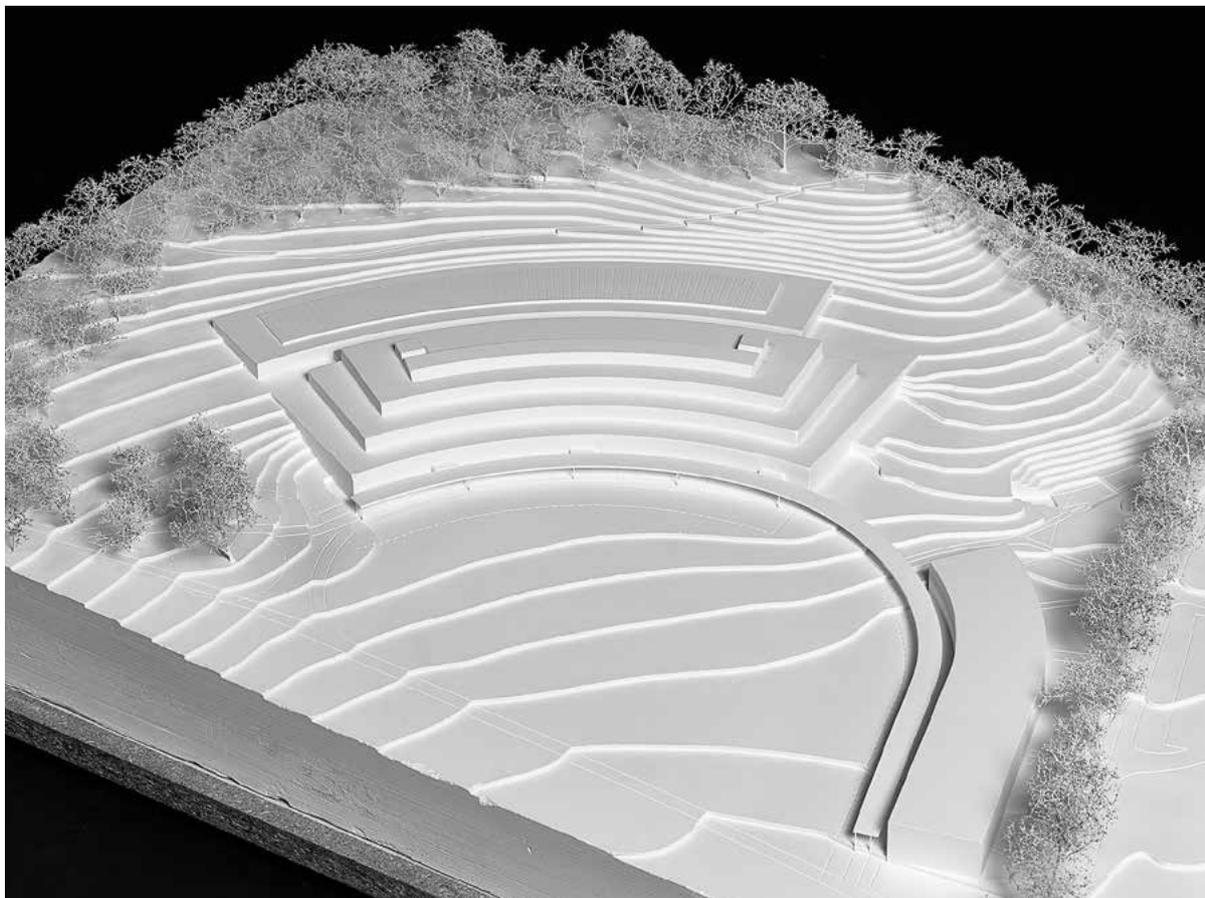
PROJETS NON PRIMÉS / **97**

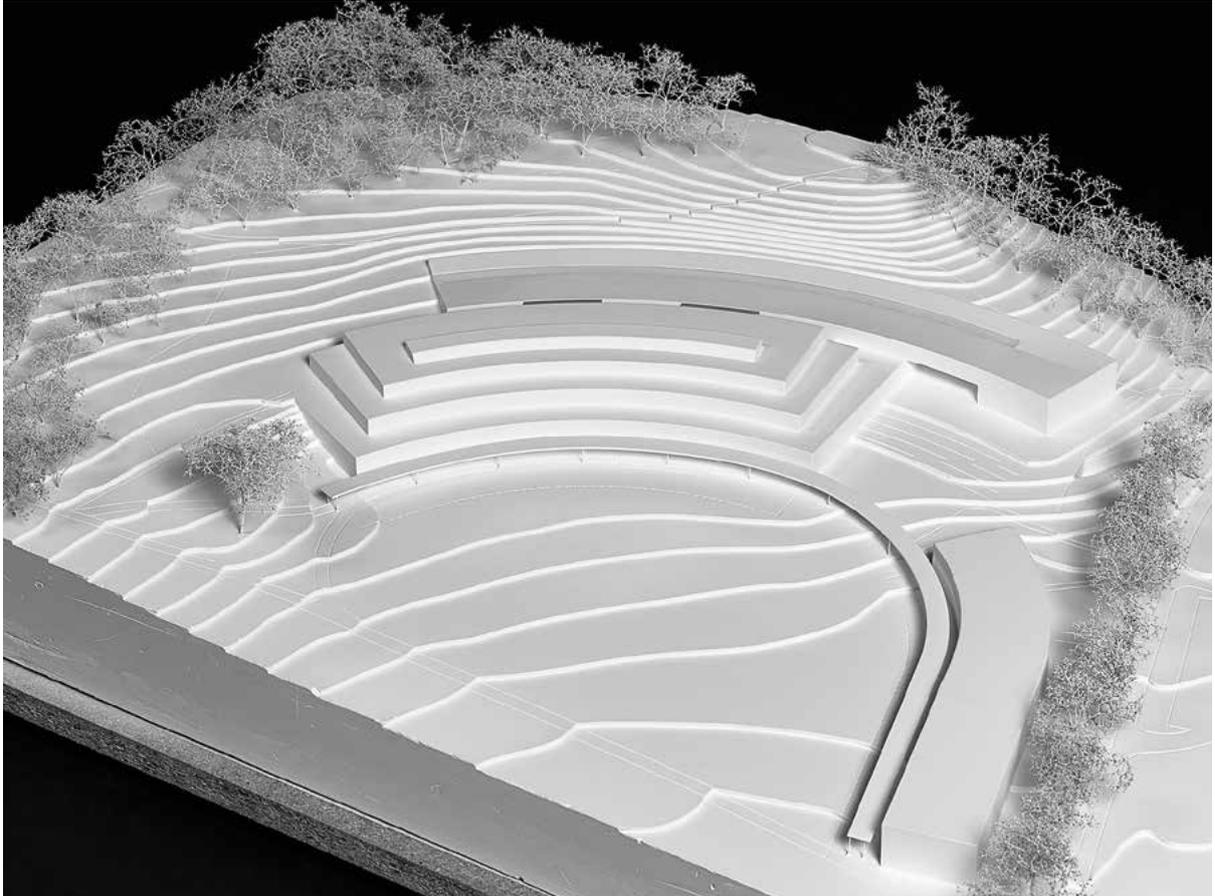


**46. NAPOLÉON
& JOSÉPHINE**

ARCHITECTE
ITTEN+BRECHBÜHL SA
AVENUE D'OUCHY 4
1006 LAUSANNE

INGÉNIEUR CIVIL
MONOD-PIGUET + ASSOCIÉS SA
AVENUE DE COUR 32
1007 LAUSANNE

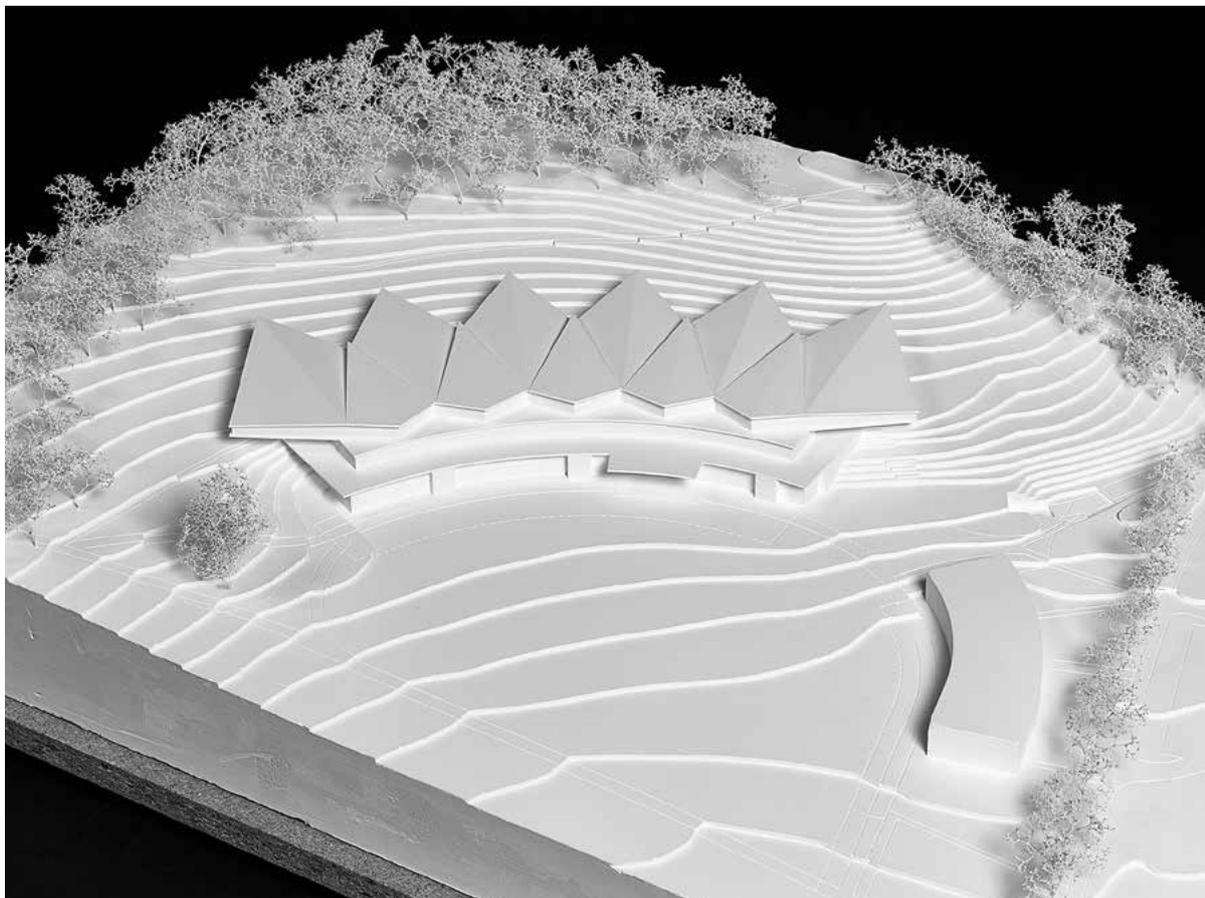




**49. LUMIÈRES
BORÉALES**

ARCHITECTE
FORNET ARCHITECTES SÀRL
RUE DE SEBEILLON 1
1004 LAUSANNE

INGÉNIEUR CIVIL
MUTTONI & FERNANDEZ
INGÉNIEURS-CONSEILS SA
ROUTE DU BOIS 17
1024 ÉCUBLENS

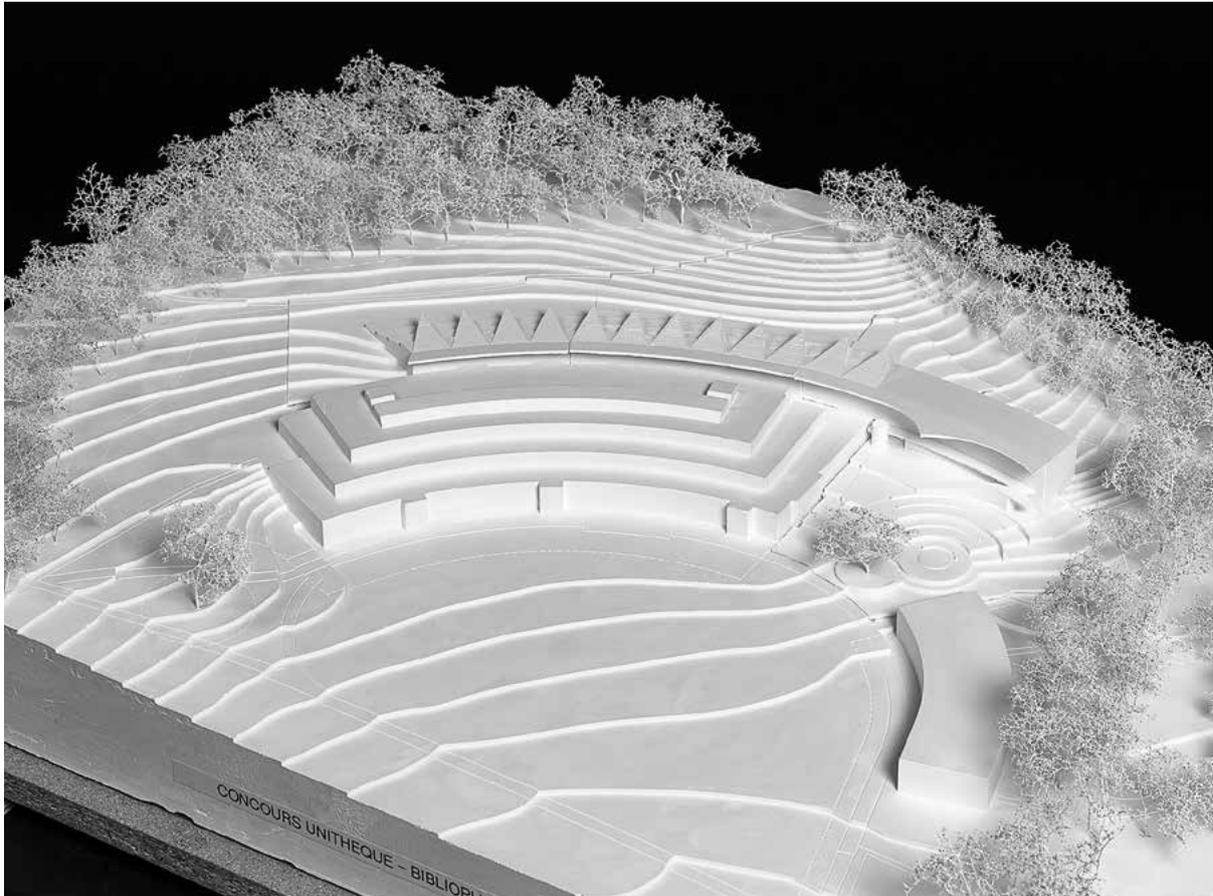


50. BIBLIOPUS

ARCHITECTE
MANGEAT-WAHLEN ARCHITECTES ASSOCIÉS SÀRL
PLACE DU CHÂTEAU 7
1260 NYON

INGÉNIEUR CIVIL
MUTTONI & FERNANDEZ,
INGÉNIEURS-CONSEILS SA
ROUTE DU BOIS 17
1024 ÉCUBLENS

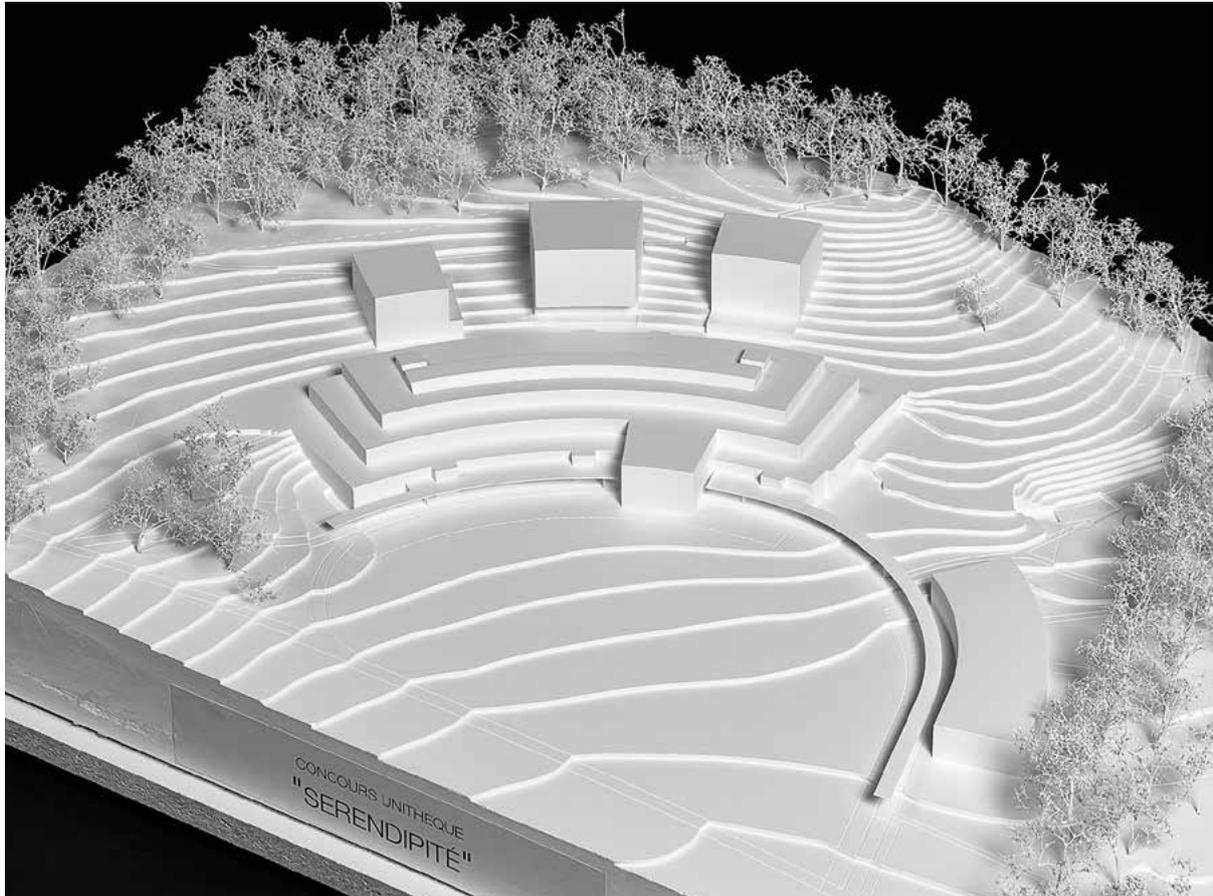
PROJETS NON PRIMÉS / 101

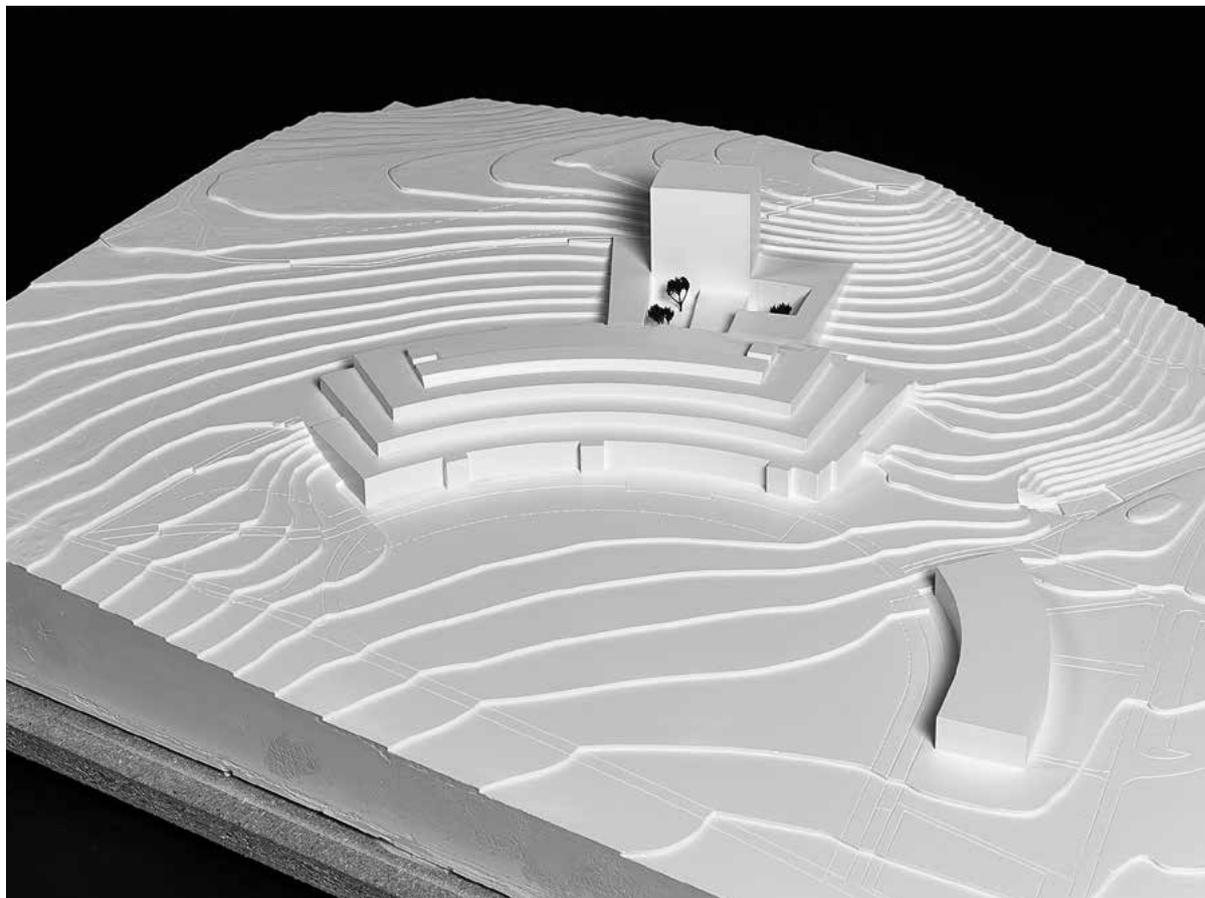


51. SÉRENDIPITÉ

ARCHITECTE
DREIER FRENZEL SÀRL
AVENUE DU ROND-POINT 18
1006 LAUSANNE

INGÉNIEUR CIVIL
STRUCTURAME
RUE DU ZÜRICH 15
1201 GENÈVE





9. Liste des participants

1. AZTECA p.60

GD ARCHITECTES SA NEUCHÂTEL
 LAURENT GENINASCA
 PHILIPPE VON BERGEN
 GUILLERMINA CECI
 LAURE PIEREN
 HONORÉ JAQUET
2M INGÉNIEURIE CIVILE SA YVERDON-LES-BAINS
 MARTIN DAVID
 HENRI FRANSCINI
 JOSEFA ROSSI
TECNOSERVICE ENGINEERING SA MARTIGNY
 MICHEL ANSTETT
 CÉDRIC DORSAZ
 NICOLAS CLAUSEN
 DEREK OCQUIDANT
 YVES-ROBIN TORNAY
 JESSY MOREILLON
 CLAUDIA DOS SANTOS
 SPHETJIM TOLAJ
 MEDITIM TOLAJ
 ANGE TABARES
RDS SA, DÉPARTEMENT BIRD PRILLY
 ALEXIS MAYER
 SÉBASTIEN FIGUET
 JENNY REY
ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 VICTOR DESARNAULDS
 BLAISE ARLAUD
 DIITRI MAGNIN
 LOUIS KAEPPELI
 CHRISTOPHE CURCHOD
 THOMAS JUGUIN
 RONAN FÉCELIER
 CHRISTIANE GLAUSER
BIOL CONSEILS SA NEUCHÂTEL
 GAËL MÜLLER HEYRAUD
 MAXIMILIEN VIDAL
DANIEL SCHLAEPFER LAUSANNE

2. LAC LÉMAN VU DE DORIGNY p.29

BUREAU A SÀRL GENÈVE
 LEOPOLD BANCHINI
 DANIEL ZAMARBIDE
 GONÇALO FRIAS
 CARINE PIMENTA
INGENI GENÈVE SA CAROUGE
 JÉRÔME POCHAT
 MARAC WALGENWITZ
 FRANCESCO GALBIATI
WEINMANN ÉNERGIES SA ECHALLENS
 CÉDRIC HALDIMANN
 BERNARD KRIEG
 LUKAS FAORO
 ALESSANDRO CALLEA
 CÉLINE GRANGE
 ENRIQUE ZURITA
ARCHITECTURE ET ACOUSTIQUE SA GENÈVE
 FRANCK SAPIN
 STÉPHANE BERCET
 NICOLAS GALLAUD
 FRANCK MUGNIER
 ANTOINE KERBASTARD
MAB-INGÉNIEURIE SA MORGES
 GIUSEPPE FAGGION
 JEAN-CLAUDE GHIDELLI
 FRANCO MAGISTRIS

JUAN EDUARDO IBARRA
 DAVID REIST
 ALEXANDER LIEBLANG

3. LA COLLINE DU TOPOGRAPHE p.61

ACARCHITECTES
ALEXANDRE CLERC ARCHITECTES SIA FRIBOURG
 ALEXANDRE CLERC
 THOMAS WAEBER
 FABRICE MACHERET
 LUCIEN BOURBAN
 MATTHEW MEDINA
 ARNAUD SCHEURER
 KATHERINE VALLADARES
EDY TOSCANO
ENGINEERING & CONSULTING SA VILLARS-SUR-GLÂNE
 JULIEN GENTON
 ARTURO CARRENO
 LÓIC GAUME
 FABRICE ZEHNDER
ÉNERGIE CONCEPT SA BULLE
 JACQUES DÉCOSTER
 LÉNAÏC BOCHUD
 JULIEN HELFER
 VINCENT JAQUET
 CHRISTOPHE PIDOUX
 SYLVAIN METTRAUX
 PAULINE DAVET
 MICHAEL ORY
 QUÉLI MARQUES
 NEVZAT RAMQAJ
INGÉNIEURS-CONSEILS SCHERLER SA FRIBOURG
 JEAN-CLAUDE PIERROZ
 JONATHAN FERRARI
 TAMER AHMED
 CINDY BAPST
 JULIANA CHAPPUIS
 DELILAH RUSSO
 AARON SCHNEIDER
 ANTOINE GRIMALDI
 MATTHIEU MICHEL
PLANAIR SA YVERDON-LES-BAINS
 MICKAËL GUICHARD
 PERLA COLAMESTA
IGNIS SALUTEM SA ST-LÉGIER-LA CHIÉSAZ
 JONAS MELDEM
 LAURE MARGOT
BCS ÉTUDES ET PLANIFICATION SA NEUCHÂTEL
 PHILIPPE BISSAT
 PATRICK BAER
 YVAN PITTET
 FRANCK LAMBELET

4. QUID p.62

STUDIO D'ARCHITECTURE
JEAN-DANIEL PASCHOUD PULLY
 MADELEINE DESHAÏRES
 ARMANDINE CHAPPUIS
 WAILOK CHAN
 JUSTINE LOUIS
 ARNAUD PAQUIER
 JEAN-DANIEL PASCHOUD
GIACOMINI & JOLLIET INGÉNIEURS SA LUTRY
 BRUNO GIACOMINI
 JOSSELINE PALAZ
AZ INGÉNIEURS LAUSANNE SA LAUSANNE
 DOMINIQUE SBERNA

EFFIN'ART SÂRL LAUSANNE
DOMINIQUE CHUARD
MATTHIAS BLANC
ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
VICTOR DESARNAULDS
AUGUSTO CALONDER MARACON
AUGUSTO CALONDER
BIFF SA LAUSANNE
LAURENT FÉLIX
RAUL CORRALES

5. LE MURMURE DES CIMES p.63
GALLETTI & MATTER ARCHITECTES

EPFL FAS SIA LAUSANNE
OLIVIER GALLETTI
CLAUDE MATTER
DAVID PINTO
GABRIEL POINTEREAU
ALBA BUFO
MP INGÉNIEURS CONSEILS SA CRISSIER
CLAUDE PENSEYRES
PIERRE-PHILIPPE BLANC
BENOÎT BAER
JEAN-PIERRE WILLEN
GROUPE TECHNIQUE H2 / HISCHI ENERGIE SA
ET HURNI SA ÉCUBLENS
ANTONIO ALVAREZ
MARIA RODRIGUEZ
LUDOVIC CETTOUR
PATRICK LIARDET
MARIA-CARMEN TABAODA
D'SILENCE ACOUSTIQUE SA LAUSANNE
BERTRAND DE ROCHEBRUNE
AUGUSTO CALONDER MARACON
AUGUSTO CALONDER
BIFF SA LAUSANNE
LAURENT FÉLIX
RAUL CORRALES

6. TRIMÈRE AUTOTROPHE p.64

ATELIER NIV-O SA LAUSANNE
IVO FREI
SÉVERINE DUVOISIN
CLEMENT PERRIER
CHABLOZ & PARTENAIRES SA CRISSIER
DAMIEN SPIELMANN
THOMAS LASCHET
VINCENT PERA
AZ INGÉNIEURS SA BULLE / LAUSANNE
DOMINIQUE SBERNA
YVES NESCHENMOSER
OLIVIER UHL
GRÉGOIRE ZAMBAZ
THIERRY MATTENBERGER
LUIGI GOTTI
FRÉDÉRIC CUGNY
SÉBASTIEN LUBRUN
MAXIME ROSSIER
LAURENT MENETREY
CLAUDE-ALAIN RECHSTEINER
OLIVIER MARTIN DE VIDALES
JACQUES NEVEU
ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
VICTOR DESARNAULDS
BLAISE ARLAUD
DIMITRI MAGNIN
LOUIS KAEPELLE

CHRISTOPHE CURCHOD
THOMAS JUGUIN
RONAN FÉCELIER
CHRISTIANE GLAUSER
FOG GÉO SÂRL LAUSANNE
FLAVIUS FOGARASI-SZABO
MAB-INGÉNIERIE SA MORGES
JEAN-CLAUDE GHIDELLI

7. LA BANANE ET LE NUAGE p.65

PHILIPPE RAHM ARCHITECTES PARIS /FR
CHIH PING LIU
PHILIPPE RAHM
BOLLINGER+GROHMANN SÂRL PARIS /FR
KLAAS DE RYCKE
INEX MONTREUIL /FR
ERIC HUTTER
FRANCK BOUTTÉ CONSULTANTS PARIS /FR
FRANCK BOUTTÉ
POINT D'ORGUE PANTIN /FR
DAMIEN DUPUY

8. MUNCH p.66

AARS_ARCHITECTES MADRID /ES
FLORENCIO SOTOS ARELLANO
BEATRIZ RAMOS AUSIN
MIDORI ETO

9. DISCO VOLANTE p.58

LYRA / LARA YVES REINACHER ARCHITECTEN AG
ETH SIA ZÜRICH
YVES REINACHER
LARA REINACHER
CORINNE SPÂNI
MARTIN ZWAHLEN
LUKAS RYFFEL
WALT+GALMARINI AG ZÜRICH
AMSTEIN+WALTHERT AG ZÜRICH
ROLF MIELEBACHER

10. ROTONDE p.67

HUGGENBERGERFRIES ARCHITECTEN AG
ETH SIA BSA ZÜRICH
LUKAS HUGGENBERGER
LUCIA MIGLIO
ALEXIA CORNUT-LAFFITTE
PIERRE SCHILD
CHRISTIAN NEUHAUS
CAROLINE OEHLER
SYNAXIS AG ZÜRICH
AMSTEIN+WALTHERT AG ZÜRICH
FRANCESCO ERDMANN
GARTENMANN ENGINEERING AG ZÜRICH
HAGER PARTNER AG ZÜRICH

11. PAPYRUS p.68

A CARRÉ ARCHITECTURE
ET AMÉNAGEMENT SA BUSSIGNY
MARCELO BIDINOST
SÉBASTIEN ALLAIRE
MERCEDES KLAPPENBACH
MATIAS AUGUSTO ERGY
MAXI BONESSA
LAURA BAROUILLE
BEKA SÂRL LAUSANNE
ECCO-VS DORÉNAZ
RBL ARCHITECTURE PAYSAGÈRE GENÈVE

12. UNIVERS p.69

RUPRECHT ARCHITEKTEN GMBH ZÜRICH
RAPHAËL RUPRECHT
SASKJA ODERMATT
OLIVER VOGLER
NICOLE KOEHLER
WALT+GALMARINI AG ZÜRICH
MOLINA MORENO
AMSTEIN+WALTHERT AG ZÜRICH
ROLF MIELEBACHER
GROLIMUND+PARTNER AG BERN
MÜLLER ILLIEN LANDSCHAFTSARCHITEKTEN ZÜRICH

13. ARIS p.44

JAN KINSBERGEN ARCHITEKT ZÜRICH
MARCEL MOONEN
GEORGIOS PAPOULIAS
SARA WIEDENBECK
JONAS NAUWELAERTZ DE AGÉ
SILVIA KOBEL
PETER HORNUNG
JAN KINSBERGEN
DR. SCHWARTZ CONSULTING AG ZUG
NEVEN KOSTIC
HOBLER ENGINEERING GMBH ZÜRICH
ANDRÉ HOBLER
MARTINELLI+MENTI AG LUZERN
RIESKA DOMMANN

14. PIERRE DE ROSETTE p.70

BUTIKOFER DE OLIVEIRA VERNAY SÂRL
+ TEKHNE SA LAUSANNE
SERGE BUTIKOFER
OLIVIA DE OLIVEIRA
OLIVIER VERNAY
JEAN-DANIEL BEUCHAT (TEKHNE SA)
AGNÈS BITTER
TERESA DIAZ RODRIGUEZ
CLARA MASIA ZURRIAGA
MUTTONI & FERNANDEZ,
INGÉNIEURS CONSEILS SA ÉCUBLENS
AURELIO MUTTONI
WEINMANN ÉNERGIES ECHALLENS
ENRIQUE ZURITA
EFFIN'ART SÂRL LAUSANNE
DOMINIQUE CHUARD
ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
VICTOR DESARNAULDS
W+S LANDSCHAFTSARCHITEKTEN AG SOLOTHURN
TONI WEBER

15. UNISSON p.71

ARCHITRAM ARCHITECTURE ET URBANISME SA RENENS
VINCENT MAVILLA
CÉDRIC ALBERT
MARCO BÉCHERRAZ
RAQUEL CARO
JULIEN CARRAR
JEAN-DAVID CHEVALLAZ
ANTONIO FERNANDES
ANTONIO GARIFO
ANTOINE LIAUDET
MAURO QUINTANILLA
DANIEL WILLI SA MONTREUX
OLIVIER BURNIER
DANIEL VOCAT

VANESSA PFANDER
 MARCELO OROPEZA
 DENIS BOILLET
 THOMAS KARTALOVSKI
 YVES MARGUERON
 DAVID FANKHAUSER
 NICOLAS GABRIEL
 VLORA KILAJ
WEINMANN ÉNERGIES SA ECHALLENS
 CÉDRIC HALDIMANN
 BERNARD KRIEG
 LUKAS FAORO
 ALESSANDRO CALLEA
 CÉLINE GRANGE
 ENRIQUE ZURITA
BETELEC SA VILLARS-STE-CROIX
 DOMINIQUE CHAMBETTAZ
 MARCO SAVONA
 ELIO GIANGRECO
 GUILLAUME THOUVENIN
 JULIEN GALLEY
 NICOLAS BOILLAT
 NADIA RONZIER-HECHT

16. LA MAIN QUI PENSE p.72

GROUPEMENT D'ARCHITECTES
ATELIER JORDAN
& COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES DELÉMONT
 FRÉDÉRIC JORDAN
 TOUFIQ ISMAIL-MEYER
 VÉRONIQUE HEISSLER
 MARTA MALINVERNI
 MALOU MENOZZI
 JOËL ALLIMAN
 DIEGO COMAMALA
BG INGENIEURE UND BERATER AG BAAR
 JORDI MORENO LAPIEDRA
 WERNER S. KOCH
SUISELECTRA INGENIEURUNTERNEHMUNG AG BASEL
 SEBASTIAN BRAEGER
 CÉDRIC HUCK

17. SAVOIR ET VOIR... VOIR ET MANGER p.73

3A ARCHITECTES ASSOCIÉS MARSEILLE /FR
 OLIVIER VANEMELLAERTS
 JEAN-DENYS VESCO
 PHILIPPE VESCO
 ISABELLA TALLO
 OLIVIER BOURLIERE
 NICOLAS SAISON
 AMANDINE GILLY
 SAMANTHA VETTOVALLI
 CÉCILE MUSSET
 JOHAN FILIPPI
 LÉA PONCIE
SYNTHESIS LA VALETTE DU VAR /FR
 FABRICE ROSSELLO
 LAURENCE LAINÉ
 SYLVAIN DESCHAMP
 MICHEL ROSSELLO
 FANNY DESCHAMP
 THIERRY ROSSELLO
 GAYLORD ROSSELLO
 ROMAIN MILESI
 MARC BIANCHI
GAMBA ACOUSTIQUE LABÈGE /FR
 GUY CAPDEVILLE

TONY LETHUILLIER
 JULIEN ATSARIAS
 MATHIEU HERNANDEZ

18. ARC EN TERRE p.52

BERREL BERREL KRÄUTLER AG ZÜRICH
 MAURICE BERREL
 RAPHAEL KRÄUTLER
 MARCEL FÄSSLER
 NORBERT PASKO
 THOMAS MERZ
 SAMUEL HÄUSERMANN
 JAIME RODRIGUEZ
SOLLERTIA INGÉNIEURS CIVILS EPFL ST-SULPICE
 HAZEM CHARIF
 THOMAS MIMOUNI
AMSTEIN+WALTHERT AG ZÜRICH
 PATRICK WEBER
ASP LANDSCHAFTSARCHITEKTEN AG ZÜRICH
 FLORIAN SEIBOLD

19. I5088G9G p.74

ANDREA MAFFEI ARCHITECTS S.R.L MILANO /IT
 ANDREA MAFFEI
 GIULIANO GODOLI
 DAVIDE CAZZANIGA
 FEDERICA MOTTA
 ILARIO OCCHIPINTI
RAMBOLL LONDON /UK
 ALBERTO FERRARI
 MONICA PERINA
 MATTEO FERRARI
 STEVE ALEMANNO
 RICCARDO BERTOLO
 ADELIO GROSSI
 PAOLO GROSSI
 NICOLETTA BACCHIN
 PIETRO BACCARELLI
 PAOLO FRANCO
 PAOLO COLOMBO
 ANDREW LYONS
 BRIAN COOPER
 PAUL TOGNARELLI
 STUART TYTLER
 IAIN WATSON
 BARRY TAYLOR
 GRAEME MCCUTCHEON
 JAMES THOMSON
 GHALIB AZAM
 MOIRA KNIGHT
 STUART BROWN
 FABRIZIO FILIPPE
 RAF ORLOWSKI
 PAUL DRISCOLL
 PERTTU LAUKKANEN
 MOMO HOSHIJIMA

20. LA BANANE 2.0 p.75

ERIK GIUDICE ARCHITECTURE PARIS /FR
 ERIK GIUDICE
 MARCO COLETTI
 DANIELLA PERSSON
 FEDERICO MANNNELLA
 XAVIER AUBRY
EGIS BÂTIMENTS RHÔNE-ALPES LYON /FR
 VALÉRIE GALLET
 ERIC BONTOUX

MOUSSA DRAME
 ANNA SICURANI
 JEAN-LOUIS RAVEU
 SANDRINE LAFARGE
 YOHANN DUMAS
 FRANCIS METTLER
 CYRILLE BODHUIIN
AAB – J. STRYJENSKI & H. MONTI SA GENÈVE
 HORACIO MONTI
 FLORIAN FAVRE
 WALTER KÖLLER
 LUCIE HOUPLINE
 FLORENT ROMARY
 MATHILDE BEVILLARD
GAMBA ACOUSTIQUE LABÈGE /FR
 GUY CAPDEVILLE
 TONY LETHUILLIER
 JULIEN ATSARIAS
 MATHIEU HERNANDEZ

21. ABAKA p.24

FRUEHAUF HENRY & VILADOMS LAUSANNE
 GUILLAUME HENRY
 CLAUDIUS FRUEHAUF
 CARLOS VILADOMS
 CHRISTOPHER EL HAYEK
 JOËLLE CRUCHON
SCHNETZER PUSKAS BASEL
 KEVIN RAHNER
RIEDWEG & GENDRE LE MONT-S/LAUSANNE
 ALAIN ROBERT
 HUGUES CHALLES
 FABIO SCIRÉ CALABRISOTTO
 YANN BURKHARD
 CATHERINE BAILLY
BA CONSULTING ÉPALINGES
 ALAIN BURRI
INGÉNIEURS-CONSEILS SCHERLER SA LE MONT
 PATRICE STEINER
 JEAN-MARC FERMAUD
 NICOLAS TIREFORD
 HERWAN SEAC'H
 CARMELO ARCORIA
 MARC MUSY
 STÉPHANE VERNEZ
 DOMINIQUE GORI
 PHILIPPE DAVID
 JONATHAN STEINER
 LUIS RODRIGUES
 LAURE CORBAZ
EFFIN'ART SÂRL LAUSANNE
 DOMINIQUE CHUARD
ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 VICTOR DESARNAULDS
 BLAISE ARLAUD
 DIMITRI MAGNIN
 LOUIS KAEPPELI
 CHRISTOPHE CURCHOD
 THOMAS JUGUIN
 RONAN FÉCELIER
 CHRISTIANE GLAUSER
MAURUS SCHIFFERLI LANDSCHAFTSARCHITEKT BERN
 AURÉLIE BARRAL
 MAURUS SCHIFFERLI

22. SILENCE... ON TOURNE p.32

GRAEME MANN & PATRICIA CAPUA MANN

ARCHITECTES EPFL FAS SIA LAUSANNE

GRAEME MANN

PATRICIA CAPUA MANN

FEDERICO ALMACEGUI

ROMAIN GROS

LENNART HARBICH

FELIX CASPARY

CSD INGÉNIEURS SA LAUSANNE

DANIEL DOUSSE

WEINMANN ÉNERGIES SA ECHALLENS

ENRIQUE ZURITA

BETELEC SA VILLARS-STE-CROIX

MARCO SAVONA

ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE

VICTOR DESARNAULDS

WEBER+BRÖNIMANN AG BERN

PASCAL WEBER

DANIEL SCHLAEFFER LAUSANNE

DANIEL SCHLAEFFER

GUILLAUME CAPT

ANDRÉ SCHLAEFFER

ARTECO SA CHEXBRES

CHARLES BELANGER

23. TIP TOP p.76

LVPH ARCHITECTES SÄRL FRIBOURG

PAUL HUMBERT

GUILLAUME HERNACH

LÉA MESPLES

TRISTAN WICHT

DAMARIS BARBLAN

KEVIN SALVI

THOMAS JUNDT INGÉNIEURS CIVILS BERN

MICHELE FRIGERIO

ÉNERGESTION SA CAROUGE

MARTIAL GÖTZ

OLIVIER KRATTINGER

GABRIEL FRANCHINK

JÉRÔME BONTRON

GARTENMANN ENGINEERING SA LAUSANNE

FRÉDÉRIC HALDI

RICARDO FLEMAN

YVES MERZ

KEVIN ARRANDEL

BLAISE GAFSOU

MARIE-CHARLOTTE STARCK

24. LA JONCTION p.77

NARCH BARCELONE /ES

JUAN RAMON PASCUETS

MÓNICA MOSSET

CARLOS TOMAS

ORIOLE BELLIDO

CONUS & BIGNENS SA LAUSANNE

RAMON PINOL

CAROLINE DE WECK

INGÉNIEURS-CONSEILS SCHERLER SA LE MONT

PATRICE STEINER

CARMELO ARCORIA

MARC MUSY

STÉPHANE VERNEZ

DOMINIQUE GORI

PHILIPPE DAVID

DAVID NICOD

JONATHAN STEINER

LUIS RODRIGUES

LAURE CORBAZ

JEAN-MARC FERMAUD

NICOLAS TIREFORD

HERWAN SEAC'H

RIEWEG & GENDRE SA LE MONT-S/LAUSANNE

PATRICE STEINER

ALAIN ROBERT

HUGUES CHALLES

FABIO SCIRÉ CALABRISOTTO

YANN BURKHARD

CATHERINE BAILLY

GARTENMANN ENGINEERING SA LAUSANNE

FRÉDÉRIC HALDI

BLAISE GAFSOU

YVES MERZ

D'SILENCE ACOUSTIQUE SA LAUSANNE

BERTRAND DE ROCHEBRUNE

LISE ZIMMERMANN

25. COSINUS p.78

LOCALARCHITECTURE LAUSANNE

MANUEL BIELER

ANTOINE ROBERT-GRANDPIERRE

LAURENT SAURER

THOMAS JUNDT INGÉNIEURS CIVILS SA FONTENETTE

SORANE SA ÉCUBLENS

PAUL BOURDOUKAN

TOM SWINNEN

MARTIN JOLY

FLORIAN HUMBERT

ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE

VICTOR DESARNAULDS

BLAISE ARLAUD

DIMITRI MAGNIN

LOUIS KAEPPALI

CHRISTOPHE CURCHOD

THOMAS JUGUIN

RONAN FÉCELIER

CHRISTIANE GLAUSER

26. LA BANANE ET LA TOUR - p.79

OU LE PETIT ROQUE

AGPS ARCHITECTURE ZÜRICH

MARC ANGÉLIL

ARNAUD BOSTELMANN

MATÉJ DRASLAR

ELKE EICHMANN

SARAH GRAHAM

EDGAR SCHENK

MANUEL SCHÖLL

INGENI SA CAROUGE

NICOLAS PERREGAUX

AMSTEIN+WALTHERT GENÈVE SA GENÈVE

SÉBASTIEN BARNET

YANNICK BARTHET

LYDIE BESSON

SYLVAIN BOIS

NICOLAS CLUZEL

ROMAIN DU SORDET

LAURENT GENOUD

PIERRE LAPLANCHE

JUSTIN LE BARON

MICHEL LERDA

JULIEN LESCOUTE

SIMON LETOURNEUR

RODOLPH MERCANTON

MIKE RAMBATOMANGA

PIERRE RICHARD

DAVID SAUNER

ROMAIN SPAËTH

STEFAN SRSA

ALEXIS CORAL

DIANA COSTA LOPES

STÉPHANE COURT

JEAN PEREZ

ANTONIO DI BIASE

THOMAS NAPOLLILO

ARMANDO PERRINA

ADRIEN TABARINI

MAURICIO ARANDA

MAXIME ARU

PHILIPPE CAMPICHE

JULIEN CAMUS

JORGE CIPRIANO

MAURO COSTA

ETIENNE DOLE

LAURENT DUTRUEL

PATRICE GALLAY

STÉPHANE GOMES

SERGE MARION

SIMON MOREL-CHEVILLET

RAOUL MOUTHON

STÉPHANE SCRIFIGNANO

JAOUAD YACOUBI

MARTIN PYTHON

LUCIA SILVA

MATTHIAS ACHERMANN

OLGUN URAL

GRIESMEIER BAUMANAGEMENT WIL

STEFAN GRIESMEIER

27. TAPIS VOLANT p.80

DÜRIG AG ZÜRICH

JEAN-PIERRE DÜRIG

FLURINA HILPERTSHAUSER

MWV BAUINGENIEUR AG BADEN

LJUPKO PERIC

MICHAEL MERKLI

AMSTEIN+WALTHERT LAUSANNE SA LAUSANNE

NARCISSE PLUMEY

PATRIK STIERLI

MARTIN PYTHON

OLGUN URAL

STUDIO VULKAN ZÜRICH

LUKAS SCHWEINGRUBER

28. ARCA NOE p.36

LACROIX CHESSEX GENÈVE

HIÉRONYME LACROIX

SIMON CHESSEX

GRÉGOIRE MARTIN

CELIA LASERNA

GABRIELA PRATAS

DONIKA ALIDEMI

INGENI SA CAROUGE

GABRIELE GUSCETTI

WEINMANN ÉNERGIES ECHALLENS

ENRIQUE ZURITA

INGÉNIEURS-CONSEILS SCHERLER SA LE MONT

PATRICE STEINER

CARMELO ARCORIA

MARC MUSY

STÉPHANE VERNEZ

DOMINIQUE GORI
 PHILIPPE DAVID
 DAVID NICOD
 JONATHAN STEINER
 LUIS RODRIGUES
 LAURE CORBAZ
EFFIN'ART SÀRL LAUSANNE
 DOMINIQUE CHUARD
ACOUCONSULT GENÈVE
 ROBERT BEFFA

29. HELIOS p.81
CAESAR ZUMTHOR ARCHITEKTEN GMBH BASEL
 CAESAR ZUMTHOR
 LEONARD KADID
WAM PLANER UND INGENIEURE AG BERN
 MICHAEL KARLI
PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA LE MONT
 PASCAL SOCCHI
 PIERRE CHUARD
SORANE SA ÉCUBLENS
 PAUL BOURDOUKAN
 TOM SWINNEN
GARTENMANN ENGINEERING SA LAUSANNE
 RICARDO FLEMAN
 FRÉDÉRIC HALDI

30. GILDA p.82
PONT 12 ARCHITECTES SA CHAVANNES-RENEUS
 ANTOINE HAHNE
 ANTOINE GIRARDON
 ANTOINE FANOST
 MARCO FERRARI
 JESOP SATCHMO
 PARIK SIMSAR
AB INGÉNIEURS SA LAUSANNE
 PIERRE FONZO
 DIEGO CARNERO
CSD INGÉNIEURS SA CAROUGE
 KEVIN PAPET
D'SILENCE ACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 BERTRAND DE ROCHEBRUNE
 LISE ZIMMERMANN
PASCAL HEYRAUD SÀRL NEUCHÂTEL
 GIULIA VANNI
 VALENTINE LAMBERT
 MORGANE SIFFERT

31. L'UNIVERS p.83
MASSON TARSOLY ARCHITECTES LAUSANNE
 CSABA TARSOLY
 ARABELLE MASSON
 STEPHAN ZIMMERLI
EDY TOSCANO
ENGINEERING & CONSULTING SA LAUSANNE
 ANTONIO GARCIA
 TRINH THANH
 ALEXANDRE SCHMITT
PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA LE MONT
 PASCAL SOCCHI
SORANE SA ÉCUBLENS
 PAUL BOURDOUKAN
ACUSTICA SÀRL AVENCHES
 JOËL GODEL
CALONDER LANDSCAPE ARCHITECTURE MARACON
 AUGUSTO CALONDER
 RUDY DECELIÈRE GENÈVE

32. TALLY ME BANANA p.84
LUSCHER ARCHITECTES SA LAUSANNE
 RODOLPH LUSCHER
 MARIO DA CAMPO
 THEODOROPOULOU ARGYRO
 STÉPHANE BAERISWIL
 CARLO SECCHI
INGPHI SA
INGÉNIEURS EN OUVRAGES D'ART LAUSANNE
 PHILIPPE MENÉTREY
 JONATHAN KREBS
 NGUYEN THANHNIEN
BG INGÉNIEURS CONSEILS SA LAUSANNE
 JEAN-BAPTISTE BRUNET
 ROMAIN SARMÉO
 NICOLAS SINICIALI
 DANIEL HABDA
 NICOLAS SAUTHIER
 PAUL REGENASS
EFFIN'ART SÀRL LAUSANNE
 DOMINIQUE CHUARD
 DARIO AIULFI
 PIERRE JABOYEDOFF
 KIRA CUSACK
 MATHIAS BLANC
ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 VICTOR DESARNAULDS
 BLAISE ARLAUD
 DIMITRI MAGNIN
 LOUIS KAEPELLE
 CHRISTOPHE CURCHOD
 THOMAS JUGUIN
 RONAN FÉCELIER
 CHRISTIANE GLAUSER

33. DESSINE-MOI UN MOUTON p.85
MPH ARCHITECTES LAUSANNE
 OLAF HUNGER
 FRANCK PETITPIERRE
 NICOLAS MONNERAT
 ANA FIUZA
 JEAN LARIVÉ
 MARGAUX PETIT
 YVES GOY
THOMAS JUNDT INGÉNIEURS CIVILS SA FONTENETTE
 THOMAS JUNDT
AMSTEIN+WALTHERT LAUSANNE SA LAUSANNE
 NARCISSE PLUMEY
 FRANÇOIS GAGNAGE
 THIERRY DUTHEIL
D'SILENCE ACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 BERTRAND DE ROCHEBRUNE
 LISE ZIMMERMANN
MARCO DE FRANCESCO LAUSANNE

34. AGORA p.86
ANA OTERO ARCHITEKTUR ZÜRICH
 ANA OTERO GALLIZO
RATIO BOIS SÀRL ÉCUBLENS
 SAMUEL BALLIF
 MARCEL RECHSTEINER
AZ INGÉNIEURS LAUSANNE SA LAUSANNE
 MAXIME DUBUGNON
 MARC TURIN
 LUIGI GOTTI
 NICOLAS BUECHE
 SAMUEL BALLESTERO

GARTENMANN ENGINEERING SA LAUSANNE
 BLAISE GAFSOU
 FRÉDÉRIC HALDI
 KEVIN ARRANDEL
 YVES MERZ
ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
 VICTOR DESARNAULDS
 BLAISE ARLAUD
 DIMITRI MAGNIN
 LOUIS KAEPELLE
 CHRISTOPHE CURCHOD
 THOMAS JUGUIN
 RONAN FÉCELIER
 CHRISTIANE GLAUSER

35. SAMMELSURIMUM p.87
LUKAS LENHERR ARCHITEKTUR PEF SIA ZÜRICH
 LUKAS LENHERR
 MARC VÖLKLE
 PHILIPPE LACHER
 GEORGIA PAPHATHANASIOU
 CHRISTIAN FANKHAUSER
 MARLON BIÉTRY
WEBER INGENIEURBAU GMBH ESCHENBACH
 CHRISTIAN WEBER
JAKOB FORRER AG BUCHRAIN
 KLAUS GÖLTZER
BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH ZÜRICH
 JEAN MARC PARIS
KARDEX REMSTAR AG VOLKETSCHWIL
 ROLAND KNUP

36. THESAURUS p.88
ZVI HECKER ARCHITEKT BERLIN /DE
 PAOLO FONTANA
 OLIVER SCHEFFLER
 DANIEL NEUHAUS
 KELLY KOH
 RASOUL DARYANAVARD
 CALINA ELENA GRIGUTA
 ARTUR MENTEL
 EWELINA JEDRZEJCZAK
 ANNA SWAROWSKA
 FRÉDÉRIC FOURRICHON
PICHLER INGENIEURE GMBH BERLIN-MITTE /DE
 FRANZ STIEGLMEIER
 ANDREAS SCHULZ
B4-PLAN INGENIEURGESELLSCHAFT GMBH BERLIN /DE
 GÜVEN ARSLAN
 JOCHEN HANKI
 BERNARD ESCHWE
MÜLLER – BBM BERLIN /DE
 MICHAEL PFISTER

37. 5323530 p.89
ALA ARCHITECTS LTD HELSINKI /FL
 JUHO GRÖNHOLM
 ANTTI NOUSJOKI
 SAMULI WOOLSTON
 WILLEM BARENDREGT
 JAAN GRÖNDAHL
 MARLÈNE OBERLI
 ANTON PRAMSTRAHLER
RAMBOLL FINLAND LTD ESPOO /FL
 AHO TAPIO
 KARI KUIVALA
 TIMO SVAHN

TEEMU NYSSÖNEN

THEATRE PROJECTS CONSULTANTS PARIS /FR

SÉBASTIEN JOUAN

STOLTMALLIT ESPOO /FL

KLAUS STOLT

VIZARCH LTD ZIKA VRATISLAV BRNO /RT

JOSEF VESELY

PETRA GRISOVA

JAKUB FROLIK

38. MN-1

p.90

DL-C DESIGNLAB-CONSTRUCTION GENÈVE

PATRICK DEVANTHÉRY

ANA VIDAL

PETRONILLE LEROUX

MONTERRAT RUIZ DE LA VILLA VALDES

MAÏLYS MARTY

HUGO MOY

BG INGÉNIEURS CONSEILS SA LAUSANNE

GILLES PIRAT

MICHEL CYRILLE

PEDRO BRAGA

JÉRÉMY WENGER

VALENTIN GUILLOT

ALICE WHITE

BENOÎT MIRATON

BRUNO BARBOSA

JEAN-BAPTISTE BRUNET

ROMAIN SARMÉO

NICOLAS SINICIALI

DANIEL HABDA

NICOLAS SAUTHIER

PAUL REGENASS

FRANK DOPPENBERG

MARIO GERMANO

MATHURIN DUPANIER

MARC EMERY

39. TRANSPARENCES

p.91

STUDIO MEYER E PIATTINI LAMONE

LUKAS MEYER

IRA PIATTINI

BARBARA CORBELLA

FABRIZIO BOMBELLI

ISABEL TARIN AROCA

RUPRECHT INGEGNERIA SA LUGANO PAZZALLO

LEONARDO SNOZZI

ALESSANDRO RATTAGGI

STEFANO BERNASCONI

LUCA DEMARTA

SEBASTIANO POLLOCK

SALOME LAAKE

DANILO ANDREETTI

SILVIA CHIODIN

HEDI MHENI

GIORGIO CLERICI

CHRISTIAN MONGILLO

CLAUDIO OLDRATI

ANTONIO FRANCO

FABIO CAMPANA

NICOLA ZINDEL

LUCA FERRARI

ALESSANDRO MINI

ELISA FRADOLIC

SIMONA OLDRATI

IFEC INGEGNERIA SA RIVERA

THOMAS LASIKOWSKI

SABRINA BOTTANI

CHRISTIAN MOLTENI

ELETTRICO CONSULENZE SOLCÀ SA LUGANO

DARIO MENABALLI

MASSIMO SOLCÀ

FREDERICO CASTELLI

FRANCESCO CAZZULI

MAURO CIRIELLO

GABRIELE FRANCHI

JÔËL BRENNA

DARIO LUCIOLI

ESTEBAN PEREZ REY

MATTIA SOLCÀ

ULIANA GARCIA

FLAVIA SOLCÀ

IFEC INGEGNERIA SA RIVERA

RICCARDO ARLUNNO

MARTA PORETTI

VINCENZA BARBARO

DAVID CORDIER

OFFICINA DEL PAESAGGIO SAGL LUGANO

SOPHIE AGATA AMBROISE

CLAUDIO CANELLO

40. COCCHIN

p.92

ESPOSITO+JAVET

ARCHITECTES ASSOCIÉS SA LAUSANNE

ALFONSO ESPOSITO

ANNE-CATHERINE JAVET

CONSTANZE BEER

JOANA VARELA

BERTRAND CLAVEL

BOSS & ASSOCIÉS SA ÉCUBLENS

FARRA BICHER

PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA LE MONT

PIERRE CHUARD

SORANE SA ÉCUBLENS

PIERRE CHUARD

ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE

VICTOR DESARNAULDS

LOUIS RICHARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA ORBE

NICOLAS RICHARD

FRANÇOIS ANDREY

AEBISCHER & BOVIGNY ÉCLAIRAGISTES LAUSANNE

EVELYNE AEBISCHER

PHILIPPE BOVIGNY

41. MAKARA

p.93

ANDRÉ CHÂTELAIN ARCHITEKT ZÜRICH

ANDRÉ CHÂTELAIN

KATHRIN SINDELAR

SCHNETZER PUSKAS INGENIEURE AG ZÜRICH

STEFAN BÄNZIGER

GRUENBERG+PARTNER AG ZÜRICH

STEFAN VON ROTZ

RAUMANZUG GMBH ZÜRICH

MANA AMSTAD

42. COUP DE COMPAS

p.94

GUY CORBAZ & PASCAL OULEVAY

ARCHITECTES SÂRL LAUSANNE

GUY CORBAZ

PASCAL OULEVAY

IGNACIO ABOITIZ

VICTOR ANTUNES

VINCENT SENÉ

RAQUEL SOUTULLO

2M INGÉNIERIE CIVILE SA YVERDON-LES-BAINS

PATRICK MULLER

DAVID MARTIN

WEINMANN ÉNERGIES ECHALLENS

CÉDRIC HALDIMANN

SORANE SA ÉCUBLENS

PIERRE CHUARD

D'SILENCE ACOUSTIQUE SA LAUSANNE

BERTRAND DE ROCHEBRUNE

ELSA ZIMMERMANN

MARY HOFMANN ARCHITECTE PAYSAGISTE LAUSANNE

MARY HOFMANN

ARIANE EPARS CULLY

BETELEC SA VILLARS-STE-CROIX

DOMINIQUE CHAMBETTAZ

43. OEKILIBRA

p.95

DIMITRI LAÏOS ARCHITECTE THRAKOMAKEDONEL /GR

DIMITRI LAÏOS

MICHEL ROSSIER

CONSTANTINOS LEFAKIS

A. TOKATLIDIS METESYSM SA THESSALONIKI /GR

ZUE ANTONOPOULOU

NIKOS NANOSSIS

REM AUTOMATISMES SA GENÈVE

HANS-RUDOLF BUFF

NIKOS PAPADOPOULOS SYMBOLI LTD ATHÈNES /GR

KOSTAS BOLOVINOS

KOTIS KAIRIS

STEFANOS PAPADOPOULOS

THEODORE TIMAGENIS PIRÉE /GR

IOANNIS TIMAYENIS

SOFIA BENARDOU

44. SÉRIF

p.96

SAAS SÂRL CAROUGE

MICHAEL MEIER

GUILLAUME YERSIN

EMILE CORTHAY

CLOÉ GATTIGO

RAPHAEL DUNANT

EDMS SA PETIT-LANCY

YVES BACH

SÉBASTIEN BATARDON

ÉNERGESTION SA CAROUGE

MARTIAL GÖTZ

ARCHIWATT SÂRL CHÊNE-BOUGERIE

PETER HAEFELI

AAB – J. STRYJENSKI & A. MONTI GENÈVE

WALTER KÖLLER

FLORIAN FAVRE

ATELIER GEORGES DESCOMBES GENÈVE

GEORGES DESCOMBES

ATELIER HEMAUER/KELLER ZÜRICH

CHRISTINA HEMAUER

ROMAN KELLER

45. ADOSSÉE CANOPÉE EMBRASSANT

p.97

NATURE ET DES GENS

NOA NEW YORK /USA

ANDREW PHILIP HEID

JIE XIE

JIALIN YUAN

DANIEL BAYNE

DANIEL ZUVIA

WEI-CHUN JEAN LIEN

YAWEN JIN

BUROHAPPOLD ENGINEERING LONDON /UK

ALEXANDER NIKOLIC
WOLF MANGELSDORF
NEIL BILLETT
MATTHEW HARRISON

46. NAPOLÉON & JOSÉPHINE

p.98

ITTEN+BRECHBÜHL SA LAUSANNE

ROBIN KIRSCHKE
LAURENT GERBEX
ROMAIN LOVEY
ANNINA INÄBNIT
QUYEN NGUYEN NGOC
JORDI ORIOL
SACHA VOCAT
ROMINA DE LESO
PHILIPPE BECHET
BAO PHAN

MONOD-PIGUET + ASSOCIÉS SA LAUSANNE

OLIVIER TAPPY
ARNO PEREZ

ENERGY MANAGEMENT SA PLAN-LES-OUATES

CLÉMENT JOSSENOUD
GILBERT HENRY
SÉBASTIEN LAVAUD
MICHAËL BRIFFAZ
AURÉLIEN ROULEAU
FABRICE CONORA

D'SILENCE ACOUSTIQUE SA LAUSANNE

BERTRAND DE ROCHEBRUNE
DUCHEIN SA VILLARS-SUR-GLÂNE
ALAIN PILLER

MAB INGÉNIERIE SA MORGES

GIUSEPPE FAGGION

47. EPIDAURE

p.40

GROUP8 SÂRL CAROUGE

TARRAMO BROENNIMANN

ADRIEN BESSON
OLIVIER FLEITH
OLGA WOZNIACKA
SYMA JIRABE

TERESA GUEDES

INGENI SA CAROUGE

MARC WALGENWITZ

BG INGÉNIEURS CONSEILS SA CHÂTELAINÉ

JEAN-BAPTISTE BRUNET

BETELEC SA VILLARS-STE-CROIX

MARCO SAVONA

ARCHIWATT SÂRL CHÊNE-BOUGERIE

PETER HAEFELI

AAB – J. STRYJENSKI & A. MONTI GENÈVE

FLORIAN FAVRE
WALTER KÖLLER
LUCIE HOUPLINE
FLORENT ROMARY
MATHILDE BEVILLARD

48. DITTO

p.99

CCHE ARCHITECTURE ET DESIGN SA LAUSANNE

MARCO CENNINI
MARC FISCHER
VICTORIA STODDART
VERONICA GARCIA
FLORIAN PAPP
HECTOR HERRERA
LILA HELD

BASTIEN BROUQUEYRE

BRAHIM SHALA

NICOLAS FEHLMANN INGÉNIEURS CONSEILS SA

MORGES

NICOLAS FEHLMANN
SARRA BEN HAOUALA

RIZAH SMAJLI

EMMANUEL NIEDERMANN

ROBERTO BIANCANIELLO

DIOGO DIAS

ROMAIN RÜTTI

ENZO SORRENTINO

DAVID FERNANDEZ

BG INGÉNIEURS CONSEILS SA LAUSANNE

JEAN-BAPTISTE BRUNET

ROMAIN SARMÉO

NICOLAS SINICIALI

DANIEL HABDA

NICOLAS SAUTHIER

PAUL REGENASS

FRANK DOPPENBERG

MARIO GERMANO

MATHURIN DUPANIER

MARC EMERY

ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE

VICTOR DESARNAULDS

BLAISE ARLAUD

DIMITRI MAGNIN

LOUIS KAEPPALI

CHRISTOPHE CURCHOD

THOMAS JUGUIN

RONAN FÉCELIER

CHRISTIANE GLAUSER

INTERVAL PAYSAGE SÂRL CHAVANNES-PRÈS-RENEUS

AGATHE CAVIALE

ATELIER CATHERINE BOLLE LAUSANNE**49. LUMIÈRES BORÉALES**

p.100

FORNET ARCHITECTES SÂRL LAUSANNE

JULIEN FORNET

LUCIE DAGALLIER

ESTEBAN BOFILL

GIAN-LUCA PONZETTA

ALVARO ESCUDERO

ANGELA MERO

MUTTONI & FERNANDEZ, ING.-CONSEILS SA ÉCUBLENS

MIGUEL FERNANDEZ RUIZ

AMSTEIN+WALTHERT LAUSANNE SA LAUSANNE

NARCISSE PLUMEY

THIERRY DUTHEIL

ACOUSTICAL ENG. AND RESEARCH SÂRL LAUSANNE

PIERRE-JEAN RENÉ

YCO PARTNER SÂRL MURAZ

YVAN CONTI

50. BIBLIOPLUS

p.101

MANGEAT-WAHLEN ARCHITECTES ASSOCIÉS SÂRL

NYON

VINCENT MANGEAT

PIERRE WAHLEN

PEDRO FREITAS

SAMUEL NUGUES

ANTOINE-FRÉDÉRIC NUNES

MUTTONI & FERNANDEZ, ING.-CONSEILS SA ÉCUBLENS

AURELIO MUTTONI

TECSAN BUREAU D'ÉTUDE SANITAIRE VILLY-SUR-OLLON

CHRISTIAN ZOSSO

LOUIS RICHARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA ORBE

NICOLAS RICHARD

ÉNERCONSEIL SA VEVEY

IVAN MASCHIO

D'SILENCE ACOUSTIQUE SA LAUSANNE

ANDRÉ LAPPERT

51. SÉRENDIPITÉ

p.102

DREIER FRENZEL SÂRL LAUSANNE

YVES DREIER

EIK FRENZEL

MIGUEL COUTINHO

MARIA INÈS BEIRES

STRUCTURAME GENÈVE

DAMIEN DREIER

LUIS BORGES

STÉPHANE MEYLAN

ÉNERCONSEIL SÂRL VEVEY

IVAN MASCHIO

BERNARD BONJOUR

ACOUSTICAL ENG. & RESEARCH SÂRL LAUSANNE

PIERRE-JEAN RENÉ

ZANETTI INGÉNIEURS-CONSEILS PETIT-LANCY

ERMANO ZANETTI

CLAUDE STRAHM

RUDY TURPIN

CHRISTOPHE BENGUEREL

OLIVIER ROCH

ANDRÉ BARATTIN

MATTHIEU JACCARD LAUSANNE**52. BACKUP**

p.103

ZO2ARCHITECTES LAUSANNE

STEPHANIE OVERBECK

PATRICK ZUMWALD

CHLOË GEUENS

NICOD INGÉNIEURS CIVILS SA ORBE

CAROLINE NICOD

FRÉDÉRIC NICOD

JEAN-CLAUDE NICOD

MUGUETTE NICOD

JEAN-PAUL PLANTIER

FABIENNE TURIN

BASLER & HOFMANN GROUP MORAT / ZÜRICH

ERIC JAQUIER

PATRICK BÄCHLER

STEFANO BOZZINI

MARTIN BELK

DANIEL GAUPP

URS KALTENRIEDER

OLIVIER RIEDO

Yael RUCKSTUHL

RICHARD ANNEN

FRANK DOMSCHAT

COMPOSITION DU JURY

LE JURY DÉSIGNÉ PAR LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE EST COMPOSÉ DES PERSONNES SUIVANTES, CITÉES SUIVANT LEUR STATUT ET DANS L'ORDRE ALPHABÉTIQUE.

PRÉSIDENT

M. EMMANUEL VENTURA
ARCHITECTE CANTONAL,
CHEF DE LA DIVISION STRATÉGIE
ET DÉVELOPPEMENT,
ÉTAT DE VAUD, DFIRE-SIPAL

MEMBRES NON PROFESSIONNELS

MME JEANNETTE FREY
DIRECTRICE BCU,
ÉTAT DE VAUD, DFJC-SERAC
MME CHANTAL OSTORERO
DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
ÉTAT DE VAUD, DFJC-DGES

PR. DOMINIQUE ARLETTAZ
RECTEUR UNIL

MEMBRES PROFESSIONNELS

M. PHILIPPE PONT
CHEF DU SERVICE SIPAL,
ÉTAT DE VAUD, DFIRE-SIPAL
MME GENEVIÈVE BONNARD
ARCHITECTE,
BW ARCHITECTES, MONTHEY

M. ANDREAS BRÜNDLER

ARCHITECTE,
BUCHNER & BRÜNDLER AG, BÂLE

M. PATRICK HEIZ

ARCHITECTE,
MADE IN, GENÈVE

SUPLÉANTS NON PROFESSIONNELS

M. JEAN-CLAUDE ALBERTIN
DIRECTEUR ADJOINT BCU,
ÉTAT DE VAUD, DFJC-SERAC

MME ARIANE BAECHLER

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
ÉTAT DE VAUD, DFJC-DGES

M. BENOÎT FRUND

VICE-RECTEUR UNIL

SUPLÉANTS PROFESSIONNELS

MME EDITH DEHANT
CHEFFE DE SECTION,
ÉTAT DE VAUD, DFIRE-SIPAL

M. KIMIO FUKAMI

ARCHITECTE,
CHEF DE PROJET, UNIL-UNIBAT

M. OLIVIER ANDREOTTI

ADJOINT DIVISION STRATÉGIE
ET DÉVELOPPEMENT,
ÉTAT DE VAUD, DFIRE-SIPAL

MME MARIE-FRANÇOISE BISBROUCK

EXPERTE BIBLIOTHÈQUES

M. FRANZ GRAF

ARCHITECTE, PROFESSEUR
AU LABORATOIRE TSAM, EPFL

PUBLICATION DU SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

10, place de la Riponne CH-1014 Lausanne

graphisme hersperger.bolliger – photographies maquettes Ariel Huber – impression Genoud SA

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE ET D'INGÉNIERIE

EXTENSION DU BÂTIMENT UNITHÉQUE À DORIGNY.

UNE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE POUR L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

1^{ER} RANG

«**ABAKA**»

FRUEHAUF HENRY & VILADOMS LAUSANNE
SCHNETZER PUSKAS BASEL
RIEDWEG & GENDRE LE MONT-SUR-LAUSANNE
BA CONSULTING ÉPALINGES
INGÉNIEURS-CONSEILS SCHERLER SA LE MONT
EFFIN'ART SÂRL LAUSANNE
ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
MAURUS SCHIFFERLI LANDSCHAFTSARCHITEKT BERN

2^È RANG

«**LAC LÉMAN VU DE DORIGNY**»

BUREAU A SÂRL GENÈVE
INGENI GENÈVE SA CAROUGE
WEINMANN ÉNERGIES SA ECHALLENS
ARCHITECTURE ET ACOUSTIQUE SA GENÈVE
MAB-INGÉNIERIE SA MORGES

3^È RANG

«**SILENCE... ON TOURNE**»

GRAEME MANN & PATRICIA CAPUA MANN,
ARCHITECTES EPFL FAS SIA LAUSANNE
CSD INGÉNIEURS SA LAUSANNE
WEINMANN ÉNERGIES SA ECHALLENS
BETELEC SA VILLARS-STE-CROIX
ÉCOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
WEBER+BRÖNIMANN AG BERN
DANIEL SCHLAEPPER LAUSANNE
ARTECO SA CHEXBRES

4^È RANG

«**ARCA NOE**»

LACROIX CHESSEX GENÈVE
INGENI SA CAROUGE
WEINMANN ÉNERGIES ECHALLENS
INGÉNIEURS-CONSEILS SCHERLER SA LE MONT
EFFIN'ART SÂRL LAUSANNE
ACOUCONSULT GENÈVE

5^È RANG

«**EPIDAURE**»

GROUP8 SÂRL CAROUGE
INGENI SA CAROUGE
BG INGÉNIEURS CONSEILS SA CHÂTELAIN
BETELEC SA VILLARS-STE-CROIX
ARCHIWATT SÂRL CHÊNE-BOUGERIE
AAB – J. STRYJENSKI & A. MONTI GENÈVE

6^È RANG

«**ARIS**»

JAN KINSBERGEN ARCHITEKT ZÜRICH
DR. SCHWARTZ CONSULTING AG ZUG
HOBLER ENGINEERING GMBH ZÜRICH
MARTINELLI+MENTI AG LUZERN

7^È RANG

«**DISCO VOLANTE**»

LYRA / LARA YVES REINACHER ARCHITEKTEN AG
ETH SIA ZÜRICH
WALT+GALMARINI AG ZÜRICH
AMSTEIN+WALTHERT AG ZÜRICH

8^È RANG

«**ARC EN TERRE**»

BERREL BERREL KRÄUTLER AG ZÜRICH
SOLLERTIA INGÉNIEURS CIVILS EPFL ST-SULPICE
AMSTEIN+WALTHERT AG ZÜRICH
ASP LANDSCHAFTSARCHITEKTEN AG ZÜRICH

BUREAUX PARTICIPANTS (ordre alphabétique)

3A ARCHITECTES ASSOCIÉS MARSEILLE /FR

AARS_ARCHITECTES MADRID /ES

ACARCHITECTES A. CLERC ARCHITECTES FRIBOURG

A CARRÉ ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT BUSSIGNY

AGPS ARCHITECTURE ZÜRICH

ALA ARCHITECTS LTD HELSINKI /FL

ANA OTERO ARCHITEKTUR ZÜRICH

ANDRÉ CHÂTELAIN ARCHITEKT ZÜRICH

ANDREA MAFFEI ARCHITECTS MILANO /IT

ARCHITRAM ARCHITECTURE ET URBANISME RENENS

ATELIER NIV-O LAUSANNE

BERREL BERREL KRÄUTLER ZÜRICH

BUREAU A GENÈVE

BUTIKOFER DE OLIVEIRA VERNAY + TEKHNE LAUSANNE

CAESAR ZUMTHOR ARCHITEKTEN BÂLE

CCHE ARCHITECTURE ET DESIGN LAUSANNE

DIMITRI LAÏOS ARCHITECTE THRAKOMAKEDONEL /GR

DL-C DESIGNLAB-CONSTRUCTION GENÈVE

DREIER FRENZEL LAUSANNE

DÜRIG ZÜRICH

ERIK GIUDICE ARCHITECTURE PARIS /FR

ESPOSITO+JAVET ARCHITECTES ASSOCIÉS LAUSANNE

FORNET ARCHITECTES LAUSANNE

FRUEHAUF HENRY & VILADOMS LAUSANNE

GALLETTI & MATTER ARCHITECTES LAUSANNE

GD ARCHITECTES NEUCHÂTEL

GRAEME MANN & PARCIA CAPUA MANN LAUSANNE

GROUP8 CAROUGE

GROUPEMENT D'ARCHITECTES ATELIER JORDAN

& COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES DELÉMONT

GUY CORBAZ & PASCAL OULEVAY ARCHITECTES LAUSANNE

HUGGENBERGERFRIES ARCHITEKTEN ZÜRICH

ITTEN+BRECHBÜHL LAUSANNE

JAN KINSBERGEN ARCHITEKT ZÜRICH

LACROIX CHESSEX GENÈVE

LOCALARCHITECTURE LAUSANNE

LUKAS LENHERR ARCHITEKTUR ZÜRICH

LUSCHER ARCHITECTES LAUSANNE

LVPH ARCHITECTES FRIBOURG

LYRA / LARA YVES REINACHER ARCHITEKTEN ZÜRICH

MANGEAT-WAHLEN ARCHITECTES ASSOCIÉS NYON

MASSON TARSOLY ARCHITECTES LAUSANNE

MPH ARCHITECTES LAUSANNE

NARCH BARCELONE /ES

NOA NEW YORK /USA

PHILIPPE RAHM ARCHITECTES PARIS /FR

PONT 12 ARCHITECTES CHAVANNES-RENNES

RUPRECHT ARCHITEKTEN ZÜRICH

SAAS CAROUGE

STUDIO D'ARCHITECTURE JEAN-DANIEL PASCHOUD PULLY

STUDIO MEYER E PIATTINI LAMONE

ZO2ARCHITECTES LAUSANNE

ZVI HECKER ARCHITEKT BERLIN /DE